



Par une motion de censure, les Caouettistes provoquent un débat sur les armes-A au Québec

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Grâce à l'absence fortuite de 50 députés ministériels, la Chambre des communes a renversé, hier, par 85 voix contre 83, la décision du président et autorisé une motion de censure créditiste blâmant le gouvernement d'avoir consenti "servilement à l'entreposage d'armes nucléaires sur le territoire de l'Etat du Québec," malgré les protestations des autorités provinciales et municipales, des syndicats ouvriers et agricoles et des députés fédéraux du Québec.

Le président suppléant, M. Lucien Lamoureux, a vainement tenté d'écarter la motion déposée par le leader créditiste Réal Caouette en amendement d'une motion conservatrice condamnant la politique de défense du gouvernement. Il l'a déclarée irrecevable, mais le député de Villeneuve en a appelé de sa décision et les forces ministérielles n'ont pu se regrouper en nombre suffisant pour soutenir le président contre la coalition conservatrice, néo-démocrate et créditiste. L'appui

inattendu d'un conservateur et de cinq membres du Crédit social de M. Robert Thompson n'a pu contrebalancer les multiples absences dans le camp libéral.

S'il ne compromet pas gravement l'existence du gouvernement, le scrutin l'a au moins placé dans une situation humiliante. Outre d'avoir failli lamentablement à son devoir de soutenir le président en de pareilles occasions, le gouvernement se voit ainsi forcé par sa propre faute de réclamer la confiance de la Chambre sur la question controversée des armes nucléaires pour la deuxième fois depuis le début de la session. Quatre jours seulement après l'inauguration du Parlement, il avait survécu par 11 voix de majorité à une première motion de censure déposée par les néo-démocrates. Même s'il est peu probable qu'il soit renversé lorsque cette nouvelle motion sera mise aux voix, ce soir, il oblige ses membres, en particulier ses députés de la province de Québec, à se prononcer de nouveau sur un sujet épineux.

L'ancien ministre de la défense nationale, M. Douglas Harkness qui avait résigné ses fonctions en guise de protestation contre la politique conservatrice à l'égard des armes nucléaires, a été le seul conservateur à appuyer le gouvernement. Toutefois, 64 conservateurs, 12 néo-démocrates et neuf créditistes ont rejeté la décision de M. Lamoureux. C'était la

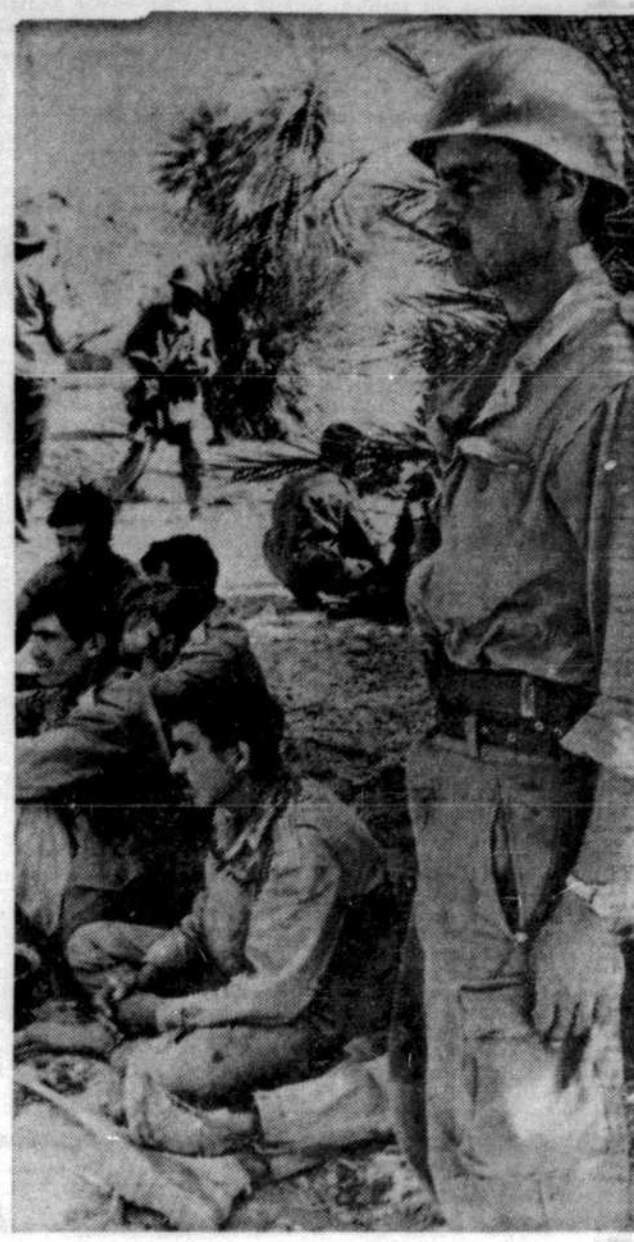
première fois au cours de la présente session qu'une décision du président des débats était renversée. Il n'en résulte cependant pas le renversement du gouvernement minoritaire. M. Churchill, qui avait succédé à M. Harkness au ministère de la défense, a amorcé toute l'affaire. Il a déclaré que la seule décision prise par le ministre de la défense nationale, M. Paul Hellyer, qui avait promis d'agir fermement et sans hésitation à l'égard de "saboter la marine royale canadienne" par suite de la mise au rancart, annoncée la semaine dernière du programme de construction de frégates pour lequel une somme de \$452,000,000 avait été réservée.

M. Churchill a ajouté que M. Hellyer "s'emploie, sous les ordres du premier ministre à diminuer l'efficacité de nos services armés".

Ayant détenu le portefeuille de la Défense au cours des deux mois qui ont précédé la défaite du ministre conservateur aux élections générales du mois d'avril dernier, il a présenté une motion de censure, prétendant que l'abandon graduel par le gouvernement des projets de défense a créé "de la confusion, du malaise et du ressentiment".

Il a cité deux projets en particulier, à savoir le programme de construction de frégates et le projet de conversion de la base de l'ARC à Penhold, Alberta pour l'entraînement à bord

Voir page 8 : DEBAT SUR LES ARMES NUCLEAIRES



Un groupe de prisonniers algériens est gardé par un soldat marocain, après une contre-offensive victorieuse de l'armée royale sur le point d'eau d'Hassi-Beida. (Photo Keystone)

LES TROUPES MAROCAINES A 8 MILES DE TINDOUF

Les négociations algéro-marocaines, aujourd'hui au Mali

MARRAKECH. — Le gouvernement marocain a annoncé hier soir que ses unités avaient pénétré dans le secteur saharien sous domination algérienne et qu'elles se trouvaient maintenant près de Tindouf, important centre minier algérien. Cette avancée, estiment les observateurs, renforcera la position du roi Hassan II lors des conversations qui ont lieu aujourd'hui au Mali en vue de régler le conflit algéro-marocain.

Les diplomates occidentaux craignent cependant que la guerre frontalière entre l'Algérie et le Maroc ne se transforme en un conflit entre l'Est et l'Ouest. Les ambassadeurs occidentaux en Afrique du Nord viennent en effet d'envoyer des rapports alarmants : des quantités importantes d'armes soviétiques seraient arrivées dans les ports d'Algérie à bord de cargos cubains et égyptiens. D'après Alger ces armes ont été acquises par l'Algérie avant le déclenchement des hostilités.

Un rapportait également que la RAU serait disposée à mettre à la disposition de l'Algérie ses unités parachutistes retirées du Yémen.

L'Algérie et le Maroc sont à la recherche d'une solution de compromis. Mais alors même que le roi Hassan était en train d'exprimer ce point de vue à l'ambassadeur américain M. John Ferguson, un bref communiqué marocain annonçait que les troupes royales se trouvaient à 8 miles de Tindouf.

Tindouf est au centre d'une zone minière extrêmement riche en charbon et en fer. Cette zone a été jusqu'à présent pratiquement inexploitée. La ville de Tindouf elle-même se trouve à 270 miles au sud-est de Marrakech et à 60 miles à l'intérieur de la frontière algérienne. Le Maroc réclame depuis longtemps cette région, soulignant qu'elle a été rattachée à la France artificiellement alors que l'Algérie était sous la domination française.

Le ministre marocain de l'information M. Abdel Hadi Boulaleb a déclaré par contre à des journalistes que son pays n'a pas l'intention de s'emparer de Tindouf par les armes mais "grâce à des négociations". Les milieux diplomatiques estiment qu'une "situation explosive" a été créée dans le secteur de Tindouf.

L'activité diplomatique L'activité diplomatique se poursuit d'une manière intense; on note en particulier : — l'arrivée à Alger d'une délégation albanaise dont le chef est M. Misto Treska, président du Comité albanais des relations culturelles et de l'amitié avec les pays étrangers. — quatre pays participeront aujourd'hui à la conférence de

Voir page 8 : Les négociations

Voir page 8 : Mlle LaMarsh

Elle s'en est prise à ce qu'elle a appelé les manchettes "sans fondement" publiées par les journaux selon lesquelles le programme serait mis de côté.

"Qu'on ne se méprenne pas à ce sujet, c'est un des principes de la conférence de

Aucune enquête n'est en cours à Ste-Justine

QUEBEC (DNC) — Le directeur du service d'assurance-hospitalisation du Québec a qualifié, hier, "d'absolument fausses" les rumeurs et nouvelles voulant qu'une enquête soit actuellement en cours sur l'administration de l'hôpital Ste-Justine, de Montréal.

Le Dr Jacques Gélinas a précisé qu'on avait procédé à une "vérification de routine" des livres de cette institution en janvier 1962 et que le rapport avait été remis au ministère de la santé.

Le Dr Gélinas a dit que cette vérification de 1962 à Ste-Justine en est une comme on en fait dans tous les hôpitaux du Québec depuis l'institution de l'assurance-hospitalisation.

De son côté, le vérificateur de la province, M. J.-A. Vézina, a nié également qu'il y ait actuellement une enquête à Ste-Justine. Il a parlé de la vérification de 1962 comme d'une mesure administrative qu'adopte le gouvernement vis-à-vis des hôpitaux qui réclament des subventions pour construction.

M. Lachance : Québec doit régler le différend entre les industries forestières et l'U.C.C.

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — "Il appartient au gouvernement lui-même de prendre position dans le différend qui existe actuellement entre les industries forestières et l'Union catholique des cultivateurs", a déclaré hier M. Paul-E. Lachance, directeur général du Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lachance a soutenu que si le ministère des terres et forêts pouvait garder pour son propre usage les quelque \$16 millions qu'il retire par année des industries forestières, il pourrait progresser à pas de géant dans le problème forestier du Québec. On sait que ces \$16 millions sont versés au fonds consolidé du gouvernement.

M. Lachance a dit que, faute de moyens et de personnel, le gouvernement n'avait jamais réussi à faire l'inventaire complet de nos ressources forestières.

"Quand ce travail d'études et de confrontation aura été réalisé, a dit M. Lachance, le gouvernement pourra alors agir. Je ne serais pas surpris cependant, a-t-il ajouté, que ce soient les industries forestières qui finissent par suggérer la véritable solution au problème".

Le directeur général du Conseil des producteurs de pâtes et papiers a mis en garde les journalistes contre certaines affirmations faciles, car le domaine forestier, dit-il, est très complexe et on ne peut en parler avec connaissance sans l'avoir profondément scruté. Il a soutenu que la demande de l'U.C.C., tendant à l'intégration de la forêt à l'économie rurale "n'était rien d'autre qu'une forme de bénéfice social pour un nombre très limité de cultivateurs aux dépens de tous les autres travailleurs forestiers du Québec, aux dépens de notre industrie dont elle compromettrait la position sur le marché compétitif d'aujourd'hui et aux dépens du gouvernement lui-même qui aurait à leur fournir des subsides. Plutôt qu'une intégration, a-t-il souligné, on y verrait bientôt la désintégration d'une autre partie des ressources forestières du Québec.

Selon M. Lachance, l'U.C.C. vient à l'encontre d'une saine planification économique quand elle demande au gouvernement non seulement des réserves forestières taillées à même des

territoires déjà concédés à l'industrie, mais encore l'établissement d'un régime de favoritisme de groupe.

"L'industrie, par exemple, a-t-il déclaré, dépense annuellement des millions de dollars pour la construction de chemins d'exploitation forestière, pour la protection contre les incendies de forêt, pour les inventaires et l'aménagement. L'U.C.C., elle, demande des subventions du gouvernement pour la construction des chemins d'accès en forêt et ne voudrait payer que quelques cents la corde de bois qu'elle couperait pour couvrir les frais de protection contre le feu et les insectes, les inventaires, l'aménagement et l'administration, ce qui veut dire que le gouvernement devrait encore verser l'argent pour combler le déficit de ces services. L'U.C.C. demande de plus en plus que le gouvernement garantisse les emprunts lorsqu'il s'agit de capitalisation pour le sciage et la récupération du bois".

M. Lachance affirme que l'U.C.C. ne semble pas vouloir se soumettre à la loi de l'offre et de la demande, puisqu'elle réclame que la vente de son bois soit faite aux compagnies à des prix imposés à l'industrie. "Un tel système de favoritisme,

Voir page 8 : QUEBEC DOIT REGLER LE DIFFEREND

Détroit s'inquiète des projets de l'industrie canadienne de l'auto

WASHINGTON. — Un représentant républicain, originaire précisément d'une région productrice de véhicules-moteurs a demandé hier au comité des voies et moyens du congrès quelques détails sur les projets canadiens en matière de réorganisation de l'industrie de l'automobile. Il s'agit du représentant Victor Knox, du Michigan, qui a refusé de préciser aux journalistes "pourquoi" il avait demandé ces détails. Il s'est contenté de dire, sentencieusement, que le commerce ne peut être à sens unique.

Au moment où l'on s'inquiète de plus en plus sérieusement, aux Etats-Unis, des intentions canadiennes en la matière, il est une autre personnalité, syndicale celle-là, qui a fait connaître son point de vue sur la question. Le frère et collaborateur du chef syndical Reuther, Victor Reuther, évidemment très au courant des conditions de l'industrie automobile, a clairement laissé entendre que, selon lui, si le Canada est et doit rester client des Etats-Unis, il lui faut également exporter, ne serait-ce que pour se procurer

les devises indispensables au commerce international. En résumé, Victor Reuther, qui est directeur général du service des syndicats de l'industrie à la F.A.T.-C.O.I., s'est refusé à faire une déclaration péremptoire au sujet des projets canadiens en la matière, mais il a tenu à dire que les progrès de l'industrie et de l'économie canadiennes, en définitive, ne pouvaient que profiter aux Etats-Unis également.

Au Canada, depuis quelque temps, on examine tous les

moyens possibles de réduire les dépenses astronomiques en devises que provoque l'importation de véhicules-moteurs, qu'ils soient montés ou en pièces détachées. On avait tout d'abord envisagé une subtile forme de protectionnisme qui consistait à taxer les importations pour protéger l'industrie ontarienne. Devant le tollé soulevé par ce projet aux Etats-Unis, les responsables canadiens ont envisagé une autre solution. Il s'agirait, notamment, de développer l'industrie à tel point qu'elle puisse, à son tour, exporter vers les Etats-Unis.

Le R. P. Louis Lachance, o.p., doyen de la faculté de philosophie de l'université de Montréal, est décédé hier soir à l'âge de 64 ans. Né à St-Jaschim de Montmorency en 1899, le Père Lachance avait été ordonné en 1925. Il obtenait en 1931 son doctorat en philosophie. Il était maître en sacrée théologie.

Le Père Lachance enseignait depuis plusieurs années la philosophie à l'U. de M. où il avait participé à la création de la faculté.

Le père Louis Lachance, o.p., est décédé

Le R. P. Louis Lachance, o.p., doyen de la faculté de philosophie de l'université de Montréal, est décédé hier soir à l'âge de 64 ans. Né à St-Jaschim de Montmorency en 1899, le Père Lachance avait été ordonné en 1925. Il obtenait en 1931 son doctorat en philosophie. Il était maître en sacrée théologie.

Le Père Lachance enseignait depuis plusieurs années la philosophie à l'U. de M. où il avait participé à la création de la faculté.

Où étaient Lévesque et Meunier ?

Ils assistaient au "caucus-surprise" mais les journalistes ne les avaient pas vus

QUEBEC (DNC) — Les journalistes ne les ont pas vus, mais MM. René Lévesque, ministre des richesses naturelles, et Jean Meunier, député de Montréal-Bourget, ont assisté au "caucus-surprise" de samedi.

C'est le premier ministre lui-même qui, après avoir lu les quotidiens du matin, a avisé les membres de la tribune parlementaire de cette précision.

Deux journalistes seulement ont assisté à l'arrivée et au départ des ministres et députés qui sont venus au caucus.

Se doutant que l'on y discuterait des résolutions du



dernier congrès de la Fédération libérale du Québec, ils ont porté une attention



spéciale afin de vérifier de visu si MM. Lévesque et Meunier, dont la partici-

Me MAX COHEN, PROFESSEUR DE DROIT À MCGILL

"Maîtres chez nous" est davantage un cri du coeur qu'un objectif politique

Le slogan "Maîtres chez nous" est davantage un cri du coeur qu'un objectif politique, selon Max Cohen, professeur de droit à l'université McGill. Les Canadiens français, a-t-il précisé au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club hier midi, ont effectivement été, légalement et politiquement, maîtres chez eux dans leur propre province depuis que la Confédération existe. La négligence que les Canadiens français ont manifestée à utiliser bien et entièrement leurs possibilités ne doit pas être attribuée à la minorité anglaise du Québec ou à la majorité anglaise au Canada.

M. Cohen s'est également adressé aux Canadiens anglais leur indiquant l'urgence d'adopter, dans toutes les provinces où il existe une portion substantielle de Canadiens français, des écoles françaises et l'utilisation du français devant les tribunaux et aux législatives.

Ces réformes devraient être inscrites dans la constitution, a-t-il ajouté.

Il n'y a probablement personne de responsable historiquement du manque de protection qu'ont reçue les traditions françaises dans cinq provinces du Canada. Plusieurs Canadiens ont commis l'erreur de croire que la culture dominante des anglosaxons dans les provinces autres que le Québec satisfaisait les aspirations techniques et culturelles des Canadiens français.

Il n'y a personne de responsable pour ce manque de protection des traditions des minorités françaises parce que

des études sur l'origine de la Confédération ne laissent pas voir qu'il y ait eu une demande en ce sens tellement forte, quand il y avait réellement demande.

On a exercé une très faible pression en faveur du bilinguisme dans les premières années de la Confédération, parce qu'un bon nombre de chefs canadiens-français du temps étaient passablement satisfaits de l'impression unilingue anglaise des règlements et des débats à la Chambre des Communes.

Beaucoup d'arguments menant à la disparition de la Confédération reposent sur une interprétation de faits qui n'ont pas existé ou qui n'existent pas. Les chefs canadiens-français actuels sont beaucoup plus pittoresques dans leurs affirmations que ne l'étaient leurs grands-pères; ceux-ci seraient étonnés de la violence et de l'ampleur des positions de leurs descendants, a continué M. Cohen.

Le père P.-E. Roy publie un ouvrage sur la liberté des intellectuels dans la Cité

QUEBEC. — Le milieu canadien-français constitue de plus en plus un contexte propice à l'expression des idées les plus diverses comme des opinions les plus divergentes, a dit samedi soir le père Paul-Aimé Martin, C.S.C., directeur général des Editions Fides, en présentant l'œuvre du père Paul-Emile Roy, c.s.c., "Les intellectuels dans la Cité".

Gagnant du premier prix du grand jury des lettres pour l'année 1962, section de la spiritualité, avec son ouvrage intitulé "L'engagement chrétien", le père Roy se penche cette fois-ci sur le rôle de l'intellectuel dans la société moderne et notamment au Canada français.

Cet ouvrage, dit le père Martin, inaugure la collection "Présence", qui a pour but de présenter le témoignage objectif et nuancé du point de vue chrétien, dans le respect de l'opinion adverse et sans

chercher à semer la confusion, à minimiser les difficultés ou à faire des procès d'intentions.

Tout en restant au cœur du débat, Fides entend s'élever ainsi au-dessus du parti pris, moins désireuse d'élever des barrières que de jeter des ponts.

Elle présente une nouvelle collection inspirée par l'esprit de service dans l'optique de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler "l'aujourd'hui de l'Eglise".

"Les intellectuels dans la Cité" ont été lancés au salon du livre de Québec en même temps que "L'Eglise en marche", du père Jacques de Lorimier, c.s.c., et "L'Histoire du Canada par les textes", de Guy Fregault, Marcel Trudel et Michel Brunet, éditées également par la maison Fides.

"L'Histoire du Canada par les textes" a été publiée pour la première fois en 1952. Revue et mise à jour jusqu'à l'année 1960, elle se présente en deux tomes, dont le second est le résultat d'une compilation de Michel Brunet. Ces documents tirés des archives sont à la fois un instrument de travail pour l'étudiant, un supplément aux assertions et aux analyses des manuels, une initiation à la méthodologie de l'histoire, un modèle de cette discipline intellectuelle qui forme l'esprit tout en favorisant la compréhension de son temps et de son milieu, a dit le père Martin.

Colloque du Jeune Barreau

L'association du Jeune Barreau de Montréal organise un colloque place sous le thème: "Le procès, procédures et techniques". Cette réunion d'étude se déroulera en deux étapes et a reçu le patronage du juge Lucien Tremblay, président de la Cour du banc de la reine du Québec.

Ce soir et après-demain, les jeunes avocats traiteront de la préparation du procès et de la présentation de la preuve et de l'argumentation. Deux autres groupes de travail se réuniront respectivement les 5 et 7 novembre et traiteront de la présentation d'une preuve technique, d'une part, et du procès par jury ainsi que de la Cour d'appel, d'autre part.



M. Gilles Perron, Ing. P., représentant des ventes à la Commission hydroélectrique du Québec, sera président de la section des anciens des universités de la campagne du prêt d'honneur qui aura lieu du 1er au 15 novembre prochain et dont l'objectif est de recueillir \$350.000. La nouvelle formule du prêt d'honneur permettra de prêter 5 fois le montant souscrit par le public. La somme de \$25.000 est demandée aux anciens des universités.

PECHE A LA BALEINE

LONDRES. — Cinq pays — la Grande-Bretagne, l'Union soviétique, les Pays-Bas, la Norvège et le Japon — ont signé à Londres un accord prévoyant l'installation d'un système d'observateurs internationaux à bord des expéditions de chasse à la baleine. Aux termes de cet accord, des observateurs de différentes nationalités seront placés à bord de tous les baleiniers opérant dans les mers du Sud et battant pavillon des cinq pays signataires, pour les saisons de pêche 1963-64, 1964-65 et 1965-66.

Inauguration de la Place Crémazie

La Place Crémazie, complexe immobilier qui abrite bureaux et boutiques et qui

Des étudiants demandent que les frais scolaires soient déduits de l'impôt

L'Association des étudiants de la faculté des arts de l'université de Montréal présentera un mémoire au gouvernement du Canada, jeudi prochain, le 31 octobre, à Ottawa. Le but de ce mémoire est d'obtenir la déductibilité des frais scolaires du revenu imposable, pour les étudiants à temps partiel. La loi de l'impôt autorise actuellement cette déduction pour les seuls étudiants, qui font des études à plein temps.

M. E.J. Benson, secrétaire parlementaire du ministère des finances recevra la délégation étudiante. Le mémoire sera présenté conjointement par l'Association des étudiants de la faculté des arts de l'U. de M. et l'Evening Students Association of Sir George Williams University and High School.

SESSION Fédérale

OTTAWA. — Le ministre fédéral du commerce, M. Mitchell Sharp, a affirmé hier aux communes que tous les envois de blé en URSS seraient payés "rubiis sur l'ongle" par l'Union soviétique. Le ministre répondait à une question qui lui avait été posée la semaine dernière par des députés qui voulaient savoir s'il avait été question d'un quelconque troc avec les Soviétiques. Le blé sera payé "en espèces".

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson a déclaré hier aux Communes qu'il était "absolument impossible" d'appli-

quer la rétroactivité aux mesures gouvernementales touchant la sécurité de l'Etat. Le chef du gouvernement répondait au député socialiste de Winnipeg qui l'avait interrogé au sujet d'un marin chassé de l'armée par erreur, parce que l'on croyait son oncle communiste. La nouvelle législation prévoit l'appel possible pour les fonctionnaires licenciés ou mutés pour des raisons de sécurité. Le premier ministre a précisé que ce serait là créer un précédent qui obligerait le gouvernement à agir de même pour d'autres cas antérieurs.

Le deuxième foyer d'incendie non maîtrisé est signalé le long de la rivière Manicouagan, au nord de Baie-Comeau, sur la Côte nord du Saint-Laurent. L'étendue de ce feu n'est pas encore connue.

M. Bernier a invité la population circulant en forêt à la plus grande prudence. "C'est sec partout", a-t-il dit. M. Bernier a cependant précisé qu'on ne songe pas à fermer les forêts à la circulation pour le moment puisque la situation est pratiquement sous contrôle.

Toutefois, a-t-il dit, si les chasseurs pouvaient retarder quelque peu leurs excursions en forêt, ce serait beaucoup moins dangereux. Ils devraient attendre la prochaine pluie avant de se livrer à leur sport favori.

M. Bernier a rappelé que c'est en 1949 que le Québec a connu, pour la dernière fois, une sécheresse d'automne semblable à celle qui sévit actuellement.

Cette année-là, a-t-il souligné, il y avait eu des feux de forêt en novembre et les vents se faisaient beaucoup plus forts qu'aujourd'hui.

QUEBEC. — Le ministère du travail vient de publier le nouveau code de la plomberie qui remplace celui, établi en 1947, qui n'aura plus cours à partir du 1er janvier prochain. Ce code de la plomberie est constitué des règlements régissant l'installation sanitaire dans les immeubles bâtis dans des localités de plus de 5.000 habitants.

Dans certaines localités cependant, quelle que soit l'importance de la population, peut exister un "code local" auquel cas, les règlements municipaux y font loi. Les entrepreneurs, les compagnons et les apprentis en plomberie sont tenus d'observer les règles de ce code. Il y a 1.400 entrepreneurs en plomberie au Québec, groupés au sein d'une corporation présidée par M. Marc Robert.

C'est la modernisation de la profession, résultant de la sortie de nouveaux matériaux et matériels, qui a amené l'autorité responsable à établir ce nouveau code de la plomberie.

AVIS DE DECES

LAURENDEAU. — A Montréal le 26 octobre 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Arthur Laurendeau, époux de feu Blanche Hardy, père de André Laurendeau, rédacteur en chef au DEVOIR. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 octobre. Le convoi funéraire partira de la demeure de son fils (où la dépouille mortelle est exposée), M. André Laurendeau, 415, avenue Stuart, Outremont, à 9 heures, pour se rendre à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là, au cimetière de St-Gabriel-de-Brandon où un libre sera chanté. Direction: Société coopérative de trais funéraires.

ST-AMANT ANTOINE. — A l'hôpital Youville de Noranda, le 6 octobre 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé Monsieur Antoine St-Amant, e non vivant trappeur et menuisier de Dupuy, Abitibi; célibataire et majeur, frère de Hormidas St-Amant de Montréal. Le service funéraire a été chanté par le curé J.D. Roy de Dupuy. Les neveux ou nièces du défunt, enfants de Hormidas St-Amant sont priés de bien vouloir communiquer avec l'exécuteur testamentaire aux soins de Lavigne, Lavigne & Lavigne, notaires à La Sarre, Abitibi, pour plus amples informations.

RANGER. — A Montréal, le 27 octobre 1963, est décédée Mlle Electa Ranger, fille de feu Alfred Ranger, et de feu Virginie Monette, sœur de Bertine et Aurèle. Les funérailles auront lieu mercredi le 30. Le convoi funéraire partira du salon de la Société Coopérative, 4048, rue Papineau, à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

INGENIEUR POUR CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Ce poste permanent, offrant de brillantes perspectives d'avenir, est ouvert à tout ingénieur diplômé ayant au moins 3 ans d'expérience dans l'application des techniques modernes de gestion industrielle relativement, par exemple, à la simplification des tâches, à la réduction des coûts, à l'amélioration des méthodes de travail et à l'agencement général des usines. Les candidats à ce poste doivent avoir suffisamment d'imagination et d'indépendance d'esprit pour pouvoir formuler et développer les plans d'action requis, et avoir le tact et l'énergie voulus pour en diriger la mise en vigueur avec succès.

Le salaire est à discuter; il dépendra de l'expérience du candidat choisi, et inclura une participation à un plan de boni.

C'est à titre confidentiel, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevons les candidatures à ce poste. Le curriculum vitae postulé devra faire état des renseignements personnels aussi, ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience des affaires. Les offres de service devront porter l'indication "Ingénieur" et être transmises à l'attention de M. Richard Mineau à l'adresse suivante:

PRICE WATERHOUSE & CIE
Edifice Canada Cement, Square Phillips, Montréal



AUX QUATRE COINS DU MONDE

MADAME NHU
LOS ANGELES. — "Si je pensais que cela doit être utile, je me ferais brûler vive

Tous les incendies de forêts, sauf 2, ont été maîtrisés

QUEBEC. — Tous les incendies de forêt, à l'exception de deux, sont maîtrisés dans le Québec, annonce le service provincial de la protection des forêts.

La semaine dernière, on avait signalé près d'une quinzaine de foyers d'incendie dans la province.

M. Georges-Henri Bernier, directeur du service de la protection des forêts, a déclaré que l'un des deux incendies non maîtrisés brûle sur une superficie de deux à trois milles près du lac Crépeau, au nord de Rawdon, dans le comté de Joliette.

Un avion-citerne du gouvernement provincial est déjà sur les lieux et on s'apprête à en dépecher un deuxième. L'incendie fait rage sur le flanc d'une montagne.

Le deuxième foyer d'incendie non maîtrisé est signalé le long de la rivière Manicouagan, au nord de Baie-Comeau, sur la Côte nord du Saint-Laurent. L'étendue de ce feu n'est pas encore connue.

M. Bernier a invité la population circulant en forêt à la plus grande prudence. "C'est sec partout", a-t-il dit. M. Bernier a cependant précisé qu'on ne songe pas à fermer les forêts à la circulation pour le moment puisque la situation est pratiquement sous contrôle.

Toutefois, a-t-il dit, si les chasseurs pouvaient retarder quelque peu leurs excursions en forêt, ce serait beaucoup moins dangereux. Ils devraient attendre la prochaine pluie avant de se livrer à leur sport favori.

M. Bernier a rappelé que c'est en 1949 que le Québec a connu, pour la dernière fois, une sécheresse d'automne semblable à celle qui sévit actuellement.

Cette année-là, a-t-il souligné, il y avait eu des feux de forêt en novembre et les vents se faisaient beaucoup plus forts qu'aujourd'hui.

moi aussi" a déclaré à la presse Mme Ngo Dinh Nhu à l'issue de sa tournée de conférences aux Etats-Unis. La "première dame" du Sud-Vietnam, commentant le suicide d'un bonze à Saigon dimanche matin, a déclaré qu'il s'agissait du cas "d'un homme qui voulait parvenir au paradis". "Si je croyais qu'en m'offrant en holocauste, je ferais quelque chose d'utile et gagnerais le paradis, moi aussi, je me ferais brûler vive a ajouté Mme Nhu, qui venait d'assister à la messe à l'église du Bon Berger, de Los Angeles avec sa fille Le Thuy. "Mais ce serait un crime, tout comme dans votre pays où le suicide est également considéré comme un crime" a conclu la belle-sœur du président Diem.

DISMINUTION EN U.R.S.S.

NEW-YORK. — M. Averell Harriman, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires politiques, a accusé le gouvernement soviétique d'opérer une discrimination contre tous les groupes religieux. "Et sans aucun doute, a-t-il dit, la charge la plus lourde de cette attaque a été supportée par les Israélites". Prenant la parole devant le Congrès juif américain, M. Harriman a déclaré qu'une certaine détention s'était produite après la mort de Staline, mais, a-t-il poursuivi, "le répit a été de courte durée. De nouvelles pressions ont été exercées contre les Israélites. L'une après l'autre, les synagogues ont été fermées en Union soviétique, à l'exception de quelques-unes... Il est difficile, sinon impossible, pour un Israélite de jouer un rôle important dans les affaires politiques ou militaires".

STIKKER

PARIS. — M. Dirk Stikker, secrétaire général de l'O.T.A.N., doit se rendre jeudi prochain à Bonn où il s'entretiendra avec le chancelier Erhard, annonce le communiqué du quartier général de l'O.T.A.N. Le communiqué précise que ces entretiens sont dus à l'initiative du chancelier fédéral et sont destinés à la discussion de "problèmes se posant actuellement à l'Alliance".

ISRAEL-ÉGYPTÉ

JERUSALEM, secteur israélien. — Au cours d'une allocution prononcée devant un groupe de dirigeants américains du "Jewish Appeal", M. Levi Eshkol, premier ministre d'Israël, a demandé au président Nasser de rivaliser avec Israël dans la recherche de la paix plutôt que de continuer la course aux armements qui a lieu actuellement. M. Eshkol qui se référait à un discours prononcé la semaine dernière à Suez par le colonel Nasser, a ensuite protesté contre les accusations d'expansionnisme portées par le président égyptien contre l'Etat d'Israël.

SELASIE

NICE. — L'ambassadeur d'Éthiopie, Haile Selassie, est arrivé hier soir à Nice, venant de Paris, en route pour Bamako, où il participera au "sommet" convoqué pour tenter de régler le conflit algéro-marocain. M. Ketema Yifrou, ministre éthiopien des Affaires étrangères, a déclaré que le négus quittera Nice tôt ce

matin pour Bamako, où la conférence s'ouvrira dans l'après-midi.

"Sa Majesté, a poursuivi, M. Yifrou, n'épargnera aucun effort pour restaurer la paix entre l'Algérie et le Maroc, et rechercher toutes les possibilités d'un accord".

GRÈVES EN ITALIE

ROME. — Les fonctionnaires italiens ont observé hier une grève de deux heures pour appuyer la réforme de la fonction publique. La plupart des grévistes ont arrêté de travailler à midi, deux heures plus tôt que d'habitude. Les cheminots ont également reçu pour instruction d'observer une heure de grève au début de leur tour de travail, de même que les employés des postes-télégraphes et téléphones. Le personnel administratif des écoles s'est également joint au mouvement.

MEÑDES EN INDE

NOUVELLE-DELHI. — M. Edgar Faure et M. Pierre Mendès-France, deux anciens présidents du Conseil, ont accepté l'invitation qui leur avait été faite de se rendre en Inde, a annoncé un porte-parole du ministère des affaires étrangères indien. M. Edgar Faure arrivera à la Nouvelle-Delhi le 7 novembre et M. Mendès-France s'y rendra quelques semaines plus tard.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Fondateur en 1885 —

C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagacière — Tél. UN. 1-1891

J. A. W. ARCHAMBAULT & ASSOCIÉS

Comptables agréés

A.W. Archambault, C.A.
D. Archambault, C.A.
J.N. Bolvin, C.A.
G. Archambault, C.A.
P. Lefebvre, C.A.
R. Archambault, C.A.

159 o., rue Craig, UN. 1-1491

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU, PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

R. Gauvin, C.A.
J. Ducharme, C.A.
J. Rouleau, C.A.
G. Prenovost, C.A.
B. Dumais, C.A.
L. Brault, C.A.

561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tel. 381-8011

MADEAU, PAQUET & CIE

Comptables agréés

J. Madeau, C.A.
A. Paquet, C.A.
G. Paquet, C.A.
G. Paquet, C.A.

1245 ouest, Sherbrooke - 842-8812

NADON & DE CARUFEL

Comptables agréés

J. Nadon, C.A.
G. de Carufel, C.A.
G. de Carufel, C.A.
G. de Carufel, C.A.

315 St-Jacques Ouest 331-1218
215 rue St-Jacques Ouest 845-8051

PROULX, D'ORSONNENS & CIE

Comptables agréés

G. Proulx, B.A., C.A.
G. D'Orsonnens, C.A.
G. D'Orsonnens, C.A.

10 ouest, Saint-Jacques VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE

Comptables agréés

J. Raymond, C.A.
G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A.
J. Paret, C.A.

7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX & ASSOCIÉS

Comptables agréés

E. H. Knight & Co.
MONTREAL
QUEBEC - RIMOUSKI

LOUIS-J. TROTTIER

Comptable agréé

1500 Stanley, chambre 432
Montréal VI. 2-9757

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART

Comptables agréés

Edifice de la Banque Royale
Place Ville Marie - 861-8531

THORNE, MUIRHEAD, HOWSON & McPHERSON

Comptables agréés

R.J.P. Thorne, C.A.
J.F. Muirhead, C.A.
A.C. Howson, C.A.
H. Garbutt, C.A.

210 o. b. Crémazie DU. 8-9251

MAHEU, NOËL & CIE

Comptables agréés

J. Maheu, C.A.
A. Noël, C.A.
J. Maheu, C.A.
A. Noël, C.A.

276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal VI. 2-6651
SHERBROOKE TEL. 318-5141

LEBLANC & GAGNON

Comptables agréés

F. Leblanc, L.S.C., C.A.
F. Gagnon, C.A.

418, rue Saint-Sulpice
Chambre 20-30 - Montréal, Qué. VI. 2-2703-4

LEBRIE, ROULEAU & CIE

Comptables agréés

R. Lebré, C.A.
R.M. Rouleau, C.A.

3189, rue Masson, Montréal R.A. 9-5215

COOPERS & LYBRAND

Comptables agréés

630 ouest, boul. Dorchester
755-5140

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER

Comptables agréés

R. Messier, C.A.
J. Jacques, C.A.
G. Gauthier, C.A.

455 ouest, rue Craig, 866-6791

J. ARTHUR DESCHAMPS

Comptable agréé

1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3248

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés

3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS

Comptables agréés

10000, 8000, 8000, 8000
WE 7-4238

BENOIT, GROTHE & DENIS

Comptables agréés

C. Benoit, C.A.
R. Grothe, C.A.
C. Denis, C.A.

10614, DeLaRoche DU. 1-5910

PAUL E. BONNIER & CIE

Comptables agréés

P. Bonnier, C.A.
M. Bonnier, C.A.
M. Bonnier, C.A.

132 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal VI. 2-2761

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés

R.V. Barnett, C.A.
J.R. Glick, C.A.
H.E. Bell, C.A.
A.W. Gilmour, C.A.

500 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.

COURTOIS, FREDETTE & CIE

Comptables agréés

R. Courtois, C.A.
F. Fredette, C.A.
G. Charette, C.A.
R. Poupard, C.A.

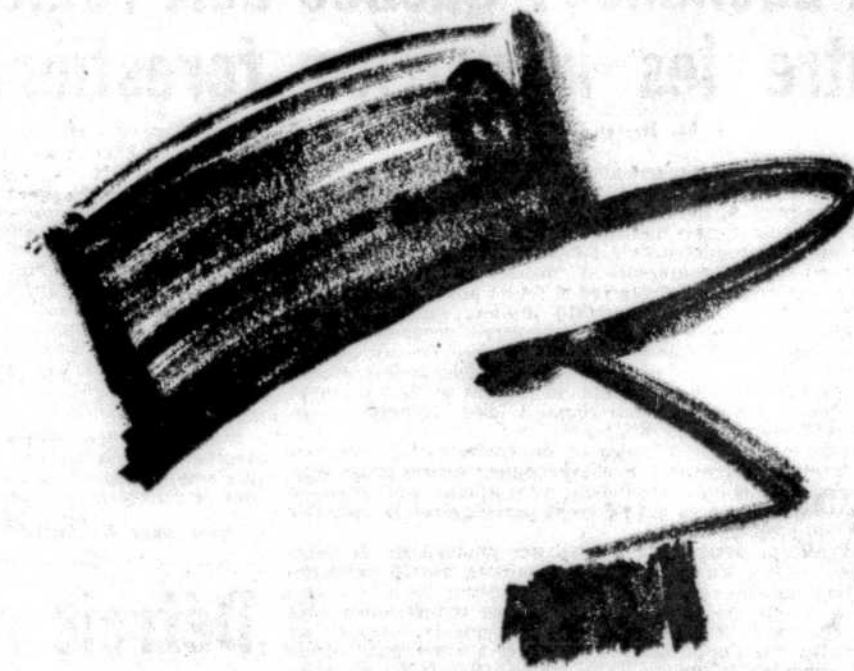
10 ouest, rue Saint-Jacques
Tél.: 842-8621

DENIS, DESMARIS, NOËL & CIE

Comptables agréés

J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
R. Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
O. Noël, B.A., L.S.C., C.A.
G. Desmaris, C.A.

57 ouest, Saint-Jacques VI. 5-5208



France

ÉCONOMISEZ JUSQU'À \$151.00 sur les tarifs ordinaires classe économique

Prenez un jet DC-8 d'AIR CANADA et rendez-vous directement à Paris, porte d'entrée de toute l'Europe.

De là, des lignes aériennes locales vous amèneront facilement en Italie, en Belgique, en Espagne et au Portugal. Profitez des tarifs d'excursion de 21 jours pour faire le plus beau voyage de votre vie. Votre agent de voyages et AIR CANADA se feront un plaisir de vous donner plus de détails sur ce magnifique voyage.

Exemples de tarifs d'excursion de 21 jours, en jets, classe économique depuis Montréal

PARIS OU BRUXELLES* \$400.90 ou \$40.90 comptant \$16.26 par mois (24)

ROME* \$512.90 ou \$51.90 comptant \$20.82 par mois (24)

Tarifs encore plus modiques, jusqu'à 29 fév., par turbo-propulseur Britannia de BOAC, *via lignes aériennes locales.

En vigueur jusqu'au 30 avril, pour des voyages d'un minimum de 14 jours et d'un maximum de 21 jours; le voyage doit être terminé le 30 avril.

AIR CANADA et BOAC assurent le service vers l'Irlande et la Grande-Bretagne.

Consultez votre agent de voyages ou appelez AIR CANADA 489-3411

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116 rue St-Hubert

Voyagez à la canadienne - voyagez par

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

TCA

Saulnier: le gouvernement provincial et la ville de Montréal devront éventuellement jouer un rôle dans la gestion du port

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré hier qu'il faudra, un jour, repenser le statut légal du port de Montréal et celui du Conseil des ports nationaux afin de permettre au gouvernement provincial et à la ville de jouer un rôle plus important dans la gestion des programmes d'expansion du port.

Parlant au terme d'une journée d'étude sur les problèmes du port, organisée par le Conseil du port de Montréal, M. Saulnier a fait valoir que le

port et la ville de Montréal sont intimement liés. Celle-ci a largement bénéficié de celui-ci dans son développement mais à son tour, la ville a contribué puissamment à l'activité du port a affirmé le président de l'exécutif.

M. Saulnier a dit que la révision du statut légal du port devra assurer des relations plus étroites entre l'activité portuaire et l'activité générale de la métropole et de la province.

Le chef de l'administration municipale s'est dit convaincu

que le port, tout comme la métropole du Canada, est appelé à un avenir prodigieux. "Il n'est pas exagéré de dire que la ville entre dans une phase de développement qui fera pâlir tout ce qu'elle a connu jusqu'ici, une phase qui sera marquée notamment par l'Exposition universelle que nous devons considérer à la fois comme un couronnement et comme un nouveau départ", a dit M. Saulnier.

Après avoir rappelé que le port de Montréal joue un rôle

vital dans le commerce international et dans l'économie globale du pays et qu'il a été et reste un des principaux facteurs de croissance de la métropole et de son arrière-pays, de même qu'un instrument primordial dans la vie économique du pays, M. Saulnier a ajouté qu'avec la navigation d'hiver, projet qui peut être réalisé techniquement et financièrement, le port de Montréal ouvrirait 12 mois par année connaître une activité intense. "Ce sera, dit-il, une réelle poussée

pour l'économie de la région de Montréal et un actif considérable pour le commerce extérieur du Canada".

D'autre part, a fait valoir M. Saulnier, l'approche de l'Exposition internationale et universelle de 1967 va se traduire par une forte augmentation de l'activité du port de Montréal, non pas uniquement en raison d'un mouvement de navires provoqué directement par l'édification de l'Exposition, mais à cause également d'une hausse naturelle des échanges inter-

nationaux, liés en partie à la réputation grandissante de Montréal et du Canada dans le monde.

M. Saulnier a affirmé que dans la période qui s'étend d'aujourd'hui à l'Exposition universelle et davantage encore dans la période qui suivra, le complexe portuaire de Montréal sera appelé à jouer un rôle énormément accru, tant du point de vue de l'économie canadienne et des échanges internationaux, que de celui de

la progression générale de la région montréalaise.

"Jamais encore le port de Montréal n'aura-t-il présenté, pour notre ville et pour le pays, un atout aussi décisif", a-t-il dit.

M. Saulnier a insisté pour que les moyens de toutes sortes dont dispose le port de Montréal soient sensiblement accrus, que son équipement technique, déjà considérable, soit renouvelé, modernisé, étendu, afin que le port de Montréal soit véritablement à l'avant-garde, qu'il puisse être considéré comme un modèle du genre, bref qu'il devienne une sorte de port-pilote.

Il a dit qu'il faut faire connaître le port de Montréal non seulement à l'étranger mais aussi dans tout le pays. "Il est essentiel, dit-il, que le grand public ne soit pas seulement intéressé, mais qu'il se sente directement engagé dans l'évolution et le progrès d'un facteur aussi vital de son niveau de vie et de son avenir".

Le port de Montréal fait face à des problèmes considérables

Le niveau de l'eau dans le port de Montréal, la perte relative d'importance du port pour le transbordement des céréales, les horizons nouveaux qu'offrent les 'cadres' ou 'containers', voilà autant de sujets du plus grand intérêt que 150 personnes ont abordés, hier, à l'hôtel Windsor, à l'occasion d'une journée d'étude, sous les auspices du conseil du port de Montréal.

Les experts ont constaté que le niveau de l'eau dans le port de Montréal est en baisse progressive, depuis déjà plusieurs années. Certaines solutions ont été suggérées, telles que des barrages plus permanents que ceux déjà construits, entre les îles de Sorel. L'existence de ces barrages permet à un volume d'eau plus considérable de s'écouler dans le chenal maritime, même si le niveau devait diminuer près des rives.

Quant à la manutention des céréales, on a constaté que le

port de Montréal est bien loin encore de la capacité de transbordement de céréales, quelle que soit la méthode utilisée, que 3,000,000 de boisseaux par jour, que permettent ses installations.

"Des facteurs politiques" ont été évoqués par M. L. J. Stock, vice-président du service des marchandises, Canada Steamship Lines. Il n'a pas donné plus de précisions.

Selon M. André Gagnon, président du Conseil du port de Montréal, la métropole a perdu du terrain quant au volume de céréales qui passent dans le

port, en comparaison des progrès accomplis par d'autres ports canadiens en ce domaine.

Soulignons que l'an dernier 70,000,000 de boisseaux de céréales ont été acheminés par le port de Montréal, alors que 180,000,000 l'étaient par le port de Vancouver. M. Stock a noté qu'une certaine discrimination s'exerce au détriment du port de Montréal qui ne reçoit pas suffisamment de céréales des États-Unis.

Il reste que l'on considère bien à tort le port de Montréal comme endroit d'entrepôt de céréales au lieu de port de transbordement. Ottawa permet au port de Montréal d'entreposer seulement 3,500,000 boisseaux de céréales des États-Unis, alors que la capacité d'entrepôtage ici, s'établit à 22,300,000 boisseaux.

La standardisation internationale, l'inspection douanière simplifiée et des documents d'expédition et de douane plus faciles à rédiger, pourraient établir une ère nouvelle du transport au moyen de "cadres" ou "containers". La construction maritime devra de plus tenir compte de cette forme nouvelle de manutention qui fait d'ores et déjà de constants progrès.

Des ententes devront être conclues avec les débardeurs pour la manutention de ces "cadres". Certes des problèmes surgissent face à l'emploi de plus en plus fréquent des cadres et il faut faire effort pour les résoudre.

On demande une "Place des Arts" dans la capitale

OTTAWA — Une organisation artistique a proposé que la capitale du Canada soit pourvue d'un théâtre national de 9,000,000 qui comprendrait une salle d'opéra de 2,300 sièges, ajoutant que l'inauguration de ce futur théâtre devrait coïncider avec les fêtes du centenaire de 1967.

Dans un mémoire de 105 pages publié aujourd'hui, l'Alliance artistique de la capitale nationale demande que le futur centre d'arts devienne le point de convergence de toute la vie culturelle du pays et serve, annuellement, à un festival national culturel.

Le mémoire signale qu'aucune ville du Canada, de l'importance d'Ottawa, est plus pauvre que celle-ci sur le plan des dispositions à présenter des spectacles et que les capitales d'au moins 22 pays sont, sur ce point, supérieures à Ottawa.

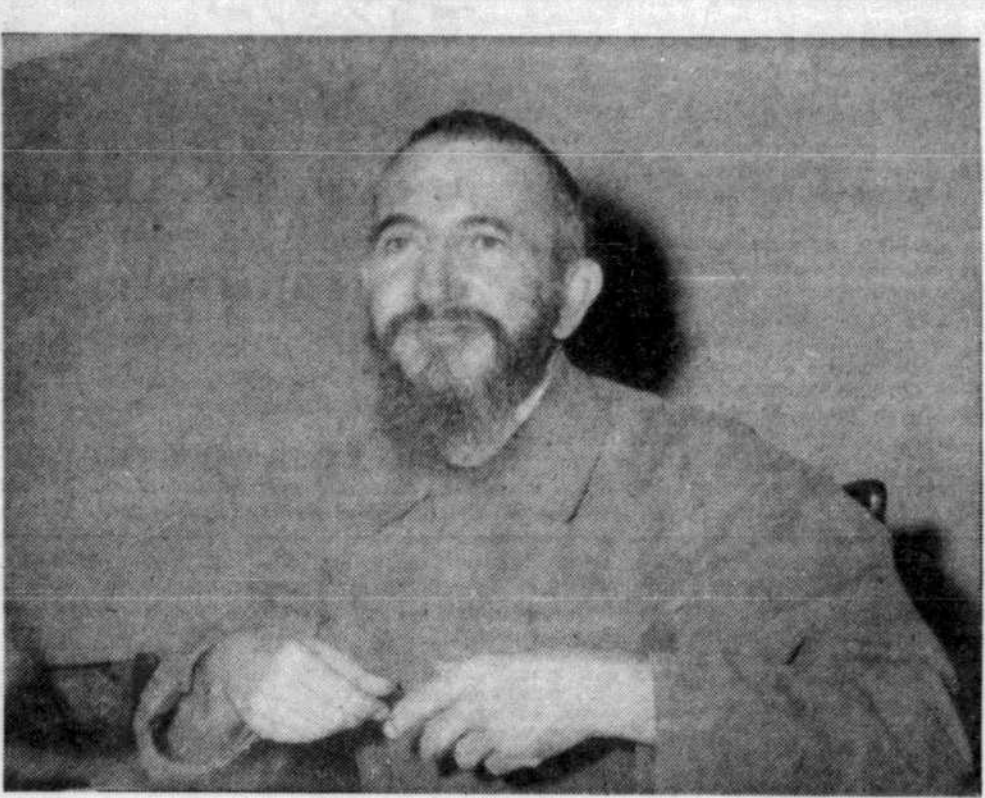
Le mémoire de l'Alliance artistique de la capitale nationale, qui représente 50 organisations artistiques, doit être soumis au gouvernement fédéral d'ici deux semaines.

Johnson attribue à la crainte le retard du rapport sur le P.S.B.M.

LAC MEGANTIC — M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, soutient que le gouvernement libéral du Québec diffère la publication du rapport d'une enquête sur des transactions immobilières du Protestant School Board of Montréal parce qu'il compromet quatre libéraux en vue.

Prenant la parole à une réunion politique tenue en fin de semaine dans cette ville située à 130 milles à l'est de Montréal, M. Johnson a déclaré qu'un rapport a été préparé à l'intention du gouvernement en juin dernier par l'avocat montréalais Kenneth MacKay, libéral bien connu.

M. Johnson a soutenu que si le rapport n'a pas été rendu public, c'est qu'il compromet quatre amis de M. Lesage.



L'abbé Pierre au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier après-midi à la permanence des Disciples d'Emmaüs. (Photo Donati)

L'abbé Pierre: un jour, la faim sera vaincue...

Par Réal PELLETIER

L'abbé Pierre est présentement de passage dans la métropole pour aider à la formation d'une Fédération des disciples d'Emmaüs qu'on retrouve actuellement dans des sections isolées de Montréal, Québec, Hull, Chicoutimi et Granby.

Cela dans le monde entier, l'abbé Pierre s'est présenté hier après-midi aux journalistes de Montréal sous cet aspect d'humilité qui commande à la fois le respect et l'attachement.

Le message de l'abbé Pierre n'a pas de frontières: lutter contre la misère humaine. Sa parole est amour; elle procède d'une conscience des hommes qui a son point de départ dans le concret, si abject qu'il puisse apparaître, chez l'humain sous-alimenté, mal vêtu et mal logé du Pérou, de l'Afrique du Nord ou du Liban.

Qu'il parle de la "perfection de la cathédrale sociale de la Suède" ou de l'illogisme des grandes propriétés terriennes de l'Amérique du Sud, il revient inévitablement à cette réalité première qu'est la condition humaine.

Il s'attarde un moment sur une expérience particulière qu'il a vécue au Moyen-Orient où catholiques et musulmans se sont unis dans le cadre d'une organisation d'Emmaüs

pour combattre des conditions de logement inhumaines.

Il ignore les vœux de la Providence, mais il croit que la faim pourra être un jour vaincue avec le concours de la science des hommes. L'abbé Pierre pense par exemple qu'il sera possible un jour de cultiver le fond de l'océan, comme cela se fait tout autour du Japon, ou qu'on pourra "élever" les animaux de l'océan comme on le fait aujourd'hui sur la terre, permettant ainsi une multiplication fantastique des ressources nutritives disponibles.

Mais que de travail à faire, chez les hommes fortunés d'abord et auprès des humains miséreux ensuite. L'espoir habite l'homme tout entier, un espoir qui ne veut pas se laisser vaincre par la maladie: l'abbé Pierre a subi une crise d'angoisse il y a 10 jours. Les journalistes l'ont appris après la conférence de presse, mais rien ne laissait voir dans l'attitude de l'apôtre un état de santé aussi précaire.

Hier, l'abbé Pierre était en Amérique du Sud. Demain, il sera quelque part en Europe. Aujourd'hui, il est à Montréal et constate qu'il y a des volontaires disposés à travailler à sa cause sont plus nombreux, qu'ailleurs, mais aussi que les gens donnent moins ici qu'ailleurs, compte tenu de la richesse particulière du milieu.

Les employés de la fonction publique (CSN) veulent rencontrer leur patron: LE CONTRIBUABLE

Les employés des services publics membres de la Confédération des syndicats nationaux ont l'intention de rencontrer leurs patrons: les contribuables. Voilà ce qu'ont annoncé conjointement hier lors d'une conférence de presse MM. André Lanciulot et Paul-Emilien Dalpé, respectivement présidents de la Fédération canadienne des employés des services publics et de la Fédération nationale des services.

Il s'agit d'une initiative unique par laquelle les employés des services publics n'ont-ils pas à éduquer le public, mais bien connaître le sentiment populaire, les griefs du contribuable, les suggestions enfin que tout citoyen sera invité à livrer sur la place publique dans le cadre d'une série d'entretiens, qui se tiendront dans les diverses régions de la CSN.

A elle seule, la CSN groupe présentement 32,000 des 150,000 employés des services publics du Québec, soit 12,000 membres à la FCSP et 20,000 à la FNS (employés d'hôpitaux).

La CSN estime qu'elle ne doit pas servir uniquement de compagnie d'assurance pour ses membres, se limitant à leur procurer les divers bénéfices financiers qu'un syndicat peut apporter, mais qu'elle doit également les aider à se situer dans le contexte économique et social du Québec, à comprendre leur rôle d'employés du public.

Les colloques réuniront par toute la province des employés des services publics aux représentants élus, aux Chambres de commerce, aux sociétés Saint-Jean-Baptiste, aux Chevaliers de Colomb, aux Lignes du Sacre-Coeur, à tout mouvement social enfin, dans un milieu particulier, exerce une influence prépondérante.

M. Jean-Robert Gauthier, directeur des services techniques de la FCSP, a précisé que c'est chez les employés de la fonction publique eux-mêmes que doit venir la revitalisation de cette profession et que le temps est fini où

l'on se plaisait "à faire naître des complexes d'infériorité" chez ce large secteur de salariés.

Ces réunions seront organisées dans chacune des six régions du Québec que compte la CSN. On fera largement appel aux postes de radio et de télévision de chaque région. Un animateur, "indépendant" dirigera les débats.

De son côté, M. Lanciulot a fait part du programme d'éducation syndicale pour l'année en cours. Il a insisté sur le deuxième "atelier annuel de la fonction publique" et sur la session d'étude qui portera sur la classification et l'évaluation des tâches.

Le thème de l'atelier qui aura lieu les 1er, 2 et 3 novembre prochains à l'hôtel Estérel, à Sainte-Marguerite,

est le suivant: "Les employés des services publics doivent-ils revendiquer les mêmes salaires à travers la province de Québec ou un salaire différencié selon les régions économiques".

Parmi les conférenciers et les animateurs invités, on trouvera MM. Jean Marchand et Marcel Pélipin, respectivement président et secrétaire de la CSN, le capitaine Jean-Paul Lapointe, président de la Fraternité des policiers de Montréal, le lieutenant André Plante, président de la Fédération des pompiers, Laval Grondines, de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec, Bruno Meloche, conseiller technique à la Fédération nationale des services, ainsi que M. Jean-Robert Gauthier.

Convention collective à l'Hydro

L'Hydro-Québec vient de signer une convention collective de travail d'une durée de deux (2) ans avec le Syndicat des employés de bureau de la Commission hydro-électrique de Québec. Ce syndicat représente les 1,500 employés de bureau du siège social, du centre de service de la rue Jarry, de Beauharnois, de Bout-de-l'île et de Charlesbourg.

Les parties se sont entendues sur une hausse de salaire de 5,9 pour cent pour la première (1ère) année, avec effet rétroactif au 16 mai 1963. Une augmentation de 3 pour cent est aussi prévue pour la deuxième (2ème) année de la convention, soit à compter du 14 mai 1964.

D'autres avantages pour les employés ont aussi été prévus: formule Rand de sécurité syndicale, affichage à l'intérieur d'un service lors de promotion, etc.

Les négociations furent menées, pour le Syndicat par Me Jean-Paul Ste-Marie, assisté de l'exécutif du Syndicat, composé de MM. Roger Desmarais, Claude Reid, Joseph Lavallée, Roger Bourque et Jean-Paul Rivard. Pour l'Hydro-Québec, c'est M. Aimé Campeau, c.r.i., contrôleur des relations ouvrières, qui dirigeait l'équipe de négociation sous la responsabilité immédiate de M. Roger Martin, c.r.i., gérant des relations ouvrières.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 29 OCTOBRE 1963

Le juge Vadboncoeur: l'enquête n'est pas une occasion de vider des chicanes entre la ville et la Corporation de gaz naturel

La Commission d'enquête sur la distribution du gaz naturel reprendra ses audiences à Montréal, le cinq novembre. Le président, le juge Jacques Vadboncoeur, a de nouveau consenti à un ajournement, hier matin, à la demande du procureur de la ville, Me George Gould.

Le témoin expert que Me Gould a invité à venir témoigner n'a pu se rendre à Montréal, hier. Il y sera mardi prochain, a soutenu le procureur de la ville. Il devait faire face à des propositions avec une certaine fermeté par le président de la Commission d'enquête.

"La Commission ne peut se plier aux désirs des témoins... Si le vœu n'est pas présent, nous poursuivons quand même les audiences. Les remarques de ce témoin pourraient être soumises à la commission dans les notes que vous remettrez à la fin des audiences publiques", a déclaré le juge Vadboncoeur en s'adressant à Me Gould.

Le procureur de la ville s'était auparavant attiré une autre remarque de la part de Me. le juge Vadboncoeur. Me Gould venait de réclamer que la Commission d'enquête obtienne copie du contrat de fourniture de gaz naturel, intervenu entre Trans-Canada Pipe Lines et la Corporation de gaz naturel du Québec. Il réclamait une copie française du contrat, qui a été enregistré en Ontario et dont il existe seulement une copie anglaise.

Me Gould a obtenu de remettre à la commission le texte d'une lettre qu'il faisait parvenir à Trans-Canada Pipe Lines au sujet du contrat de vente de gaz à la Corporation de gaz, ainsi que la réponse négative qu'il en a reçue. Par ailleurs, la Commission a pris connaissance d'un télégramme que Me Gould a reçu de M. Grey Hamilton, secrétaire de la Commission nationale

de l'énergie, à Ottawa.

M. Hamilton invite Me Gould à aller consulter, à Ottawa, aujourd'hui, la copie du contrat passé entre la Trans-Canada Pipe Lines et la Corporation de gaz.

M. le juge Vadboncoeur a formulé les remarques suivantes au sujet de l'intervention de Me Gould: "Cette enquête ne saurait être l'occasion pour la ville de vider des chicanes entre la ville, la Corporation de gaz naturel et Trans-Canada Pipe Lines. La Commission ne veut pas servir de champ de bataille à la polémique".

Les délais se prolongeront-ils? Il reste que les audiences de la Commission qui auraient pu durer quelques jours à peine se répartiront sur quelques semaines. La Corporation de gaz naturel du Québec, ainsi que quelques autres entreprises et groupements offriront aussi leur point de vue à la Commission d'enquête.

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS.

L.-M. DESILETS ASSURANCES

Montréal: 389-5054
Québec: L.A. 4-7533
Sherbrooke: L.O. 2-3905

Centre professionnel de Montréal Inc.

801 est, rue Sherbrooke

- \$4.50 le pied carré
- Cloisonnement
- Climatisation
- Chaufrage
- Murs Peints
- Couvre plancher
- Canalisations électriques
- Fixtures électriques

527-2497

Amateurs de tableaux

VISITEZ LA "Galerie d'Art Populaire"

- Tous genres de peintures originales à l'huile
- Prix pour convenir à toutes les bourses
- Tous les sujets exécutés sur commandes

MATERIEL D'ARTISTE

Canvases, faux cadres, jute, maquette, peinture spéciale pour jute, cadres en noyer solide avec fonds prêts à peindre, différentes grandeurs, bas prix.

GRAND CHOIX DE MOULURES POUR DIVERS ENCADREMENTS SPECIAL Cadres en noyer massif 2" largeur 18" x 48" \$8.00

Leçons privées de peinture moderne

Consultations pour décoration artistique de votre foyer

ATELIER ROUSSIL Galerie d'art populaire

SUZANNE ROUSSIL, PROP.

2356 est. Bélanger Tél.: 721-7852

BIENVENUE A BYRRH

le premier apéritif de France

APERITIF A BASE DE VIN. LE BYRRH EST DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS (REFERENCE 540-B).

10.000.000 DE LECTEURS ACHETENT marabout

ROMANS-ENCYCLOPÉDIES-BIOGRAPHIES

marabout université
marabout junior
marabout Flash
marabout géant illustré

EN VENTE PARTOUT À PRIX POPULAIRES

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

EDITIONS MARABOUT KASAN

226 EST. CHRISTOPHE COLOMB - QUEBEC P. Q.

EDITORIAL

L'Université, nôtre mais sans frontières

En ouvrant ses portes au grand public pendant le dernier week-end, la direction de l'université de Montréal a eu un geste particulièrement heureux qu'il conviendrait de répéter sinon chaque année du moins tous les deux ou trois ans. Il est en effet nécessaire que la société canadienne-française connaisse réellement ses universités, qu'elle les considère et celle-là se crée et s'affermisse un courant de sympathie agissante et éclairée. On observe dans tout le monde occidental une volonté nouvelle de l'université d'être présente, quotidiennement en quelque sorte, à la nation. Ce souci rejoint d'ailleurs un mouvement plus vaste qui s'exprime dans une interrogation sur les aspects nouveaux de la mission de l'université et dans la difficile et prudente recherche de la "démocratisation".

Pour une nation quelconque mais singulièrement pour la nôtre, la situation et l'évolution de ses universités doivent être l'objet du plus haut intérêt et d'une constante préoccupation.

Il importe notamment que le public soit parfaitement informé de la vocation particulière de l'enseignement supérieur, irréductible à la seule formation de techniciens et de spécialistes fussent-ils de niveau élevé. Certes, l'université n'est pas tout l'enseignement supérieur mais elle en est l'élément principal et la plus haute expression. C'est une conception qu'il est difficile parfois d'expliquer au grand public, de défendre et d'incarner dans les faits, spécialement en Amérique du Nord.

La notion de "l'université", fabrique de professionnels" commence à reculer lentement mais elle a la vie dure et peut-être certains universitaires même n'y ont-ils pas encore renoncé entièrement. A cet égard, il est heureux que les 25.000 visiteurs aient pu constater à l'université de Montréal l'importance que revêtent les laboratoires, bibliothèques et centres de documentation, c'est-à-dire tout ce qui permet la recherche sans laquelle il n'y a pas d'enseignement supérieur.

On distingue habituellement deux grandes tâches de l'université: l'enseignement et la recherche; elles n'en font qu'une en vérité. Le professeur d'université (le titulaire de chaire, le maître de conférences, l'agréé) qui ne se livre pas à la recherche n'est pas digne de son titre et risque de n'être à la longue qu'un brillant réciteur ou un habile dispensateur de formules; l'université où la recherche est inexistante ou réduite à la portion congrue tend à devenir simplement une école technique supérieure.

Nationale profondément dans son inspiration et ses structures, universelle dans ses préoccupations, pleinement libre dans son enseignement et sa recherche, ouvrant de façon purement gratuite ou désintéressée, préoccupée autant de faire progresser la science que de dispenser les connaissances dans une perspective humaniste: tels sont les caractères fondamentaux de l'université ici comme ailleurs.

Des corporations médiévales au "campus" d'aujourd'hui, le visage extérieur de l'université s'est transformé mais la

vocation première et les grandes caractéristiques sont, pour l'essentiel, restées les mêmes. Mais dans chaque pays ou groupe de pays, le génie national et l'évolution de la civilisation ont coloré, ont particularisé l'expression de cette vocation. Les universités canadiennes-françaises ont subi tout à la fois l'influence française, américaine et britannique, ce qui peut offrir certains avantages mais comporte aussi des inconvénients dont, notamment, le risque de la "bâbelisation", avec des facultés conçues les unes à la française, les autres à l'américaine, avec des formules et une terminologie étrangères à la tradition universitaire des pays francophones. Sous ce rapport, d'ailleurs, nos universités illustrent bien les incertitudes et les contradictions du Canada français tout entier.

Qu'il s'agisse d'un individu ou d'une institution, il ne lui suffit pas de s'exprimer en français pour être de langue et de culture françaises: son organisation, ses programmes, ses méthodes, son style doivent porter la marque de cette culture. L'université McGill se mettrait-elle à enseigner demain en français qu'elle ne serait pas, au sens véritable du terme, une institution de langue française. Aussi, faut-il se réjouir qu'en suscitant la naissance de l'Association internationale des universités de langue française, les universités canadiennes-françaises aient créé un cadre dans lequel le dialogue permanent avec quarante autres universités francophones leur permet de mieux s'alimenter à leurs sources authentiques et de faire équilibre aux inévitables influences du monde anglo-américain.

Les universités canadiennes-françaises en plus d'assumer la grande mission de toutes les universités doivent, sous certains rapports, se reconnaître des obligations particulières à l'endroit de la communauté nationale, en raison surtout des transformations en cours au Québec. Elles sont notamment appelées, tout en conservant à leur enseignement la rigueur et à leur recherche la gratuité indispensables, à accélérer la formation des cadres supérieurs dont le Québec a besoin et à développer l'étude de nombreux aspects encore mal explorés de notre habitat et de notre vie nationale.

Nos universités doivent se défendre en même temps contre deux tentations très nord-américaines: celle qui consiste, sous prétexte de démocratisation, à entrer dans la voie de la facilité et à créer des enseignements au rabais; celle qui, sous couvert d'un faux universalisme, aboutit à dévaluer l'université en y annexant de simples écoles professionnelles à la mode U.S.A., depuis le nursing jusqu'à la haute couture en passant par la diététique et la décoration intérieure.

Nord-américaines par leur insertion historique et géographique, nos universités doivent rester profondément françaises dans leur inspiration, leurs structures et leurs méthodes, leur évolution. L'université est sans doute le lieu par excellence de la synthèse du national et de l'international. Nôtres, mais sans frontières, telles doivent être nos universités.

Jean-Marc LEGER

Où va la commission Laurendeau-Dunton?

Plusieurs Canadiens français aiment à répéter, ces temps-ci, qu'ils n'attendent pas de miracle de la Commission royale d'enquête sur la réalité biculturelle au Canada. Chez certains, c'est la l'expression d'une conviction froide, d'une option déjà faite dans le sens d'une séparation plus ou moins prononcée du Québec d'avec le reste du pays. Chez la plupart, c'est une façon bien canadienne-française de dire que le mandat de la Commission les intrigue et qu'ils ont hâte de voir le travail de la Commission s'engager pour de bon, c'est-à-dire publiquement.

Les commissions d'enquête reçoivent d'ordinaire un mandat portant sur un objet nettement délimité: santé, diffusion, services sociaux, transports, etc. La commission Laurendeau-Dunton a reçu un mandat dont on pourrait dire qu'il est horizontal plutôt que vertical. Au lieu d'étudier en profondeur un secteur particulier de la vie canadienne, elle devra plutôt aborder tous les secteurs de la vie canadienne sous l'angle à la fois précis et vague du biculturalisme.

Curiosité et indécision
A cause du caractère inédit de son mandat, la commission Laurendeau-Dunton suscite chez les Canadiens français une réaction où se mêlent la curiosité et l'indécision. On a hâte de savoir l'extension que la Commission donnera à son mandat. Interprétera-t-elle ce mandat dans un sens très étroit, qui l'obligerait par exemple à se confiner aux seuls problèmes techniques du bilinguisme? Ou dans un sens très large, qui la porterait à définir une conception globale de ce que pourrait être un Canada vraiment biculturel? S'il faut en juger par le nombre de sujets qu'un des coprésidents s'abstient délibérément de commenter en public depuis quelques semaines, la Commission aurait déjà choisi la voie large qu'approuverait probablement la grande majorité des Canadiens. Mais elle voudra sans

doute connaître les limites raisonnables que l'opinion publique aimerait lui suggérer à cet égard. Elle voudra de même être saisie des mille et un aspects que les Canadiens aimeraient voir étudier par la Commission.

Du côté des organismes et associations, on s'interroge sur la manière dont on pourrait, dans les semaines qui suivent, lui présenter les problèmes soumis à la Commission. Il est facile de parler à bâtons rompus de bilinguisme et de biculturalisme. On en parle tous les jours à partir des mille prétextes, la plupart du temps désagréables, que fournit la vie quotidienne. Il est plus difficile de mettre par écrit ses pensées sur le sujet, d'induire de son expérience particulière des réflexions et conclusions capables d'intéresser l'ensemble du pays. On éprouve le besoin d'être stimulé et orienté au départ par ceux qui ont l'avantage réfléchi au problème.

Une convocation opportune

D'où l'utilité de la rencontre publique que tiendra la Commission royale à Ottawa le jeudi 7 novembre.

La Commission veut, ont précisé MM. Laurendeau et Dunton, fournir des éclaircissements sur la nature de son mandat et de l'enquête qu'elle compte réaliser. Elle veut aussi "recevoir des suggestions de corps publics et de parti-

BLOCS NOTES

culiers, propres à préciser davantage le mandat de la Commission."

En procédant ainsi, la Commission évite dès le départ, croyons-nous, les interprétations restrictives et égoïstes de son mandat que lui pourrait chercher à lui imposer plus tard. Elle s'assure tout de suite le concours actif de larges secteurs de l'opinion publique. Et surtout elle invite les groupements et institutions intéressés à un premier dialogue qui aura pour effet de les engager ensuite sérieusement dans le travail.

Il importe que les principaux groupements, institutions et organismes canadiens-français soient présents à cette première rencontre. Cette rencontre contribuera à créer autour du travail de la Commission un climat de cordialité et d'amitié qui nous semble particulièrement important en raison de la nature des problèmes que devra étudier la commission Laurendeau-Dunton. Un travail comme celui-là ne peut être accompli dans une atmosphère d'objectivité sèche et détachée.

Il faudra sans doute, par la suite, prévoir des contacts plus approfondis des dirigeants de la Commission avec des secteurs spécialisés de l'activité canadienne, afin que chaque secteur puisse obtenir de la Commission elle-même toutes les indications nécessaires à la préparation de son travail. Mais cette nécessité n'efface en rien l'utilité de la rencontre plus générale qui

Il y a le Canadien français tout court.

Il y a, bien sûr, le Canadien français aussi Français que le Français



Il y a aussi le Canadien français plus Français que le Français!

LE PÉROU ENTRE LA FAIM ET L'ESPOIR

Un architecte au pouvoir

Par J. Grignon DUMOULIN

Le goût des spectacles, en religion comme en politique, est le trait caractéristique des Péruviens.

E. de Sartiges (1851)

LIMA. — Le 28 juillet 1963, Fernando Belaunde Terry (cinquante et un ans), élu 7 semaines auparavant avec quelque 700.000 voix — environ 40% des suffrages, — est investi président de la République du Pérou (1). Il s'adresse au Congrès archicongrès: "Les derniers seront les premiers, rapportent les Saintes Ecritures, permettez-moi, messieurs, dit-il, de m'inspirer de ces paroles pour dédicier cet instant solennel... à la fière et humble majesté des peuples oubliés du Pérou. Cet oubli se termine aujourd'hui, ici dans ce congrès, en cette première cérémonie du gouvernement que je préside".

Il avait déjà prêté serment: le président du Sénat lui avait passé l'écharpe, insigne du "commandement suprême", que venait de restituer le général Lindley, chef de la junte militaire au pouvoir depuis un an. Des la première phrase de son discours, il était clair que le nouveau régime ne ressemblerait pas aux autres, ou du moins qu'il tenterait de ne pas leur ressembler. "Effet de style, pure démagogie", assuraient une semaine plus tard des adversaires politiques. Peut-être, mais sur l'instant les applaudissements qui saluèrent la péroraison du premier message présidentiel paraissent aussi de certains bancs de l'opposition.

Deux orateurs

Au Pérou, un seul orateur peut, dans ses bons jours, rivaliser avec l'actuel président: c'est M. Haya de la Torre, fondateur et "Jefe Maximo" du grand parti populaire et ouvrier généralement connu sous le nom d'Apra (2). L'éloquence de M. Belaunde Terry est séduisante, parfois romanesque, celle d'Haya est d'un tribun passionné, mais on retrouve chez l'un comme chez l'autre des accents messianiques qu'il est difficile de ne pas rapprocher. L'un ne le verra même collaborer avec le régime typiquement oligarchique de M. Manuel Prado (1956-1962). Ce fauteuil du palais de la place d'Armes tant désiré, c'est finalement Fernando Belaunde Terry qui l'occupera, grâce à une confortable marge de 100.000 voix à la neutralité bienveillante des militaires et... à l'appoint des suffrages fidèles communistes.

Le nouveau président est avant tout un "animal politique", moins ancien dans le métier, moins penseur, plus technocrate, mais tout aussi habile à capter un courant émotionnel latent et à le tourner à son profit. Architecte spécialiste de constructions à bon marché — et ancien doyen de la faculté d'architecture de Lima, sous le régime de F. Belaunde Terry a fait un début modeste dans la politique en entrant au parlement en 1945. Il a été élu sur une liste patronnée par celui qui va devenir — pour trois ans seulement — le président constitutionnel du Pérou: l'avocat Bustamante, porté par une vague populaire

gauchisante que soutenaient les apripistes. Comme nombre de ses collègues, il s'écaille lorsque le général Odría, emporté par le vent de la réforme agraire limitée, planification, réforme de l'enseignement, libération du pouvoir civil (c'est-à-dire neutralité de l'Etat en matière religieuse), revalorisation de la province, tels sont les points essentiels que développent les chefs "apripistes" (du P.A.P.), en particulier Priale, homme de la machine du parti, et l'intellectuel Luis Alberto Sanchez, recteur de l'université de San Marcos de Lima, la plus vieille du Nouveau-Monde.

L'idéologie, la doctrine, sont une chose; la tactique en est une autre. Il se traitait de chercher à résumer en quelques lignes la pensée riche et touffue — de M. Haya de la Torre. Disons qu'elle s'inspire d'un socialisme souple, voire ambigu, aux objectifs à long terme, et qu'elle repose sur une conception de l'histoire étroitement liée aux "contradictions internes" du pays ancien ou récent de l'Amérique latine (qu'on préfère appeler l'Indo-Amérique). Le paradoxe vient de ce qu'un nationalisme et un antimilitarisme aussi accentués à l'origine aient pu déboucher sur un interarméisme des plus étonnants, voire compatibles, pour des esprits non avertis, avec le système. Mais la dialectique permet de concilier bien des contradictions...

Pour l'heure, en juin 1962, M. Haya de la Torre sent à sa portée ce pouvoir qui lui a échappé à plusieurs reprises. Les Etats-Unis ne sont pas contre, c'est un élément dont il faut tenir compte; mais l'armée, toute-puissante au Pérou, ne cache pas qu'elle ne permettra jamais à Haya de pénétrer dans le palais des successeurs de Pizarro. Ce "veto", le chef du P.A.P. veut l'ignorer. Son principal adversaire, Belaunde Terry, ne lui paraît pas, après tout, si redoutable. Le parti d'Action populaire, qu'il a forgé pendant ses six années de retraite! Un simple rassemblement électoral, et en un sens c'est exact. Son idéologie? Pratiquement inexistante; il vise juste à un "dépassement des idéologies". Sa doctrine? Il la définit lui-même comme une "praxis" politique: la planification de l'équilibre homme-terre pour justifier les aspirations à la justice agraire, parle de "capital de bras" (capital des bras, travail collectif) lorsqu'il agit le problème des capitaux nécessaires au développement, préconise un "mélange de libéralisme et de dirigisme", et met un terme à toute discussion sur le nationalisme en se réclamant de la "conquête du Pérou par les Péruviens", formule chère à son chef. Quant au programme de l'Action populaire, avec sa "grande politique des petits travaux", sa philosophie de la route, celle de la forêt, — qui permettra la colonisation des terres vierges — sa "réorganisation de l'économie par le biais d'une "révolution du crédit", il paraît plutôt hirsute. Cependant, tel qu'il est, technocratique et romantique à la fois, avec ses perspectives prudentes de redistribution des terres et de transformation du régime foncier — contre l'indemnisation — il faut avouer que ce programme plaît à la classe moyenne, rassure certains secteurs de l'oligarchie, ne contrarie aucun dessein essentiel de l'armée.

Le seul parti véritable

Son parti — le seul véritable parti du pays — est solidement organisé. Ses adhérents sont endoctrinés, fidèles, disciplinés. A part Tumbes et Piura, fiefs de l'ancien dictateur Odría, tout le Nord, les départements de Pasco, d'Ancaez, de San Martin, d'Amazonas, de Cajamarca, de La Libertad et de Lambayeke et Ica, au sud de Lima, voteront apripiste. La majorité des syndicats ouviens sont contrôlés par le P.A.P. Enfin, ses représentants au Congrès ont fait preuve d'une modération exemplaire: le temps des émeutes insurrectionnelles de 1932 et de 1949 est bien mort. Le programme minimum" de M. Haya de la Torre n'a plus de quoi effrayer le bourgeois. On a mis une sourdine aux slogans anticléricals d'autrefois; l'impérialisme nord-américain n'est plus un poulpe vorace, les nationalisations à outrance ne sont pas considérées comme la panacée à tous les maux. Quant à Fidel Castro, il n'a délivré les Cubains d'une tyrannie que pour les faire tomber sous une autre. Ce n'est guère qu'un jouet dans les mains de Moscou... Bref, c'est à une expérience démocratique que le Jefe Maximo du parti apripiste, que ses fidèles saluent tou-

aura lieu à Ottawa le 7 novembre.

Un début "d'aggiornamento"

La commission Laurendeau-Dunton pourrait être, pour le Canada, le début d'une expérience analogue à celle que le concile a été pour l'Eglise. Nous avons besoin de repenser l'expérience canadienne. Nous refusons, pour la plupart, de couper arbitrairement le pays en trois ou en quatre pour procéder à cette réflexion. Mais nous pressentons que des qu'on commencera à soulever la croûte qui recouvre les problèmes réels de ce pays, c'est toute la question de l'avenir du pays qui sera inévitablement posée.

Aux groupements intermédiaires, reviennent, dans cette recherche exigeante, la responsabilité de poser le problème de la coexistence des deux cultures au Canada à partir de la réalité de tous les jours. S'ils s'acquittent sérieusement de cette tâche, le travail de la Commission royale en sera singulièrement enrichi.

Le travail des mois à venir sera long et plutôt obscur. Mais il sera probablement plus riche et plus vrai, en fin de compte, que les synthèses toutes faites qu'on rédige trop vite, par les temps qui courent, entre les quatre murs d'une chambre fermée sur tout contact avec l'extérieur.

J.C.R.

lettres au DEVOIR

Pourquoi n'y aurait-il pas un architecte dans la commission de l'Expo?

Hon. Gérard Lévesque, Ministre du Commerce et de l'Industrie, Québec.

Lors de sa dernière réunion, l'Exécutif de la Chambre de Granby Inc., sur une discussion en marge de l'organisation de l'Exposition Universelle de 1967 laquelle sera tenue à Montréal, s'est posée la question suivante, à savoir pourquoi, dans une commission semblable, un architecte ne fait pas partie de la commission de l'Expo. Est-ce un oubli de la part des responsables? Est-ce un retard seulement à faire une telle nomination?

Nous l'espérons, quoique ce retard n'est pas, nous le croyons, corrigé immédiatement. Il serait normal à notre humble point de vue, que les conseils d'un architecte faisant partie de la commission, puissent éclairer les autres directeurs, qui, nous en sommes convaincus, n'ont d'autre désir que de faire de l'Exposition mondiale 1967, la plus belle et la plus remarquable jamais vue.

Par la Chambre de Commerce du district de Granby

Denis Gingras, secrétaire exécutif

Bravo! père Angers et Jean Ethier-Blais

Permettez que j'applaudisse aux propos de M. Jean Ethier-Blais au sujet du livre du père Angers. Ils avaient vingt ans et avaient soif d'apprendre les éléments de tout car ces éléments ils ne les connaissent pas". Pour avoir enseigné chez les deux nations du pays, je suis persuadé que nous avons chez nous des talents inférieurs à nul dans les institutions d'enseignement du Canada anglais. Mais de celui-ci, nous devons apprendre le coup en ce qui concerne la démocratisation de l'enseignement.

Nous maltrons, croyant qu'il y allait du salut de nos âmes, tout au long du cours classique

nous ont fabriqué une sorte d'insularité catholique. Jusqu'au déclin de l'agriculture, cette insularité nous protégeait même dans la vie civile. Mais au siècle de l'industrialisation, je ne sais si tant de catéchisme ainsi digéré nous a rendus plus chrétiens que d'autres. On se rend bien compte que nos maîtres se sont trompés et que, plus que jamais, il est temps que l'enseignement chez les Canadiens français ouvre toutes grandes ses fenêtres à la liberté d'esprit. On ne pourra longtemps encore tricher les jeunes.

Jean-Claude CAMPEAU, Hamilton, Ontario

32,5% des suffrages, dépassant d'une courte tête M. Belaunde Terry, tandis que le général Odría s'adjugeait une troisième position fort honorable. Mais les militaires inquiets de ne pas perdre le pouvoir. Chargés de surveiller le scrutin, ils ont, disent-ils, constaté des irrégularités flagrantes. De plus, M. Haya de la Torre n'a pas atteint le pourcentage exigé par la Constitution (33,3%). L'ultime manœuvre de ce dernier, qui consistait à négocier un pacte avec le général Odría afin que le nouveau Congrès, légalement habilité à trancher entre les candidats, puisse contraindre la situation, sera vain. Le 18 juillet, le président Prado est déposé, les élections annulées, une junte dirigée par les généraux Godoy et Lindley, installe sans coup férir au Palais du gouvernement.

Un sérieux risque de conflit

Conformément à l'engagement pris, les militaires, après un an de gouvernement provisoire — austère, il faut le reconnaître — organisent une nouvelle consultation. Leur "veto" tacite, contre Haya de la Torre pèse évidemment sur l'issue du scrutin: de nombreux électeurs pour "voter utile" se prononceraient pour M. Belaunde Terry. En revanche, par le jeu de la proportionnelle, le parti apripiste s'adjugerait la majorité relative à la Chambre des députés, avec 53 sièges contre 50 à l'Action populaire belandiste et 27 aux odristes. Au Sénat, en revanche, le parti du gouvernement détenait 20 sièges, contre 18 aux apripistes et 7 aux odristes. Mais l'alliance tactique que les apripistes et les odristes ont conclue depuis lors, leur permet de contrôler totalement les deux Chambres. Pour peu que l'opposition, majoritaire, choisisse l'obstruction, un conflit permanent risque de s'établir entre l'exécutif et les Assemblées. Le système péruvien a en effet ceci d'a peu près unique en Amérique latine que le régime présidentiel y est largement tempéré par une Constitution qui a beaucoup emprunté à celle de Weimar. Les ministres sont responsables personnellement et collectivement devant le Parlement.

Dans ces conditions, la tâche de M. Belaunde Terry paraît singulièrement difficile. Apripistes et odristes ayant tout à tour rejeté ses offres de collaboration, il a formé une équipe modérée, composée de techniciens de membres de l'Alliance (Action populaire-Démocratie chrétienne) et d'hommes plus ou moins liés à des grandes familles "libérales" du pays (M. Francisco Miro Quesada à l'éducation, M. Salazar Villanueva aux finances). Mais "F.B.T.", comme on l'appelle familièrement, a immédiatement donné aux premières initiatives gouvernementales une orientation beaucoup plus "progressiste" que ne le laissait prévoir même son discours d'investiture, pourtant considéré comme avancé. L'opposition a été déborder par les mesures décrétées au cours des premières réunions ministérielles. Des "cabildos abiertos", assemblées réunies sur la place publique pour désigner à main levée les maires de chaque district, se sont effectivement tenus dans les moindres villages (et sans incident) comme l'a fait promettre M. Belaunde Terry.

En prenant possession de ses fonctions (3), Le 9 août, l'architecte répondait indirectement à ceux qui lui reprochaient de se lancer dans des opérations de style démagogique en décidant la nationalisation de la

Caisse des dépôts, l'expropriation (contre indemnités payables en partie en bons d'Etat) de 78.000 hectares de terres appartenant à de grandes haciendas des zones de Junín et de Cerro de Pasco, et enfin la libre importation du ciment étranger (afin de faire baisser les prix du ciment national).

La première mesure équivalait à la création d'un Trésor jusque-là inexistant, la seconde était une sorte d'"avance" sur la loi de réforme agraire en préparation, la troisième constituait un net avertissement aux trusts. Devant ces initiatives, l'opposition s'est bornée à sourire. "Déclarations romantiques", assuraient les apripistes, "pas trop de précipitation", recommandaient les grands journaux conservateurs. Mais il ne s'est trouvé à peu près personne à Lima pour critiquer à voix haute une orientation assurée de toute évidence de l'adhésion populaire et de l'approbation facile de l'armée. Entre temps, le gouvernement avait annoncé par la voix du porte-parole de l'Alliance A.P.-D.C. (Action populaire-Démocratie chrétienne), M. Oriandini, qu'il négocierait avec l'International Petroleum, propriétaire des grands gisements de pétrole de Brea y Parinas, afin de "récupérer notre richesse nationale". L'International Petroleum soutient avoir hérité sur le sous-sol des domaines de Brea y Parinas de droits historiques "confirmés" en 1922 par un jugement arbitral de la Haute Cour de justice... suite; en conséquence de quoi, elle paie jusqu'à présent des droits très réduits. Au cas où un "accord harmonieux", comme l'avait dit le président dans son discours d'investiture ne serait pas obtenu dans les trois mois, les gisements seraient purement et simplement nationalisés; un projet de loi était même en préparation à ce sujet.

M. Belaunde Terry a été vite en besogne. Pourrait-il continuer sur sa lancée? Cela devient évidemment de ses intentions réelles et de celles de l'opposition. Celle-ci, un peu prise de vitesse au début, impuissante à critiquer des mesures populaires, ne pouvait que se résigner à attendre. La gauche a plutôt cherché à fonder dans la brèche ouverte: d'où le flot des projets de loi déposés à l'Assemblée par les apripistes, demandant notamment l'enseignement secondaire gratuit, le droit de vote pour les analphabètes, etc. Elle a montré, en ordonnant une grève générale le 2 août, en signe de protestation contre la mort d'un paysan, tué la semaine précédente, lors de l'"invasion" d'une grande hacienda du centre, qu'elle donnerait au besoin du fil à retordre au chef de l'exécutif (notamment en matière de revendication de salaires).

(Le Monde)

UN ETAT AU-DESSUS DE L'ETAT

(1) Voir Le Devoir du 28 octobre.
(2) Fondée en 1924, à Mexico, l'Alliance populaire révolutionnaire américaine n'a pas eu jusqu'ici de succès électoraux. Elle est finalement réduite au parti apripiste péruvien, le P.A.P.
(3) Jusque-là, les maires étaient directement nommés par l'exécutif. Les véritables élections municipales doivent avoir lieu en octobre.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI ROUSSAUX LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sanjoli, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditeur. Seule la Parole est le maître. Les lettres et les communications doivent être adressées à "Le Devoir".

Abonnements: édition quotidienne, livraison par courrier, Montréal, Québec, Lévis et Gatineau, \$20. Abonnement à l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$10. Les lettres et les communications doivent être adressées à "Le Devoir".

Telephone: 4-3261

Kennedy lance une campagne intensive pour son projet "modéré" des droits civils

WASHINGTON. — La Maison Blanche et les leaders démocrates du congrès ont lancé une campagne intensive dans le but de sauver le projet de loi sur les droits civils présenté par le président Kennedy.

Mercredi soir, le chef de la Maison Blanche a convoqué une réunion secrète des leaders démocrates et républicains pour chercher à obtenir le soutien des deux partis à son projet, dont le sort définitif devrait être fixé mardi prochain.

Le problème devant lequel se trouve placée l'administration est le suivant: la commission judiciaire de la Chambre a été saisie d'un projet de loi beaucoup plus radical que celui du président et qui, selon la Maison Blanche, a toutes les chances d'être rejeté par la coalition conservatrice du Congrès.

Aussi la Maison Blanche cherche-t-elle à persuader les

membres libéraux de se contenter du projet de loi modéré parrainé par la direction démocrate.

A la suite des échanges de vues de mercredi soir, la commission judiciaire avait décidé de remettre sa prochaine réunion aujourd'hui.

Ce dernier et son frère Robert souhaiteraient que les deux partis approuvent le projet modéré qui aurait davantage de chances de résister aux attaques des conservateurs. Mais à la commission judiciaire, la majorité des républicains s'est prononcée pour le projet plus énergique et les démocrates hésitent à prendre une position contraire, de peur des conséquences qui en résulte-

raient auprès de l'électorat noir.

Les "sudistes" n'ont pas caché qu'ils préféreraient voir ce projet présenté devant la chambre, estimant qu'il leur sera plus facile de le défaire.

Les deux projets renforcent les dispositions prises contre la discrimination sur le plan électoral, interdisant la ségrégation dans la plupart des lieux publics, autoriseraient le procureur général à traduire en justice les auteurs de toute violation des droits constitutionnels et interdiraient la discrimination raciale par les employeurs comme dans les syndicats.

Le projet "énergique" étend l'interdiction de la discrimination raciale à tous les établissements sous licence d'Etat ce qui toucherait les écoles primaires, les associations médicales, etc. Il donne d'autre part au procureur général une autorité discrétionnaire pour interdire des pratiques des questions constitutionnelles. Le président Kennedy craint que de tels pouvoirs passent du plan racial à celui, par exemple, des relations de l'Eglise et de l'Etat.

Vers une normalisation des relations franco-anglaises?

LONDRES. — La commission économique franco-bri-

Les commissions de l'UEO au travail

PARIS. — Le commandant en chef des forces alliées en Europe, le général Lemnitzer doit prendre la parole aujourd'hui à Paris lors d'une séance à huis clos de la commission de défense de l'Union de l'Europe occidentale. La commission, présidée par le Dr Georg Kiesing, de l'Allemagne de l'ouest, se réunit pour deux jours afin de discuter notamment du traité de Moscou et des conséquences qu'il entraîne pour l'Alliance atlantique et le projet d'une force nucléaire de l'OTAN.

Une autre réunion à huis clos de la commission politique aura lieu mercredi et jeudi pour étudier principalement les relations entre le Marché commun et la Grande-Bretagne et les problèmes à long terme posés par l'unification européenne.

tannique se réunit à Londres aujourd'hui et demain et passera en revue les questions d'intérêt mutuel existant entre les deux pays dans le domaine des relations économiques et commerciales.

Ce sera la première fois que la commission se réunit depuis le mois de mai 1961, date à laquelle elle avait siégé à Paris. Aucune réunion n'avait eu lieu durant les négociations de Bruxelles sur l'entrée de l'Angleterre dans la CEE. Par la suite, les relations entre Londres et Paris s'étaient quelque peu détériorées.

La délégation britannique est dirigée par sir Patrick Reilly, sous-secrétaire adjoint du département des affaires économiques du Foreign Office. En juillet dernier, lord Heath, alors secrétaire adjoint au Foreign Office, avait proposé une reprise des travaux de la commission franco-anglaise.

La Chine populaire aura ses armes nucléaires 'd'ici quelques années'

TOKYO. — Affirmant que la Chine populaire a bien l'intention d'acquiescer aux armes nucléaires pour ne pas demeurer une puissance de deuxième ou troisième ordre, le ministre des affaires étrangères chinois a ajouté qu'il s'écoulera "plusieurs années" avant que son pays puisse faire l'essai d'une bombe atomique.

M. Chen Yi aurait expliqué que le retard de la Chine dans ce domaine est dû à la faiblesse de l'infrastructure industrielle du pays.

CONTREBANDE

SAN FRANCISCO. — Les agents fédéraux ont arrêté seize membres de l'équipage chinois du cargo norvégien "Hoegh Dene" à San Francisco après avoir saisi 18 livres d'opium, d'une valeur allant de \$250,000 à \$500,000. Les officiers norvégiens du cargo déclarent tout ignorer de cette contrebande. Un résident du quartier chinois de San Francisco a également été arrêté pour complicité et recel.

Le ministre, qui s'adressait à des journalistes polonais de passage à Pékin, a ajouté cependant que la Chine a presque complètement résolu les problèmes de production des engins nucléaires et atomiques.

L'objectif de la Chine est d'être équipée de bombes atomiques, de fusées et d'appareils supersoniques "d'ici quelques années", a-t-il encore dit. Il a souligné que les Russes s'en sont pris aux Chinois parce que Pékin voulait produire des armes nucléaires alors que les Chinois n'ont rien à se mettre "sur le dos", mais M. Chen Yi a souligné que même si les Chinois manquent du strict nécessaire, la Chine se doit de posséder des armes modernes.

"Que la Chine, a ajouté Chen Yi, possède ou ne possède pas d'armes nucléaires, sa politique intérieure et sa politique étrangère ne changeront pas. Avec ou sans bombes atomiques, la Chine refu-

sera de s'agenouiller devant les Etats-Unis."

Chen Yi a déclaré que l'économie chinoise avait traversé une période de planification après trois années de calamités naturelles, après le retrait de techniciens soviétiques en 1960 et après les restrictions de l'Ouest imposées sur le commerce chinois.

Sur le différend sino-soviétique, Chen Yi a déclaré que les relations entre son pays et l'Union soviétique devraient se fonder sur une base morale plutôt que sur les intérêts particuliers temporaires. Il a exprimé l'avis que les divergences actuelles n'entraîneraient pas une rupture entre les deux pays.

Chen Yi a conclu en disant que la Chine ne prévoit pas d'entrer bientôt dans l'Organisation des Nations-Unies, ajoutant qu'après longtemps que l'ONU sera à la merci des Etats-Unis, la Chine ne pouvait que mépriser l'organisation mondiale.

Dahomey: l'armée au pouvoir

LONDRES. — Le président du Dahomey, M. Hubert Maga, a démissionné. Le colonel Soglo, chef de l'état-major, a pris le pouvoir. L'Assemblée a été dissoute.

Cette décision fait suite, semble-t-il, aux entretiens qu'ont eus hier au camp Guezo, à Cotonou, les représentants de l'armée et les responsables syndicaux, qui mettaient comme préalable à la fin de la grève générale déclenchée samedi et des manifestations la démission du président Maga.

Six personnes ont été tuées dimanche à Cotonou, au cours de heurts entre des partisans du président Maga et l'armée. Selon des informations parvenues à Lagos, des partisans de l'ex-président Hubert Maga auraient attaqué des manifestants, à coups de flèches et l'armée aurait riposté.

Deux garçons ont été tués par des flèches et deux hommes tués par des soldats. Les militaires ont alors poursuivi les partisans de l'ex-président, jusqu'à leurs domiciles, auxquels ils ont mis le feu. Deux des manifestants ont été brûlés vifs.

Les premiers signes d'un malaise au Dahomey étaient venus de Porto-Novo, où il y a huit jours des manifestants descendaient dans les rues, réclamant la réincarcération du député Bohiki, impliqué dans une affaire de meurtre. Le couvre-feu était imposé et le calme revenait dans la ville lundi soir. Mais en fin de semaine, d'autres manifestations hostiles au gouvernement se déroulaient à Cotonou. Samedi, l'Union générale des travailleurs dahoméens lançait un ordre de grève, largement suivie dans la capitale, où se poursuivaient les manifestations. Le syndicat demandait la libération des travailleurs détenus et la satisfaction des revendications des travailleurs.

Le dialogue engagé entre les responsables syndicaux et les autorités le même jour pour tenter de trouver une solution à la crise semblait avoir abouti. Mais quelques heures plus tard, le colonel Soglo annonçait la dissolution de l'ancien gouvernement, de M. Maga et la formation d'un gouverne-

ment provisoire de trois membres toujours, présidé par M. Maga.

Apparemment, la constitution du triumvirat ne donnait pas satisfaction aux syndicats. En effet, les manifestations reprenaient dimanche matin à Cotonou, où des milliers de personnes se sont dirigées vers le palais présidentiel, réclamant la démission de M. Maga et demandant au colonel Soglo de prendre le pouvoir. La grève se poursuivait dans tous les secteurs.

Une impasse

Réunis au camp Guezo pour tenter de dénouer la crise, responsables syndicaux et représentants de l'armée parurent à un moment dans l'impasse: les premiers réclamaient la démission de M. Maga, seule mesure, affirmaient-ils, susceptible d'amener la détente et la reprise du travail. L'armée de-

mandait au préalable l'arrêt des manifestations.

Un accord est intervenu en début de soirée: le colonel Soglo a annoncé que le président Maga démissionnait, et qu'il prenait le pouvoir. Le gouvernement provisoire constitué dimanche et l'Assemblée nationale sont dissous. La constitution du 26 novembre est suspendue et sera revue dans les plus brefs délais. Le colonel Soglo a également demandé la reprise du travail.

Durant la crise, la circulation dans les Etats limitrophes du Dahomey a été maintenue, mais tous les véhicules sont soumis à la fouille à l'entrée du territoire.

A Lomé, M. Georges Apedoh, ministre togolais des affaires étrangères, a démenti les informations selon lesquelles des soldats togolais étaient intervenus aux côtés des forces dahoméennes durant les événements.

AUTRE ARRESTATION

AYLESBURY. — Le propriétaire d'un cercle londonien, Robert Welch, a été inculpé hier par le tribunal d'Aylesbury dans le cadre de l'insurrection menée à la suite de l'attaque du train postal Glasgow-Londres perpétrée en août dernier. Welch avait été arrêté vendredi dernier à Londres. Sa demande en liberté sous caution a été refusée. Dix-neuf personnes sont maintenant impliquées dans le hold-up du train postal.

D'autres nouvelles internationales à la page 2



Le Tromblon d'Argent est en train de devenir le rendez-vous par excellence des gourmets de la métropole... et leurs invités sont tous d'accord! Le TROMBLON D'ARGENT 849-3214, 1616 rue St-Hubert au nord de DeMontigny près du terminus de la Provincial Transport.

LE ROYAL-ROUSSILLON

"La Soirée Miracle" de l'Institut de Personnalité

Ou... les 3 heures les plus merveilleuses qu'un homme ou une femme puisse consacrer à son avenir!...

Existe-t-il vraiment un adulte si affairé qu'il ne puisse consacrer une soirée à son avenir? A votre intention, mesdames, messieurs, l'Institut de Personnalité a créé une "Soirée Miracle" où vous constaterez comme il est facile de devenir sûr de soi et de mieux se connaître.

Votre "Soirée Miracle" vous expliquera les moyens à prendre pour surmonter la peur de l'opinion des autres, le doute, la timidité, le trac, les soucis.

Votre "Soirée Miracle" vous apprendra comment cultiver la confiance en soi, augmenter votre enthousiasme, développer vos talents de chef, faire valoir vos idées en toutes circonstances.

Vous verrez que cela va vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à posséder plus de prestige, à influencer les autres. Tout cela signifie pour vous... départ vers une vie nouvelle!

Mesdames, Messieurs

Venez assister gratuitement à notre "SOIREE MIRACLE"

VOUS EN SORTIREZ ENRICHIS D'IDÉES NOUVELLES

Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 222 (entrées par 1400, rue Berri, 4^e étage l'ascenseur) Ce soir, mardi ou mercredi à 8h, p.m.

Facilités de stationnement au 951 est, DeMontigny. Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-6166.



L'Institut de Personnalité

Fondateur: Jean-Guy Leboeuf, B.A., L.S.C.

Auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!"

C'est nouveau! C'est formidable!

C'est "SPA"

Une véritable station thermale dans votre foyer



Pourquoi souffrir!
Soulagez-vous
ne vous plaignez
plus ainsi



Dans votre bain "SPA" vous relaxerez en traitant vos douleurs

Fait merveille dans les cas de

**DOULEURS MUSCULAIRES—FATIGUE NERVEUSE
• MANQUE DE SOMMEIL •**

et de toutes les douleurs dues à notre climat humide et froid

- Aucune installation nécessaire
- Aucun entretien
- S'adapte à toutes les baignoires
- Positivement aucun contact électrique



**TONIFIANT
RAFRAICHISSANT
RELAXANT
REVITALISANT**

source sûre de
JOIE ET D'ENTRAIN

Pour un essai GRATUIT retournez ce coupon

CENTRE THÉRAPEUTIQUE DE MONTRÉAL

C.P. 85, Station Youville, Montréal — Tél.: 272-9955

Sans obligations de ma part, veuillez me fournir de plus amples informations sur votre cure thermique "SPA" à domicile.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL. _____

J'AIMERAI SOULAGER MES DOULEURS DE _____

REPRESENTANTS REGIONAUX DEMANDES L.D. 25-10-63

Ce massage vibratoire par l'eau est très agréable et vous coûte à peine quelques sous par jour.

Vous permet mesdames d'obtenir et garder une belle silhouette (l'action simultanée d'un bain turc)



À Prix d'Aubaines!
TOUTE LA MARCHANDISE DOIT ÊTRE ÉCOUÉE
POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT

**À PRIX RÉDUITS
JUSQU'À
ÉCOULEMENT
COMPLET**

**VENTE
D'INVENTAIRE**
33% DE RABAIS SUR TOUTES
Y COMPRIS LES ACCESSOIRES

**AUX
PLUS BAS
PRIX**
TOUS LES MODÈLES
EN MONTRE

50% RABAIS
TOUT DOIT ÊTRE VENDU

**D'ICI LA FIN
DE LA SEMAINE**

Images of a car, a TV, a washing machine, and a bicycle.

Avez-vous vu des annonces intéressantes dernièrement?

Vous avez découvert des aubaines récemment? Alors, pourquoi ne pas en profiter en ayant recours au Plan de Financement Familial de la Banque de Montréal?

Grâce à ce plan économique comportant une assurance-vie, un versement mensuel régulier suffit à combler tous vos besoins en fait de crédit personnel — et vous pouvez échelonner vos versements durant une période allant jusqu'à trois ans.

Si vous découvrez une aubaine — renseignez-vous sur le Plan de Financement Familial à la succursale de la Banque de Montréal de votre voisinage.



BANQUE DE MONTRÉAL

Plan de Financement Familial

Il y a 85 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTRÉAL

GROUPÉZ SOUS LE MÊME TOIT TOUT LE CRÉDIT DONT VOUS AVEZ BESOIN. PRÊTS ÉCONOMIQUES COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE.

L'univers féminin

La veuve a droit à la pension de son époux

par Evelyn GAGNON

Le régime de retraite que propose le gouvernement provincial devrait prévoir qu'une veuve chef de famille aura droit au plein montant de la pension de son mari quand celui-ci a contribué à la caisse de retraite pendant sa vie active. C'est ce que croit madame Thérèse Gagnon, chargée des services à l'Association des veuves de Montréal.

Madame Gagnon est partie en fin de semaine pour la Suède, avec un groupe de syndiqués de la CSN qui se rendent dans ce pays pour étudier son régime de sécurité sociale. Elle y va en qualité d'observateur pour la Fédération des caisses populaires Desjardins, mais elle s'intéressera plus particulièrement au traitement fait aux veuves suédoises.

Déjà, par les renseignements qu'elle a recueillis avant son départ, Mme Gagnon sait que les veuves suédoises sont mieux pourvues que les veuves canadiennes. En Suède, la femme reçoit, à la mort de son mari, une pension équivalant à 75 pour cent du salaire que gagnait celui-ci au moment de son décès, plus des allocations de logement. En outre, lorsqu'une nouvelle convention est conclue à l'usine où travaillait le mari, la veuve bénéficie des augmentations de salaire que l'entente peut comporter.

Au Canada, au Québec, rien de tel. Il est même presque impossible d'obtenir des statistiques sur le nombre de veuves au pays. Le dernier recensement classe dans la même catégorie veufs et veuves, quels que soient leur âge et leurs charges familiales. Selon certaines estimations, il y aurait environ 120,000 veuves au Québec, dont 60,000 dans Montréal. Personne ne s'a jamais fait d'étude scientifique sur leur nombre et leurs conditions.

Cette absence des données de base est symptomatique du manque d'intérêt des pouvoirs publics pour cette catégorie de citoyens. Négligence grave, surtout

quand il s'agit de ces veuves chefs de famille, jeunes, qui ont des enfants à éduquer et à faire instruire.

On a parfois l'impression que la société pénalise la famille dont le père est mort. Un homme qui meurt à 30 ou 35 ans n'a pas eu le temps d'amasser un capital suffisant pour prévoir l'éducation complète de tout petits enfants. Ces enfants, normalement, seront à la charge de la famille pendant 15 ou 20 ans encore. Une jeune femme qui se retrouve seule responsable de cette tâche, que peut-elle faire? Réclamer la pension des "mères nécessiteuses"? Celle-ci ne donne qu'une sécurité minimum, et son nom même a quelque chose d'odieux qui classe ses bénéficiaires dans une catégorie marginale de la société.

Mme Gagnon cite d'ailleurs des cas de jeunes qui traînent comme une tare le titre de "fils de mère nécessiteuse" dans les groupes d'enfants et jusque dans leurs premiers milieux de travail. Car, d'après le régime présentement en vigueur, dès que l'enfant commence à travailler, la pension à la "mère nécessiteuse" est coupée, et les services gouvernementaux poursuivent des enquêtes dans les milieux de travail pour connaître le revenu de l'enfant. Heureusement, le gouvernement se propose de réviser tout le régime de pensions d'Etat, et on peut espérer qu'il songera à ce problème.

Cette pension, à laquelle n'ont pas droit les veuves qui ont un petit capital ou une propriété d'importance moyenne, n'est pas suffisante. Que reste-t-il à faire? La jeune veuve n'est généralement pas préparée à occuper un emploi spécialisé et rémunérateur. Elle pourra travailler, mais à des salaires très bas, à des salaires en tous cas qui ne seront jamais suffisants pour permettre d'engager une aide familiale à la maison. Les enfants resteront seuls, ou seront confiés à la

garde d'une institution, au moment même où l'on constate que trop d'enfants sont hébergés dans de telles institutions. La famille sera détruite, et l'avenir des enfants compromis. Et pour quel crime? Simplement parce que la mort a frappé.

Pour peu qu'on s'y arrête, l'injustice d'une telle situation saute aux yeux. Et si on ne s'y arrête pas davantage, c'est qu'il faut peut-être avoir vécu ces conditions pour en connaître la gravité, et que celles qui les ont vécues ont trop à faire pour pouvoir exprimer publiquement des revendications.

L'Association des veuves de Montréal pourra jouer un rôle important pour faire connaître les besoins de ses membres, particulièrement celles qui sont chefs de famille. Il faudra d'abord prévoir une représentation des veuves au Conseil supérieur de la famille que projette de créer le ministre québécois de la famille et du bien-être.

On sera alors mieux en mesure d'étudier et de mettre en pratique des solutions aux problèmes des familles dont le père est mort. L'extension de la pension du mari aux veuves en est une. L'Association des veuves de Montréal, dans un mémoire soumis à la commission d'enquête sur l'assistance publique en suggère d'autres: • l'augmentation des barèmes de base des pensions aux "mères nécessiteuses" afin de leur permettre de vivre sans laisser leurs enfants sans surveillance pour travailler à l'extérieur;

• que la pension et l'allocation scolaire soient accordées à la "mère nécessiteuse" jusqu'à la fin des études de son enfant, quel que soit son âge;

• que la mère nécessiteuse qui garde ses enfants à la maison reçoive un montant égal à celui qui est accordé aux institutions où de tels enfants sont placés, ainsi que les services gratuits que l'on accorde en institution.

Beauté d'avril sous un soleil d'OCTOBRE

Ce magnifique soleil et ce ciel d'un bleu extraordinaires qui sont nôtres ces jours-ci, nous rendent tous un peu fous, un peu ivres. Dimanche dernier, les pentes du Mont-Royal étaient recouvertes de corps dormant ou rêvant à l'euphorie d'un automne éternel.

Dans la même veine, l'Association des Importateurs de vêtements de plage et de jeux d'eau et de soleil, convoient la semaine dernière, la presse montrealaise, à bord d'un appareil Douglas D. C. 7 de la compagnie KLM, pour leur présenter leurs collections printemps-été. Court-vêtues - les bikinis seront décidément très en vogue - les jolies mannequins évoluèrent à bord de l'avion qui ne décollait pas.

Ces collections représentaient des maillots de différents pays. De l'Autriche, nous avons noté les maillots deux ou trois pièces, de couleur marine, portant la marque de commerce Elastan. L'un d'entre eux, en denim - tissu que nous n'avons pas l'habitude de retrouver en maillots de bain, était particulièrement réussi. De ton orange, la culotte assez montante et le soutien-gorge complètement élastique dans le dos semblaient fort confortables. L'ensemble se complétait d'une sortie de bain également en denim.

De l'Italie, les hommes admireront les profonds décolletés dans le dos des maillots Albatross. L'Italie vous offre le classique maillot d'une pièce marquant les hanches d'une coupe horizontale ou les bikinis qui sont petits, petits, petits. Malgré le minimum de tissu employé à leur confection, nous vous faisons remarquer que les célèbres bikinis signés Linda Lou valent environ \$20, à \$30. L'Italie emploie également le marine, strié de rouge, le bleu ciel et quelques jaunes se mariant bien avec la mer, dit-on.

Israël présentait le Fabiola 919 à des dessins égyptiens: la France exportera au Canada ses maillots Cabanon (même compagnie que le matériel de camping) Carabelle et Hippocamp. Ils sont tous en helanca, tergan, rilsan, tissus synthétiques qui ont fait leur preuve. Ils sont à rayures fines comme des albumettes; ils sont noirs, marines ou bleus ciel, et en France comme en Italie, les bikinis sont à l'honneur pour les jolies filles.

EFFACEZ LES RIDES DU VISAGE
TRACEZ UN NOUVEAU SOURIRE

La maison Elizabeth Arden présentait à son tour, à la presse, lundi midi, une ambassadrice de la beauté, Christine Deas, spécialiste en traitement de beauté et maquillage qui sera à votre service, mademoiselle et madame, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 2 novembre au rayon des cosmétiques de la maison Simpson.

Si vous croyez qu'un examen de beauté peut être remis jusqu'à ce que les enfants aient grandi ou jusqu'à ce que vous ayez atteint un échelon supérieur dans votre carrière, vous vous trompez gravement, dit Christine Deas. Il est temps, si vous avez dépassé 18 ans, que vous regardiez votre visage sous une nouvelle lumière. Il est souvent difficile de le faire soi-même, et nos amis n'osent réellement pas nous aider; ils préfèrent nous lancer des fleurs, continue Christine, plutôt que de nous dire la vérité. C'est pourquoi vous devez consulter une esthéticienne ou une spécialiste en produits de beauté. Le principal problème auquel Christine travaille est de faire disparaître les rides disgracieuses aux coins de la bouche et sur la lèvre supérieure. Elles sont loin d'être irrémédiables, affirme-t-elle. La plupart des rides sont simplement dues à un relâchement des muscles. La maison Arden possède une huile spéciale à bases d'herbes qui s'utilise avec des mouvements de massage pour effacer ces rides. Cette technique, d'après Christine, est très facile à reproduire à la maison. Si vous avez envie de la connaître davantage, vous êtes invitées à la consulter. Il est évident que ces consultations sont gratuites.



Maillot d'importation française, le Verdène est distribué au Canada, dans les grands magasins sous le nom d'Aqua-Star. La culotte marine est découpée aux hanches d'une ceinture et les rayures bleues et blanches sont le signe de la mode printemps-été 64.

LES FEMMES EXCENTRIQUES SONT SOUVENT HYSTERIQUES SELON LE DR LOVSHIN

VINELAND, Ont. — Les femmes qui portent ces toilettes criantes, des chevelures excentriques et qui se fardent abondamment peuvent être identifiées souvent comme des personnalités hystériques, a déclaré hier le Dr Leonard Lovshin, membre de la Fondation médicale de Cleveland. Il a dit devant les membres de la section ontarienne du Collège des praticiens du Canada que ces femmes trouvent habituellement un débouché à leur hystérie dans les

carrières de mannequin et d'actrice de cinéma et souvent dans la maladie. "Elles subissent un nombre incroyable d'opérations et elles absorbent toutes sortes de médicaments", a dit le Dr Lovshin. "Il y a toujours quelque chose qui ne va pas chez ces femmes, que rien, au demeurant, ne semble pouvoir guérir". Le Dr Lovshin a dit que la personnalité hystérique, qui se rencontre presque exclusivement chez les femmes, s'adap-

Les enfants russes apprennent une seconde langue dès la 2e année scolaire

MONTRÉAL. — Mme John Pocock de Toronto a déclaré à son retour d'un voyage en Union soviétique que tous les enfants dans la république soviétique d'Azerbaïdjan apprennent deux langues à l'école dès la deuxième année.

La présidente de la Voix des Femmes pour la région de Toronto s'est rendue en URSS avec Mme Thérèse Casgrain et Mme Jeanne Duval de Montréal. Mlle Beatrice Bridgen, travailleuse sociale de Winnipeg; Mlle Helen Howse de Prince-Albert; et Mme Martha Friesen de Vancouver.

Elle a déclaré que le russe ou l'azerbaïdjanais sont employés dans les écoles et que les élèves sont libres de choisir l'école de leur choix.

Une Japonaise admire le système de retraite au Canada

TORONTO. — Mme Kiku Fukuchi a loué le système de retraites au Canada. Présentement en voyage au Canada, Mme Fukuchi est la présidente régionale de la Fédération pour la santé des mères et des enfants du Japon. Elle fait partie du groupe des trois femmes envoyées par le ministère de l'éducation du Japon, pour étudier les organisations du Canada.

Mme Kiku Fukuchi a déclaré lors de son passage à Toronto qu'elle travaillerait à faire obtenir une retraite aussi élevée qu'au Canada pour les Japonais en âge de la recevoir.

Opinion sur les écoliers torontois

TORONTO PC. — Un professeur de Louisiane déclare que sa première impression sur les écoliers de Toronto est qu'ils apprennent mieux que les enfants de sa région, mais que les discussions en classe y sont moins vivantes.

Helen Fassentold, qui vient de Bâton Rouge pour enseigner à l'école séparée de St-Jude, à Weston, dans la banlieue de To-

ronto, déclare: "Mes élèves ici sont plus polis et plus respectueux. Ils sont cependant plus réservés et moins directs. On dirait qu'il faut leur arracher une dent quand il s'agit de leur faire exprimer une opinion."

Elle aime l'atmosphère cosmopolite de l'école catholique de Weston. Elle a des élèves hollandais, polonais et irlandais, outre ses élèves canadiens.



le véritable ADAMS-TRAINER breveté

VOULEZ-VOUS RESTER JEUNE?
SANS EXERCICE N'Y COMPTEZ PAS

Seul un exercice rationnel et équilibré régulièrement effectué pendant 10 minutes tous les jours, permettra de modeler votre corps et vous aidera à conserver l'éternelle jeunesse.

Retournez cette annonce à UNIVERSPORT INC., 3255 Côte-des-Neiges, Tél.: RE. 8-2968. Pour obtenir une luxueuse brochure n'oubliez pas de mentionner vos noms, adresse, téléphone en lettres d'imprimerie.

A RETENIR: Vous pouvez vous rendre à PARIS par avion, tous frais payés en participant au Concours ADAMS-TRAINER. En vente chez les grands spécialistes de la "condition physique".

GAGNON SPORT — 7125, rue St-Hubert, Tél.: 273-1578
CENTRE DU CAMPING — 981 boul. Labelle, Chomedey — 681-1556
CHEVRIER SPORT — 170, rue St-Jacques, Ville St-Pierre — 484-1614
PALAIS DES SPORTS — 815 Côte d'Abraham, Québec — 529-9638
GAGNON FRERES — 406-106, rue Racine, Chicoutimi — 543-1591
NORDET SPORT INC. — 290 rue St-Germain, Rimouski — 723-8343

MEFIEZ-VOUS des imitations et contrefaçons. Toujours limité, jamais égalé... car le pédalier de l'appareil ADAMS-TRAINER est garanti à vie.

Premier prix de langue italienne

Mademoiselle Réjeanne Vezau, infirmière-hygieniste au Service de santé de la ville de Montréal, vient d'obtenir le certificat de langue italienne de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal. Mademoiselle Vezau s'est classée première et a mérité le prix de la société culturelle Dante Alighieri de Rome, Italie.

INSTITUT D'ART CULINAIRE

1253 RUE MCGILL COLLEGE

(entre St-Catherine et Place Ville-Marie)

Commençant les 5, 6, 7 novembre 1963

COURS DE CUISINE PRATIQUE

ET COURS DE FINE CUISINE ET DE RÉCEPTION DE FÊTES PAR LE CHEF ET PROFESSEUR FRANÇAIS M. HENRI BERNARD

Assister aux séances, présentation avec démonstrations et dégustations les — mercredi 30 — et jeudi 31 octobre à 1h.45 p.m. et 7h.45 p.m.

Tél.: 861-9697

Admission sur réservation seulement

Prix spécial de la séance avec recettes écrites \$1.50



Voici l'un des meilleurs sherrys* au monde. Goûtez-le, vous verrez que rien ne peut remplacer la qualité.

*Et voici les trois autres:

Le Bristol Cream de Harvey la "crème" des d'arose...

Le Bristol Dry de Harvey pour l'amateur de sherry bien sec.

Le Bristol Milk de Harvey d'arose doux, de prix moyen.

HENNESSY
Deux siècles de tradition
Deux siècles d'excellence

Voilà pourquoi le cognac Hennessy, mis en bouteilles en France et provenant des plus grandes réserves au monde de cognac vieux, est

LE COGNAC PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

Québec doit régler le différend... Les négociations...

(Suite de la première page)

soutient-il, n'existe nulle part ailleurs, ni en Suède, ni en Colombie-Britannique, ni aux États-Unis.

"Je crois que les mesures préconisées par l'UCC dans le moment ne pourraient avoir qu'un effet temporaire dans la stabilité de la population des villages marginaux et qu'elles n'empêcheraient en rien la population de ces villages de se déplacer graduellement vers des centres industriels ou des milieux agricoles prospères. C'est ce que l'on observe en Suède, où, malgré le fait que la moitié du terrain boisé appartient à des particuliers, environ 15.000 personnes par années quittent le milieu rural".

M. Lachance a dit que les industries de pâtes et de papiers ne tenaient pas au statu quo pour des raisons mesquines : qu'elles reconnaissent qu'il y avait un problème forestier et qu'il appartenait au gouvernement de le régler après études sérieuses et réalistes.

(Suite de la première page)

la paix de Bamako, capitale du Mali. Seront présents le roi Hassan II, le président Ahmed Ben Bella, l'empereur Haile Selassie d'Éthiopie et le président du Mali, M. Modibo Keita.

— le ministre algérien de la Justice, M. Hadj Smail El Hadi, est arrivé hier à Sanaa, capitale du Yémen. Il serait porteur d'une lettre du président Ben Bella au président du Yémen, M. Abdullah Al Sallal.

— le roi Hassan II a reçu hier M. John Ferguson, ambassadeur des États-Unis au Maroc, qui lui a exprimé la "satisfaction de son gouvernement à la suite de la décision du souverain de rencontrer le président Ben Bella aujourd'hui à Bamako".

— le président Ben Bella quittera Alger à 5 heures GMT pour Bamako. Il sera accompagné de MM. Said Mohammed, vice-président du conseil, Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères, et Ahmed Boumendjel, ministre des Travaux publics et des transports.

Le roi Hassan II a prononcé hier soir une allocution à la radio. Il a déclaré qu'il se rendait à Bamako afin de convaincre le président Ben Bella de la "nécessité impérieuse" de négocier un règlement du conflit frontalier. Le roi a souligné qu'il "serait souhaitable que l'Algérie n'entérine pas le fait accompli en acceptant une séquelle coloniale qu'elle s'est d'ailleurs engagée à liquider en vertu d'accords passés entre son gouvernement provisoire et nous-mêmes et que son gouvernement actuel a lui-même promis de respecter".

Ce passage du discours du roi faisait allusion à l'accord du six juillet 1961 entre lui-même et M. Ferhat Abbas, alors président du gouvernement provisoire algérien, accord qui prévoyait le règlement des problèmes des frontières par la négociation directe après l'accession de l'Algérie à l'indépendance.

Aux 4 coins du monde

COUVRE-FEU LEVÉ

ELISABETHVILLE. — Le couvre-feu qui avait été décrété à Elisabethville à la suite des combats de janvier dernier a été levé, annoncent-ils à Elisabethville.

MANOEUVRES SECRÈTES VIENNE. — Les forces hongroises et soviétiques ont procédé pendant une semaine à des manœuvres secrètes qui se sont déroulées sur le Danube, au nord et au sud de Budapest, apprend-on à Budapest, de source généralement digne de foi.

MANIFESTATIONS AU LIBAN

BEYROUTH. — Une trentaine de personnes ont été arrêtées à la suite des manifestations qui se sont déroulées hier à Beyrouth pour protester contre l'incident de frontière au cours duquel quatre soldats libanais ont été tués par les Syriens, annoncent-ils de source autorisée.

ENLEVEMENT

TOKYO. — Trois hommes qui voulaient enlever la fille de l'empereur du Japon, madame Shimazu, âgée de 24 ans, avaient l'intention de demander un rançon de 50 millions de yens, a annoncé la police de Tokyo. Après l'arrestation du premier des trois complices, vendredi dernier, la police établissait une surveillance autour de la résidence de madame Shimazu, ce qui permit aux limiers d'arrêter les deux autres samedi au moment où ils arrivaient en voiture. C'est la première fois que l'on tente d'enlever un membre de la famille royale japonaise à précise la police.

Mlle LaMarsh...

(Suite de la première page) pax points du programme libéral" a déclaré le ministre lors d'une réunion de la Fédération nationale des femmes libérales.

Elle a exprimé l'espoir que, puisque le Québec a maintenant choisi de ne pas participer au programme, l'Ontario rende facultatif son programme de retraite obligatoire adopté l'an dernier afin que le programme puisse être mis en vigueur dans tout le pays.

S'attaquant aux trusts et aux compagnies d'assurance qui s'opposent au programme de retraite, elle a souligné que "ces mêmes groupes se sont opposés à toutes les mesures sociales au Canada et en particulier au programme d'assurance-hospitalisation".

"Le parti libéral n'est pas le parti des intérêts particuliers, a-t-elle affirmé, et ne se laissera pas arrêter par les gens qui ont des intérêts particuliers".

Débat sur les armes nucléaires...

(Suite de la première page)

de réactions ajoutant que la mise au rancart d'autres projets était à l'étude.

La motion reproche également au gouvernement d'avoir pris ces décisions sans avoir consulté le comité parlementaire de la défense et sans avoir attendu ses recommandations.

M. Churchill est d'avis de plus que le comité de la défense "siège en pure perte de temps". Sa seule valeur a été de recueillir le témoignage du général Charles Foulkes, ancien président du comité des chefs d'état-major, qui a déclaré que l'ancien ministre libéral avait été exhorté en 1957 par les services armés à mettre au rancart le programme Arrow, mais qu'il avait décidé de reporter sa décision après les élections de 1957.

M. Churchill a souligné que ceci démontre "le comportement étonnant" de M. Hellyer, qui avait reproché au ministre conservateur la mise au rancart du programme Arrow, un sujet sur lequel les libéraux n'étaient pas parvenus à prendre une décision.

Il a ajouté que la devise de M. Hellyer est "demain, demain, et demain".

"Voici un ministère qui devait nous apporter des décisions", a poursuivi M. Churchill, ajoutant qu'il n'avait fait montre que d'incapacité et d'indécision depuis 190 jours.

D'autre part, M. Harold Winch, néo-démocrate de Vancouver-Est, a déclaré que le comité parlementaire de la défense n'avait pas eu le loisir d'accomplir le travail qui lui était assigné.

M. Marcel Lessard, créditiste du Lac Saint-Jean s'est demandé pour sa part si la motion conservatrice était une façon de se venger des critiques essuyées par l'ancien ministre conservateur à la suite de sa décision d'abandonner le programme Arrow.

Selon lui, la mise au rancart du programme de construction de frégate était autre chose puisqu'il ne comportait qu'une somme d'argent relativement peu élevée.

Avant de soumettre son sous-amendement, M. Réal Caouette a été rappelé à l'ordre à deux reprises. Tout d'abord, il fut interrompu alors qu'il tentait d'expliquer l'opposition de son groupe aux armes nucléaires. Tenant ensuite de donner les raisons militantes en faveur de l'accroissement des crédits pour la paix, il fut de nouveau rappelé à l'ordre.

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS AUX ÉTATS-UNIS PENDANT L'HIVER

Programme d'anglais pour étrangers — trois sections — élémentaire, intermédiaire, avancé, du 28 janvier au 31 mai. St. Michael's College, dirigé par les Pères de St. Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

Intéressés peuvent écrire au Director, Program of English for Foreign Students, Box 1, St. Michael's College, Winooski Park, Vermont, U.S.A.

Session fédérale

OTTAWA. — Le ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschâtelets, a dit hier en Chambre, qu'il n'était point encore question de démolir l'actuel hôtel des monnaies qui constitue, pour Ottawa, un centre d'attraction touristique réel. Selon des journaux de l'Ontario, le secrétaire parlementaire du premier ministre et député libéral de Hull, M. Alexis Caron, aurait annoncé que l'hôtel des monnaies serait remplacé bientôt par un nouvel immeuble sur le territoire de la ville de Hull. La nouvelle, prématurément annoncée par le député Caron, a déjà provoqué la colère du maire d'Ottawa, Miss Charlotte Whitton, qui a protesté violemment contre une telle éventualité. L'imprimerie canadienne, a-t-elle dit, a déjà été transférée à Hull, tandis que le siège social de Radio-Canada était partagé entre Toronto et Montréal. Le maire Whitton s'oppose à tout nouveau "partage" des prérogatives de la capitale. Un député conservateur s'est fait le porte-parole de Miss Whitton aux Communes pour reprendre ses paroles.



Un homme averti en vaut deux!

Tout le monde le sait. Un homme qui parle deux ou plusieurs langues est un homme averti. Cela aussi, vous le savez. Connaître l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, et bien d'autres encore, voilà qui constitue un atout précieux, mais...

Où les étudier? Chez Berlitz!
Rapidement? Chez Berlitz!
En confiance? Chez Berlitz!

Et même au besoin, chez vous ou à votre bureau? Avec Berlitz!

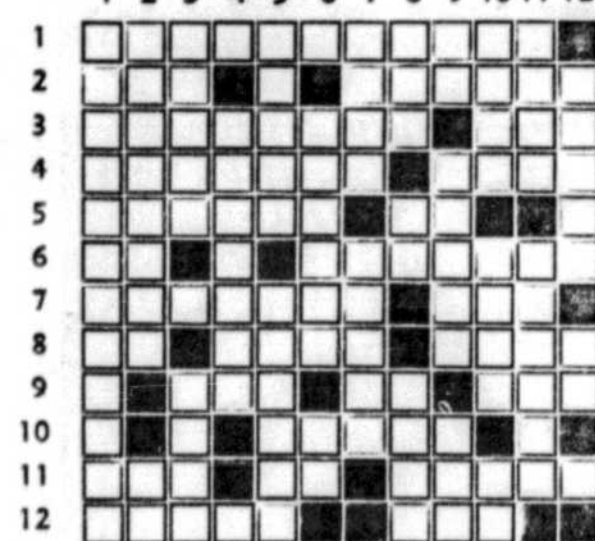
LES ÉCOLES

BERLITZ
LANGUES VIVANTES

845-1161 Suite 300, 2055 rue Peel
Suite 1621, Place Ville Marie

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1—Entrée à l'intérieur
- 2—Se cabra — Cacher la vérité
- 3—De l'est — Ancienne monnaie
- 4—Qui dure plus que la moyenne — Pierre
- 5—Faire effet — Fleuve alpin
- 6—Négation — Sorte de fourche
- 7—Pousser de faibles gemissements — Porte les graines
- 8—Dans — Que l'on a possédés — Possessif
- 9—Champ d'herbe — Pronom
- 10—Touché
- 11—Détruit souvent les récoltes
- 12—Centre sportif

VERTICALEMENT

- 1—Extension
- 2—Aussi bien italien qu'allemand par exemple — Ville antique
- 3—Plus petite que les autres — Se courbe
- 4—Détacher les grains
- 5—Façon d'être — Vieille femme revêche
- 6—Monticule — Note
- 7—Pile — Ne s'en va pas
- 8—Semblable — Grecque
- 9—Grand mouvement vers
- 10—Préfixe — Petit récipient
- 11—Période de temps

- 10—Supprimer — Guette — Termainsal, verbe
- 11—Ville touristique française — Fleuve de Pologne
- 12—Employât des moyens détournés — Grecque

Solution d'hier

- Horizontalement: 1—ENTHOUSIASME 2—NOUVELLES — IN 3—RUE — ORAGE 4—EGRENE — LUIRE 5—GAI — URNE — ME 6—ITEM — DE 7—AMEUTE 8—TOURNURE — BAS 9—RUSE — RALE — PO 10—ERIE — TRIE 11—USN — POUDRE 12—REEL — USEE
- Verticalement: 1—ENREGISTREUR 2—NOUGAT — OURSE 3—TUERIE — USINE 4—HI — MAREE 5—OL — NU — MN 6—ULTERIEUR — OU 7—SE — URANUS 8—ISOLE — TEL — DE 9—RU — DE — ETRE 10—AIME — RE 11—TIGRE — TAP 12—ENEE — SOEUR



La protection, c'est tout ou rien

LA MUTUELLE SSQ est la plus ancienne et la plus importante entreprise spécialisée en assurance-maladie née au Québec. Elle offre une protection complète. Les contrats des SSQ couvrent tous les services médicaux et chirurgicaux ainsi que les services hospitaliers qui ne sont pas couverts par l'assurance-hospitalisation. Ces contrats protègent non seulement les assurés mais aussi les membres de leur famille. Depuis bien des années, LA MUTUELLE SSQ fournit ainsi des services complets d'assurance-groupe (assurance-maladie, assurance-vie, assurance-salaire) à de nombreuses entreprises, grandes et petites, et à divers syndicats et groupements à travers le Québec. Si vous avez des problèmes d'assurance-groupe, les spécialistes des SSQ se feront un plaisir de vous aider à les analyser et à les résoudre. Pensez-y bien: la MUTUELLE SSQ, c'est la chaîne qui vous protège.



LA MUTUELLE SSQ ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

Siège social: QUÉBEC — Succursales: QUÉBEC et MONTRÉAL — Bureaux régionaux: SOREL, TROIS-RIVIÈRES, SAGUENAY-LAC-ST-JEAN



QU'ONT-ILS DONC DE SI REMARQUABLE LES VOYAGES PAR CUNARD?

DÉTENTE? PETIT DÉJEUNER AU LIT? AVENTURE EN PAYS LOINTAINS? DANSE, CINÉMA, SOIRÉES SPÉCIALES? NOUVELLES CONNAISSANCES? DIVERTISSEMENT? BRISER MARINES? PROMENADES AU CLAIR DE LUNE? Oui, vous aurez tout ça — et plus encore — si vous voyagez par Cunard. Que vous vous embarquiez pour une croisière hivernale sur la mer des Antilles ou pour une sereine traversée d'affaires en Europe, vous en garderez toujours un souvenir merveilleux si vous voyagez par Cunard! Réservez "Cunard" aujourd'hui même!

25 CROISIÈRES AUX ANTILLES sur le Queen Elizabeth, Mauretania, Carmania, Franconia; de 5 à 20 jours; de 1 à 11 ports; à partir de \$135.

2 CROISIÈRES MÉDITERRANÉENNES sur le Queen Elizabeth, le 27 fév. 1964; sur le Caronia, le 5 mai 1964; de 25 à 43 jours; à partir de \$1,215.

CROISIÈRE TOUR DU MONDE sur le Caronia, le 28 jan. 1964; 95 jours; 20 ports; à partir de \$3,105.

CROISIÈRE AU CAP NORD sur le Caronia, le 3 juillet 1964; 45 jours; à partir de \$1,269.

CARMANIA • CARINTHIA Départs réguliers de Montréal et Québec pour Cobh, Le Havre, Southampton, Rotterdam, Greenock, Liverpool. Service hebdomadaire de New York sur le Queen Elizabeth, le Queen Mary.

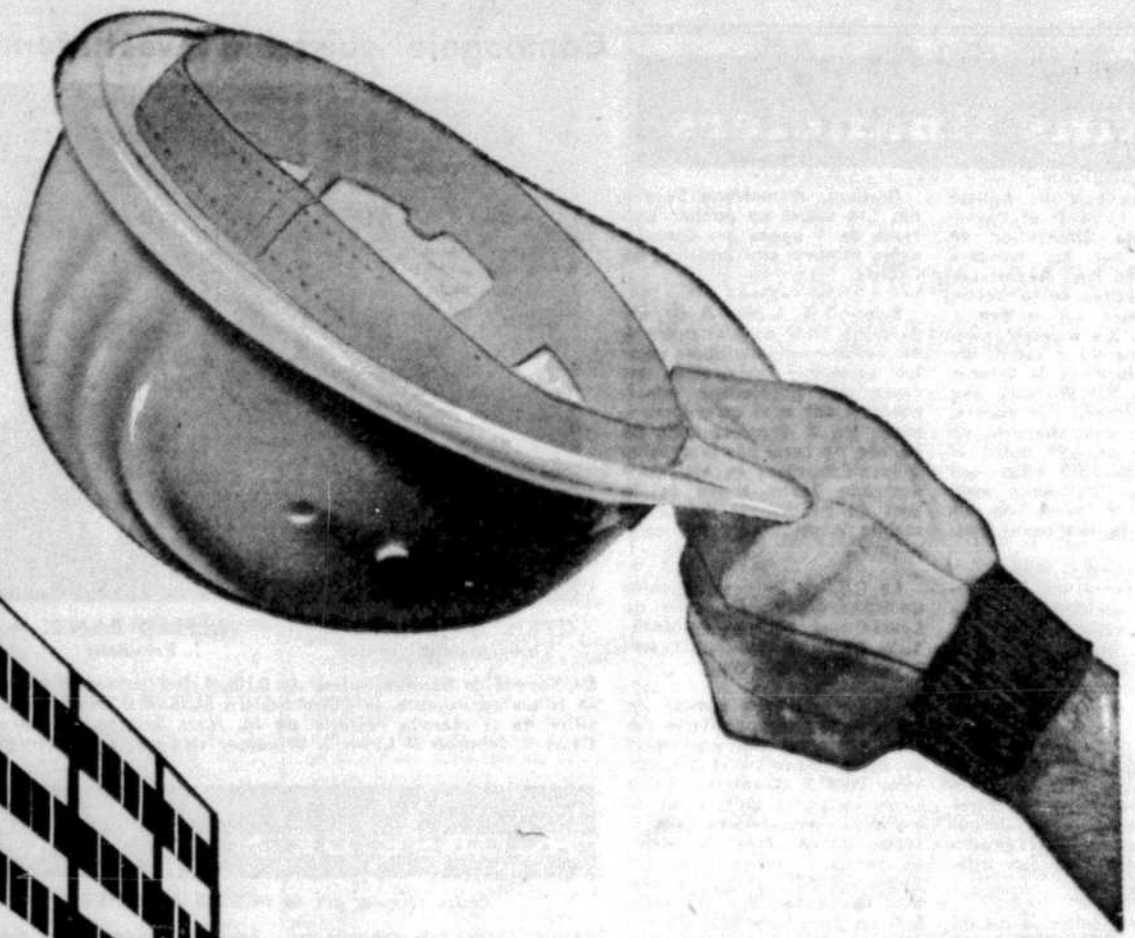
Renseignez-vous sur les réductions de 25% concernant les excursions de 30 jours en Europe. En première, à partir de \$259. Touriste, à partir de \$161.

Payez plus tard si vous le désirez — consultez votre agence de voyage

voyager par **CUNARD**
C'est doubler son plaisir

Siège social: Maison Cunard, 465, rue St-Jean, Montréal.
Succursale: Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal, V.L. 9-5631 (ouvert le samedi matin)

10 H. A.M.
Mardi, le 29 octobre



C'EST "LE GRAND JOUR" À LA PLACE CRÉMAZIE

Un nouvel édifice émerge maintenant du profil de la métropole du Canada : c'est LA PLACE CRÉMAZIE. A dater d'aujourd'hui, la zone centrale nord de Montréal acquiert une nouvelle importance du point de vue commercial avec l'inauguration officielle de la PLACE CRÉMAZIE. Situé au point stratégique de l'intersection des principales artères montréalaises : les Boulevards Métropolitain et St-Laurent, ce complexe imposant offre au commerce florissant une adresse prestigieuse aisément accessible, tant de la ville que de l'extérieur, par

des voies axiales et des facilités de transport rapide que complètent merveilleusement un centre d'achats et d'autres facilités. L'ouverture de l'aile principale du complexe de LA PLACE CRÉMAZIE qui a lieu aujourd'hui marque un jalon dans le développement du nord de Montréal. UNE RÉALISATION DE THREE STAR Construction.

Les firmes suivantes, qui ont participé à la construction de Place Crémazie profitent de l'occasion pour féliciter ses réalisateurs.

Félicitations et meilleurs vœux S. ALBERT & Co. Ltée. 5763 boul. St-Laurent — 273-8871 Huile à chauffage Brûleurs à l'huile	ALLIANCE PRESS LIMITEE 80 est Port-Royal — DU. 7-6251 Imprimeurs — Lithographes	Portes coulissantes par AMBASSADOR MANUFACTURING CO. 1100 ave. Victoria, St-Lambert	Tuile — Terrazzo — Marbre par E. & C. TILES 7680, 1ère ave., Ville St-Michel RA. 7-0665	Tuyaux de pompe à incendie par CANADIAN FIRE HOSE CORP. LTEE. 175 est, Jean-Talon — 279-7335	Sommiers d'acier — fer angle — passage d'escalier CAPITOL ORNAMENTAL IRON WORK INC. 9780 rue Meilleur — 381-2780
J. COUTURE & O. MARCEL INC. 6234, 43ème ave. Rosemont CL. 6-7761 Entrepreneurs — poseurs d'acier d'armature	COVERTITE LTD. 9925 rue Rome — DA. 2-9390 Couvertures et plaques de métal	Plomberie et matériel de chauffage par CRAIG PLUMBING & HEATING SUPPLIES CO. LTEE. 1630 chemin Bois Franc, St-Laurent RI. 7-7551	Chaudières ignitubulaires par BOILER PRODUCTS DIVISION DOMINION BRIDGE COMPANY LIMITED	Plafond de tuile, acoustique par DOMINION SOUND EQUIPMENTS LTEE. 4040 rue Ste-Catherine ouest	Félicitations et meilleurs vœux EMPIRE ELECTRIC SUPPLY COMPAGNIE Distributeurs en gros 290 ouest, Craig — 842-5091
Ferronnerie et chassis de porte en acier par EUROPE HARDWARE CO. 1021 ouest, ave Fairmount CR. 1-8147	FRANCON LIMITED C.P. 10, Rosemont — RA. 2-2511 Manufacturier de béton précontraint et préfabriqué	G. & Z. LUMBER CO. LTD. 1440 rue Marlborough - LA. 1-3491 Contre-plaqué et bois de construction fini rugueux	THE HIGHWAY PAVING COMPANY LIMITED C.P. 2000, Rosemont — RA. 2-2511 Excavation et prêt pour équipement	Félicitations et succès continuel assuré par I. LANDAU INC.	Blocs de béton par MIRON CIE LTEE 2201 Jarry, Ville St-Michel RA. 7-2811
MOUNT ROYAL PAVING & SUPPLIES LIMITED C.P. 2000, Rosemont — RA. 2-2511 Béton pré-mélangé	NATIONAL BUILDERS SUPPLY LIMITED 150 ouest, Beaubien — CR. 6-2511 Matériaux de construction	Tuile — Mosaïque — Marbre par MAPLE LEAF CERAMICS OF CANADA LTD. OLYMPIA & MONTREAL FLOOR & WALL TILE LTD. Tél.: 381-4671	OTIS ELEVATOR COMPANY LIMITED C.P. 650 — Hamilton, Ontario	PEERLESS ELECTRIC LTD. 5585 rue Fullum — LA. 6-1871 Manufacturiers d'équipement pour éclairage fluorescent et incandescent	GILBERT REA LTD. 3520 boul. Toupin — FE. 4-5520 Entrepreneur plâtrier
REDLER ELECTRIC LTD. 4770 ave Kent — RE. 7-3876 Entrepreneurs en électricité	Tuile et Tapis par ROBERT 4569 boul. St-Laurent — VL5-1479	Fenêtres en aluminium par SECURITY WINDOW 5701 chemin St-Paul — WE. 7-4222	Poseur de barres d'acier par THE STEEL COMPANY OF CANADA, LTD. MONTREAL	Air Climatisé par THERMODESIGN INC. 990 ouest, Jean-Talon — 274-7795	Cloisons de bureau — Cloisons de toilette par WESTEEL PRODUCTS LTD. 4107 rue Richelieu

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosselin

Décidément, les matamores sont bien protégés dans la ligue Nationale de hockey. Le cas de Howie Young en est la preuve la plus concluante. Le fait que le président Campbell ait attendu six jours avant de rendre sa décision autoriserait à croire qu'il cherchait une formule élégante pour plaire à tout le monde. Il impose une amende de \$200 à Tommy Ivan, le gérant général des Black Hawks. Ivan a enguirlandé l'arbitre, après la partie, dans les corridors. Il punit également Billy Reay qui aurait retardé la partie. Mais Howie Young s'en tire indemne, à part son amende automatique de \$75 pour sa punition de mauvaise conduite. Pourtant, Young a provoqué l'arbitre, en projetant ses gants et son bâton de hockey de la glace et sur la glace en plus d'utiliser un langage qui aurait choqué des oreilles prudes. L'an dernier, Bernard Geoffrion avait lancé ses gants, du banc des punitions, et M. Campbell avait imposé une suspension, parce qu'il ne "pouvait tolérer des gestes de cette nature." Or, Young a posé ses gestes disgracieux devant plus de 16,000 spectateurs. Il a déjà la fiche la plus chargée de tous les joueurs du circuit : batailles, coups illégaux, défis à l'autorité, escapades, abandon du club, participation à des bagarres en dehors de la glace, etc. Le président, en lui donnant l'absolution, l'encourage à recommencer. Il ne manquera pas de le faire, pour la plus grande disgrâce du hockey professionnel. S'il y a une crise, au hockey, on n'exagère pas en disant qu'elle part de haut, avec des sanctions comme la dernière du président Campbell.

Va-t-on nous rabacher longtemps les oreilles avec cette sempiternelle appréciation de Maurice Richard et Gordie Howe. Pourquoi amoindrir les mérites de l'un et de l'autre en présentant des arguments qui finissent par mettre en doute certains aspects de la valeur de chacun de ces deux grands athlètes ? On ne compare pas deux étoiles. On les regarde. On les admire. Qu'on inscrive ou non au livre des records le nombre de parties jouées par chacun des deux joueurs, on ne changera rien à l'admiration suscitée par ces deux hommes. On ne peut empêcher les gens de Detroit d'accorder leur sympathie à leur joueur qui a participé à 35 parties par saison à l'Olympia. Les gens de Montréal, qui ont vu Maurice jouer la majeure partie de sa carrière à Montréal, ont aussi une idée fixe. Les deux ont des talents incomparables. Ils ont atteint des niveaux encore inexplorés au sommet du sport qui a été toute leur vie. Ils sont tous deux des modèles pour la jeunesse. On ne pourra rien changer aux chiffres suivant lesquels Maurice a réussi son exploit en 148 parties de bon goût que les deux joueurs impliqués eux-mêmes dans cette rivalité au sommet s'efforcent de la discussion et ne participent pas au dialogue, si ce dernier doit s'élever.

C'est aujourd'hui que s'ouvre, à l'Immaculée-Conception, une exposition de "ski pour tous." Il peut paraître étrange de parler de ski alors que les gens se promènent dans les parcs en manches de chemise et qu'une température radieuse fait plus penser au printemps qu'à l'automne. Mais il ne faut pas oublier que, l'an dernier, à pareille date, nous avions déjà huit pouces de neige. Et qui dit que, la semaine prochaine, nous ne serons pas ensevelis sous cette ouate froide ? Le ski, qui est presque devenu un sport majeur de participation chez nous, ne fait encore chaud quand le Canadien saute sur la patinoire pour l'entraînement. Il y a encore de la neige quand le baseball organise sa saison, dans les pays du sud. Il en est de même pour le ski. De plus en plus, on encourage les populations à faire du sport de participation. Il y va de la santé nationale et individuelle. Le ski, en hiver, est sûrement le sport par excellence. Tous les jeunes joueurs de hockey ne deviendront pas des Howe ou des Béliveau. Tous les skieurs ne peuvent espérer devenir des DuVillars ou des Boron. Mais tous les membres de la famille peuvent en retirer des bienfaits signalés. Faire du ski, en fin de semaine, avec les siens, est plus pratique et plus revigorant que de se laisser aller à de longues et stériles séances de farniente.

"Personne n'est obligé de monter dans le ring" — Reggie Chartrand

Reggie Chartrand a décidé d'abandonner la boxe professionnelle à l'âge de 22 ans. Aujourd'hui, soit huit ans plus tard, il a un emploi comme garçon de table, occupe ses moments de loisir à lire des livres célèbres, philosophes comme Jean-Jacques Rousseau et Blaise Pascal et dirige une école de boxe à définit, dans un ancien temple protestant. Chartrand se proclame également séparatiste, groupelement dont le but principal est l'indépendance du Québec. Reggie Chartrand s'est porté acquiescent de l'édifice en question, situé dans un faubourg au coût de \$15,000, il y a un an. A l'intérieur, on retrouve son bureau, dissimulé comme une petite cachette. Sur la table, un téléphone, la livre des records de boxe de Nat Fleisher et un bouquin de Raymond Barbeau, figure dominante du mouvement séparatiste au Québec.

Ancien aspirant — Ancienement reconnu comme l'un des meilleurs moyens au pays, Chartrand ne mesure que cinq pieds et sept pouces. Il a les yeux enfoncés, entourés de cicatrices, les cheveux noirs frisonnants, le nez plat et l'air irrité. Bref, le physique typique d'un ancien boxeur. Aujourd'hui, à 165 livres, il pèse environ 20 livres de plus que le soir où il rencontrait Tony Percy pour le championnat mi-moyen canadien en 1954. Il perdit une décision de douze rounds. Chartrand est toujours sympathique. Il s'exprime d'une façon candide et gesticule en élevant quelquefois la voix afin d'être convaincu qu'il a été bien compris. Son vocabulaire est marqué d'expressions et de paroles qui tentent à faire croire à une instruction dépassant la sixième année. Fondamentalement, il veut écrire des livres. Quant au sujet de la boxe proprement dite, il ne cache pas ses mots. "La boxe est à l'agonie", dit-il, "à cause de l'homme qui est également à l'agonie. L'homme meurt de 10 à 15 ans avant

Trimble devra repenser sa stratégie

MONTRÉAL — Les handicapés Alouettes de Montréal, incapables d'obtenir des remplacements pour des blessés, doivent complètement repenser leur stratégie, a déclaré le pilote Jim Trimble hier.

"Nous allons être obligés de lancer le ballon presque à chaque essai", a ajouté Trimble, en envisageant avec mélancolie le désastre causé à la puissance offensive au sol de l'équipe par les blessures subies par Jim Reynolds, Marv Luster et Don Clark.

Trimble revenait d'un voyage infructueux à Pittsburgh, Cleveland et Chicago, où il était en quête de renforts en dernière fin de semaine. "J'ai vu beaucoup de gens", a déclaré Trimble, "mais tout le monde est dans la même situation que nous en ce qui a trait aux blessés". Trimble avait eu l'espoir de recruter un puissant secondaire de ligne afin de remplacer Reynolds. Reynolds était un des hommes-puissances défensives contre les quarts-arrières ennemis, stratégie que Trimble juge indispensable contre le bras de Russ Jackson, du Ottawa. On sait que les Alouettes affronteront les Riders à Ottawa, le 9 novembre, dans la partie-séculaire de la semi-finale de l'Est en vue de se mériter le droit d'affronter Hamilton dans la finale.

Trimble a lancé ses protégés dans une exercice hier, le premier depuis leur défaite de

32-20 aux mains de la Saskatchewan jeudi dernier.

Il s'emploiera pendant les deux prochains semaines à changer la stratégie de l'équipe d'une presque uniquement consacrée aux jeux au sol à un mélange des deux offensives, avec emphase sur le jeu aérien. Les Alouettes ont encore une joute au calendrier régulier à disputer, dimanche

prochain, contre Hamilton à Montréal. Trimble pourrait profiter de la partie qui n'a aucune importance pour les deux rivaux, pour tenter de nouvelles formations. Trimble n'a pas voulu commenté à ce sujet, se contentant de dire que les Alouettes joueront pour l'empower.

"Nous voulons leur prouver que nous pouvons les vaincre", a-t-il dit. Les Cats ont deux victoires à leur crédit sur les AIs toutes deux à Hamilton.

Pour sa part, Ted Workman, propriétaire et gérant général de l'équipe, n'est pas "découragé" au sujet des chances des siens en dépit des blessés. "Je m'attends à un miracle offensif", a-t-il déclaré, en exprimant sa confiance en l'habileté de Trimble de faire un aspirant logique de ses forces disséminées. "J'ai le pressentiment que, de la façon dont le pilote change sa stratégie, elle va nous rapporter des miracles".

Ted Workman a déménagé

Montréal. — Les Alouettes de Montréal ont emménagé dans de nouveaux bureaux, soit au 17ème étage de la Place Ville-Marie, durant la dernière fin de semaine.

Ted Workman, propriétaire et gérant général du club, de son bureau, peut voir jusqu'à un terrain où jouent les Alouettes, au stade Molson. Le bureau des billets est situé sur la promenade du bas de l'édifice. La suite de bureaux comprend sept bureaux séparés et une vaste salle de réception.

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE			
France Richelieu	4.40	3.50	2.70
Pal's Gem			2.70
Red Jubilee			2.40
Temps 2:10			
DEUXIEME COURSE			
Prian	19.50	2.60	4.80
Brandon Hanover		7.10	3.20
Grand Rapids			3.50
Temps 2:11.2			
TROISIEME COURSE			
Senator Eric	3.10	2.70	2.50
Galant One		4.70	3.40
Yankie Doodle Boy			3.90
Temps 2:09.2			
QUATRIEME COURSE			
Governor Baldwin	4.90	3.40	3.00
Delayed Action		8.80	4.50
Bengali			4.60
Temps 2:09			
CINQUIEME COURSE			
Quinnella: \$17.20			
Pull Swing	27.50	9.00	4.70
Tonka G		6.00	3.70
Burton H Lee			4.20
Temps 2:08.1			
SIXIEME COURSE			
Senator Pete	7.30	4.60	2.80
Peter W		8.50	3.50
Fleet Hal			2.80
Temps 2:09.4			
SEPTIEME COURSE			
Hapoy Fella	23.10	2.40	4.90
Northwest		3.80	2.90
Prudence's Boy			2.70
Temps 2:08.4			
HUITIEME COURSE			
Well Away	7.10	3.40	2.70
On the Border		3.30	4.30
Gino Herbert			
Temps 2:07.1			
NEUVIEME COURSE			
Bernal Pick	3.30	3.10	2.70
Tarport Jimmy		5.80	3.60
Harvey			4.60
Temps 2:06.4			
DIXIEME COURSE			
Adios Pete	8.50	3.70	3.30
Thunder Bars		3.20	3.10
Rover Boy			3.00
Temps 2:07.4			
Exacta: \$37.40			

les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
Geoffrion, Can.	6	6	12
Mikita, Chicago	6	6	12
Béliveau, Can.	3	9	12
Hull, Chicago	5	5	10
Ferguson, Can.	4	5	9
Wharm, Chicago	2	7	9
McDonald, Chicago	3	5	8
Goyette, N.York	2	6	8
Faulkner, Detroit	3	4	7
McGregor, Detroit	1	6	6
Mahovich, Tor.	4	2	6
Hay, Chicago	3	3	6
Pulford, Toronto	1	5	6
Howe, Detroit	4	1	5
Horton, Toronto	3	2	5
Keon, Toronto	3	2	5
Oliver, Boston	3	1	4
Bathgate, N.York	2	2	4
Hadfield, N.York	2	2	4
Nevin, Toronto	2	2	4
Jeffrey, Detroit	2	2	4
Pilote, Chicago	2	2	4
Rousseau, Can.	1	4	5
Gilbert, N.Y.	1	4	5
Williams, Boston	1	4	5
Duff, Toronto	0	5	5
Armstrong, Tor.	4	0	4
G. Tremblay, Can.	3	1	4
Henry, New-York	3	1	4
Balon, Can.	2	2	4
Bucyk, Boston	2	2	4
Richard, Can.	1	3	4
Kelly, Toronto	1	3	4
Gadsby, Detroit	1	3	4
Harris, Toronto	1	3	4
Vasko, Chicago	0	4	4
Murphy, Chicago	2	1	3
McKenzie, Chicago	2	1	3
Harper, Canadien	1	2	3
McKenney, N.Y.	1	2	3
MacNeil, Chicago	1	2	3
Marshall, N.Y.	1	2	3
Ingram, Detroit	1	2	3
Maki, Chicago	1	2	3
Shack, Toronto	1	2	3
Neilson, N.York	0	3	3
Stratton, Detroit	0	3	3
Nesterenko, Chi.	0	3	3
Delvecchio, Del.	2	0	2
Berenson, Can.	1	1	2

Soirée des sports au centre Sauvé

En marge de sa campagne de recrutement de La Palette Nationale, Roger Girard, chef instructeur du Centre Sportif Paul Sauvé, organise un stage des différentes disciplines sportives qui se pratiquent dans ce spacieux centre de La Palette Nationale ce soir, à 8 heures. Le tout sera sous la présidence conjointe de MM. Jean J. Côté, président de La Palette Nationale, Jean-Paul St-Louis, président du Centre Paul Sauvé et Charles Mayer, président de la Commission Sportive de l'Association.

Il y aura démonstration technique sur les disciplines sportives suivantes : Culture physique, développement physique, judo, escrime et gymnastique sur appareils. Il y aura aussi présentation de films sportifs dont la finale des éliminatoires pour la Coupe Stanley entre Detroit et Toronto.

Mason Rudolph gagne du terrain et de l'argent

DUNEDIN, Floride. — La victoire de Mason Rudolph au tournoi de Fresno l'a fait passer au 10ème rang pour les gains retirés cette année dans le circuit de la PGA. Ses \$3,500 lui donnent un total de \$35,495. Arnold Palmer est en tête avec des gains de \$128,230. Il est suivi de Jack Nicklaus, \$98,990 et Julius Boros, \$77,356.

Tournée de Liston

JOHANNESBOURG — Sonny Liston, champion du monde noir de boxe toutes catégories, a obtenu un visa pour la tournée d'exhibitions en Union sud-africaine, annonce le journal "Die Vaderland". Le journal précise que l'octroi du visa a été soumis à certaines conditions. Sonny Liston ne rencontrera que des partenaires non-blancs.

Les Maple Leafs sont champions

Les Lions de Ville Mont-Royal ont fait match nul au compte de 18-18, au parc Trenholme, avec les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce, mais l'échec de 4-5 subi la semaine dernière a causé leur élimination.

Ainsi, les Maple Leafs remportent leur deuxième championnat de football junior du Québec en deux années. L'an dernier, ils ont été vaincus en finale nationale.

Don Cave a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux touches, l'autre étant réussie par Ed Burns à la suite d'une interception.

Bob Berry, avec deux touches et Ron Massad, avec un majeur, ont été les compteurs des Lions.

Les Leafs remportent les honneurs de la finale de deux matches au total des points par 62-24.

Les Leafs se rendront à Ottawa où ils rencontreront les Sooners dans la semi-finale de l'Est du Canada. Le vainqueur de ce match sera opposé à celui de la série ontarienne entre les Bears de Lakeshore et les Golden Knights de Sarnia.

Bethea, devant le Grand Jury

BALTIMORE. — Wayne Bethea doit comparaître aujourd'hui devant le Grand Jury à Baltimore, en rapport avec la mort du boxeur Ernie Knox. Ce dernier a succombé à une hémorragie cérébrale, le 16 octobre, soit 32 heures après avoir été mis hors de combat par Bethea. Doivent aussi comparaître : Bobby Gleason, de New-York, un politicien, James Jack Pollack. Ce dernier a demandé lui-même à comparaître.



CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Detroit à Chicago
LIGUE AMERICAINE
Baltimore à Québec

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	5	1	2	27	17	12	3
Toronto	7	4	0	21	17	8	8
Montréal	7	3	2	18	20	8	8
Detroit	3	3	0	19	27	4	8
New York	7	3	4	0	18	20	4
Boston	8	1	6	1	10	26	2

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Providence	4	3	2	38	32	10
Hershey	4	5	1	36	39	9
Québec	4	5	0	30	30	2
Springfield	3	3	0	19	27	4
Baltimore	2	6	1	19	33	3

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	5	1	0	25	20	12
Pittsburgh	5	1	0	25	13	10
Cleveland	3	3	0	24	16	4
Buffalo	3	3	0	22	35	4

LIGUE PROFESSIONNELLE

CENTRALE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Omaha	5	1	0	25	22	10
St-Paul	6	2	0	32	22	10
Minneapolis	3	4	1	29	40	7
St-Louis	2	5	2	20	11	4
Indianapolis	1	5	1	14	25	3

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	5	1	1	44	27	11
Peterborough	4	0	1	35	20	12
Montréal	3	1	1	27	18	7
Niagara Falls	3	3	0	20	21	4
St-Catharines	2	3	2	29	11	4
Oshawa	1	3	2	29	33	4

LIGUE METROPOLITAINE JR

(SECTION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Jérôme	5	1	1	35	11	12
N.D.G.	3	1	2	38	14	8
Verdun	2	1	1	20	20	5
Lachine	2	1	2	19	11	4
Valleyfield	1	4	2	17	28	4

(SECTION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rosemont	5	0	1	35	11	12
National	2	3	0	14	11	4
Mid-Nord	1	2	1	13	13	4
Sorel	1	3	0	20	16	2
Laval	0	7	0	12	42	0

Shatto devance George Dixon, des Alouettes par 12 points

Qui eût pu penser que les Argos de Toronto auraient sauvé l'honneur de la Conférence de l'Est.

C'est pourtant ce qui est arrivé quand les pierres Argos ont vaincu les Roughriders de la Saskatchewan 44-23, dimanche, en donnant ainsi aux équipes de l'Est une égalité dans les joutes au calendrier mixte.

L'Est et l'Ouest ont remporté chacun dix joutes mixtes cette saison, créant une égalité qui ne peut être brisée que lors de la joute de la coupe Grey.

C'était la dernière partie au calendrier mixte dimanche. C'était seulement la 3e victoire des Argos en 13 matches. De plus, la marge récoltée par les Argos a donné l'avantage à l'Est sur l'Ouest dans le total des points, soit 439 à 427 en vingt joutes.

Shatto

D'autre part, les Argos espèrent que les gens n'oublieront pas Dick Shatto dans le choix du joueur le plus utile du Big Four.

Shatto domine chez les compteurs et les receveurs de passes, tout en occupant le troisième rang chez les gagnants de terrain au sol dans une équipe qui fut loin de se distinguer à l'attaque. Le demi-vétérain a récolté 13 touches, bons pour 78 points, soit 12 de plus que son plus proche rival, George Dixon, des Alouettes de Montréal.

Le meilleur compteur de tous les temps dans la CFE, Shatto a amassé 78 majeurs depuis son arrivée aux Argos en 1954. Il n'est plus qu'à un touché près du record établi par Virgil Wagner, ex-Alouettes. Toutefois, Wagner a évolué pendant l'ère des cinq points par touché, ce qui lui donne un nombre inférieur de points.

Dans le domaine des réceptions de passes, Shatto devance de beaucoup tous ses rivaux avec un total de 59 passes complétées et il a établi un record de tous les temps dimanche dernier. Il en a complété sept, ce qui lui donne un total de 383 dans sa carrière, soit six de plus que Red O'Quinn, ex-

Alouette et gérant général actuel du Ottawa.

Autres meneurs

D'autre part, Dixon possède une avance considérable sur Dave Thelen, du Ottawa, son plus proche rival, dans les gains au sol. Dixon a amassé 1,261 verges en 184 essais, contre 873

La construction d'un ouvrage gigantesque: Manic 5

Par Marc-Henri CÔTÉ

Les plans du barrage-voûte de Manic 5 s'inspirent des plus audacieuses conceptions de construction d'ouvrages de ce genre. Les ouvriers procèdent par étapes à la coulée du béton, avec grande minutie. Il ne faudra pas moins de 2.800.000 verges cubes de béton pour compléter la voûte principale, de 530 pieds d'ouverture, et les 13 voûtes multiples, de 75 pieds d'épaisseur à la base et de 17 au sommet. Le plus gros barrage du genre au monde s'accroche aux flancs d'une large et profonde gorge; le barrage aura environ 4.340 pieds de longueur, à 705 pieds de hauteur maximum.

Un barrage-poids comparable aurait requis la coulée de dix fois plus de béton, quelque 30.000.000 de verges cubes.

Dans la résistance du béton réside la principale caractéristique de ce barrage: économie de matériel, donc coût moindre. Les ingénieurs de l'Hydro-Québec préparent sur place un béton de 6.000 livres de résistance au pouce carré; en théorie, une de 1.400 livres suffirait.

La chaleur pourrait provoquer des fissures pendant le refroidissement du béton; il faut donc préparer un béton de qualité maximum avec le minimum de ciment et encore faut-il rafraîchir ce béton au moment de la coulée, afin d'éviter en toute circonstance que la température du béton atteigne 100 degrés F. Un agrégat maximum de six pouces permet d'employer le minimum de ciment.

25e anniversaire du professeur Domaradzki

Un banquet au Centre social de l'université de Montréal, présidé par Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, marquera le 25e anniversaire d'enseignement universitaire du professeur Théodore F. Domaradzki, qui fut directeur du Centre d'études slaves de l'université de Montréal depuis sa fondation, en 1948, jusqu'en 1963. Après avoir enseigné à Varsovie, à Rome et à New-York, M. Domaradzki était nommé professeur agrégé de littérature polonaise à la faculté des lettres de l'université de Montréal dès 1948, et promu titulaire en 1952. Il est maintenant directeur du Centre de documentation et de recherches polonaises à l'u. de M.

Cet événement étoit souligné par la remise des insignes de Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, au professeur Domaradzki. Cette haute distinction pontificale, décernée au lauréat par Sa Sainteté Paul VI, lui a été solennellement remise par Son Exc. Mgr Baggio.

Après un mot de bienvenue du recteur de l'université, Mgr Irénée Lussier, des allocutions étaient prononcées par le professeur T. Romer, de l'université McGill, au nom des sociétés savantes polonaises à l'étranger, M. M. Rybickowski, représentant personnel de M. E.-S. Witkowski, président de la Fondation Paderewski, le professeur G. Skvor de l'université de Montréal, au nom des collègues et amis de M. Domaradzki et de la Société tchécoslovaque des sciences et des arts, M. K. Pawlikowski, ancien président de l'Association des étudiants du Centre d'études slaves, et par Son Exc. Mgr Baggio.

Hold-up

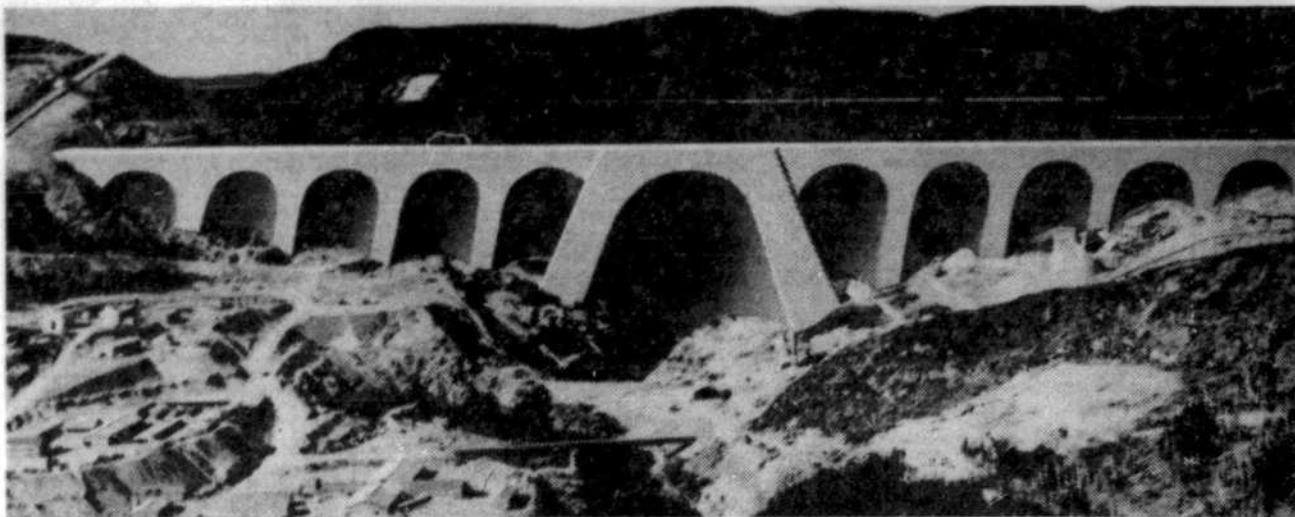
QUEBEC — Un bandit armé et masqué a fui avec une somme indéterminée d'argent tôt dimanche matin dans Québec, après un hold-up dans une station de service. Le pompiste Jacques K. Monic, âgé de 19 ans, a dû se retirer de remettre l'argent au bandit. Ce dernier a tiré un coup de feu en disant que le coup suivant ne manquerait pas sa cible Kirouac a été alors au bandit.

Une caméra

Henri Meriguet, un jeune homme de 20 ans venant de Amneville, France, a été assassiné le 30 août, ou le 31 août, 1962, alors qu'il voyageait vers le sud sur le chemin de l'Alaska. Meriguet, un étudiant, avait visité la région du Territoire Dawson-Yukon. Il est parti de Whitehorse le matin du 30 août, 1962 et avait obtenu une place dans une automobile au Mille 883 du chemin de l'Alaska. Il portait un sac vert sur lequel était écrit son nom et le drapeau français était peint sur le côté. Parmi d'autres effets personnels il avait une caméra décrite comme suit:

Caméra "Agfa" (Modèle Sillette) 35 mm; fabrication Allemande; numéro de série 2.100.247, boîte No. 3437; contenue dans un étui en cuir brun.

On croit que cette caméra a été vendue entre Watson Lake, au Yukon et Montréal peu après le meurtre de Meriguet. La Gendarmerie Royale du Canada offre \$300 de récompense pour toute information qui lui permettra de recouvrer cette caméra. Toute information devrait être transmise immédiatement au bureau le plus rapproché de la Gendarmerie Royale du Canada.



Les laboratoires industriels et commerciaux, société indépendante de l'Hydro-Québec, exerce un contrôle rigoureux des matériaux qui entrent dans la composition du béton que l'on prépare dans une vaste bétonnière, à proximité des travaux du barrage.

Entre chaque coulée de huit verges, alors que les formes sont élevées d'un cran par des vérins appuyés sur le béton déjà en place, un serpent d'aluminium à paroi mince est placé à la surface de béton qui se solidifie. Un courant d'eau froide y circule.

Plus de 900.000 pieds de tuyau d'aluminium d'un pouce de diamètre ont servi jusqu'ici au refroidissement du béton.

De plus, en été, on ajoute au béton de la glace en lamelles, jusqu'à 50 livres par verge cube; elle est produite dans une usine d'une capacité de 250 tonnes par jour.

Le nettoyage rigoureux des surfaces; la pose du mortier étendu au balais, l'épandage du béton par couches de 24 pouces d'épaisseur, voilà autant de précautions indispensables, avant de tasser le béton au vibreur. La coulée procède à un rythme de 4.000 à 4.000 verges cubes par jour, mais seulement par temps sec.

et pourvu que la température ne soit pas trop basse. La pose du béton sera interrompue en hiver.

Par les clapets d'injection des joints, disposés au cours de la coulée du béton, un coulis de ciment vient boucher les joints, dès que le béton a atteint une température de 40 degrés F.

L'un des aspects les plus spectaculaires de ce travail réside dans le transport par téléferiques que l'on appelle blondins, des bennes de huit verges cubes de béton.

Ces installations que soutiennent des pylônes de quelques centaines de pieds de hauteur surplombent à près de 1.000 pieds la gorge au pied de laquelle l'on érige le barrage. Le nom de blondin évoque le célèbre aéraste qui, au tournant du siècle, franchissait sur un fil de fer en poussant une table devant lui, la distance qui sépare les deux rives de la Niagara, au-dessus des cataractes.

La construction de la centrale de Manic 5 débutera au printemps de 1964. La fin du bétonnage du barrage et la mise en service des cinq premiers groupes doit avoir lieu à l'automne 1965.

Avant d'en arriver au couloir de grands travaux,

combien n'a-t-il pas fallu de phases préliminaires.

Les fondations ont nécessité l'excavation de 500.000 verges cubes de roc. Le lit de la rivière a été asséché, en élevant deux batardeaux de 100 pieds de hauteur, en amont et en aval du barrage. Sur la rive droite, deux galeries de 47 pieds de largeur sur une longueur de 2.200 pieds permettent de détourner le cours de la rivière pendant la durée des travaux. Un diaphragme de béton, de 24 pouces à la base de l'un des batardeaux, imperméabilise la couche alluvionnaire de 250 pieds de profondeur.

Le barrage lui-même est percé de part en part par une galerie d'observation et par un déversoir de crue, à même la voûte centrale. Un revêtement d'acier isole le béton des masses énormes d'eau que l'ouverture de vannes sur chénilles laisseront s'échapper.

Comment connaître ce qui se passe au cœur d'un monolithe titanesque? Les ingénieurs ont conçu un moyen. Ils disposent dans le béton par

centaines, des témoins sonores.

Il s'agit de tubes dans lequel un fil de fer tendu résonne à sa fréquence propre quand une onde électronique lui est communiquée. C'est en écoutant avec attention les vibrations du fil de fer que l'ingénieur se rend compte des effets sur le béton des pressions très lourdes qu'il supporte. Il va sans dire qu'aucune intervention n'est possible désormais, mais la science profitera de toute indication que pourront fournir les "témoins sonores".

Dans un dernier article où il sera question brièvement du barrage-poids de Manic 2, nous regarderons vivre les équipes, nous verrons dans quel esprit elles travaillent sans relâche, sous la direction générale de M. Antoine Rousseau, à qui l'Hydro a confié la gérance du bureau central de Baie-Comeau et celle des gérants de chantier, M. Serge Godbout, à Manic 5, et M. Michel Kazanovich, à Manic 2, tous trois ingénieurs professionnels.

Il faut payer le prix

Dans son dernier bulletin mensuel, qu'elle consacre à l'éducation, la Banque canadienne nationale affirme: "Il serait illusoire de croire que la majorité de la population (québécoise) est devenue sensible aux problèmes d'éducation et qu'elle est disposée à prendre toutes ses responsabilités en ce domaine."

Elle ajoute: "Le fait que les corps intermédiaires n'exercent pas une influence plus considérable dans la discussion des problèmes d'éducation prouve que l'école n'a pas encore chez nous l'importance qu'elle mérite."

Le bulletin poursuit: "L'éducation tient la manchette des journaux depuis quelques années. De nombreux groupements ont soumis des mémoires aux commissions Tremblay et Parent. Il n'est pas sûr, cependant, que toutes les couches de la société aient pris véritablement conscience de l'importance du problème. Il est probable que la nécessité de bien instruire leurs enfants passe au second plan dans les préoccupations de plusieurs parents. Il existe peut-être des populations au niveau de vie moins élevé qui croient davantage aux bienfaits de l'instruction."

Soulignant qu'on ne peut réclamer l'amélioration de la situation actuelle sans accepter d'en payer le prix, le bulletin continue: "Le contribuable devra faire sa part, plus même qu'il ne s'y attend. Mais le fardeau de l'éducation ne doit pas reposer uniquement sur ses épaules. L'industrie canadienne sera appelée à fournir son concours. La statistique établit que dans la plupart des grands pays les sociétés commerciales consacrent à l'éducation des sommes relativement plus importantes qu'au Canada."



financez l'achat de votre auto d'avance, avec un prêt plan-à-Terme

Afin d'avoir vos coudées franches quand vous ferez votre choix, passez d'abord à la Banque Royale pour négocier votre emprunt. Intérêt raisonnable, service rapide, délai de 36 mois pour le remboursement, tels sont les avantages du prêt plan-à-Terme de la Banque Royale. Pas de frais supplémentaires ou dissimulés. Le prêt comporte une assurance-vie. Passez à la Banque Royale pour financer d'avance vos achats: voiture, appareil ménager ou autres.



BANQUE ROYALE

75 succursales à Montréal et la banlieue

RÉAL CAQUETTE POSE LA QUESTION :

"Nous ne sommes pas en guerre! Pourquoi des armes nucléaires?"

STE-CROIX. — M. Réal Caquette, chef du Ralliement des crédits, a déclaré que l'argent dépensé pour l'aménagement des bases nucléaires dans le Québec devrait être utilisé au développement de l'industrie secondaire au Canada.

"Nous ne sommes pas en guerre! Pourquoi des armes nucléaires?" a-t-il demandé à une foule d'environ 325 personnes à un dîner sous les auspices du Ralliement.

Le chef créditiste a dit que si une bombe nucléaire était jetée au-dessus de Val d'Or, toute la région du nord du Québec serait détruite et la retombée radioactive s'étendrait jusqu'à Québec.

Ste-Croix est situé dans le comté de Lotbinière, à 30 milles au sud-ouest de Québec.

BUREAU D'EMPLOI STEINBERG

Pour mieux vous servir maintenant deux adresses :

1010, rue Ste-Catherine est, Ch. 310 (coin Amherst) VI. 4-2694

et

5471, rue Sherbrooke ouest, (coin Girouard) 481-7822

D'UNE FOURNAISE?

...BESOIN

Que vous ayez besoin d'une nouvelle fournaise ou de faire réparer celle que vous avez, passez à la succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse la plus proche et apprenez comme il est facile d'obtenir un prêt pour l'amélioration de la maison, de coût modique. Consultez le gérant et discutez du mode de paiement convenant à votre budget.

Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE DU VERMOUTH ROUGE MARTINI & ROSSI

La plupart des vermouths rouges sont légèrement plus lourds que le Martini & Rossi. Leur goût est plus fort... de même leur arôme... et ils coûtent un peu moins cher. Certains les préfèrent.

Le vermouth Martini & Rossi est plus léger. Il est renommé pour son goût léger et pourtant si vif. Aussi forme-t-il un ingrédient plus subtil des cocktails... un breuvage plus rafraîchissant "on the rocks". Plus de gens le préfèrent.

Semaines d'études du syndicat des employés d'hôpitaux (CSN)

Le Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal (CSN) a organisé une série de trois cours d'une semaine chacun qui seront donnés du 28 octobre au 14 novembre à l'hôtel Estérel, à Sainte-Marguerite.

En dévoilant ce projet, le président du syndicat, M. Paul-Emilien Dalpé, qui est également le président de la Fédération nationale des services, a dit que le comité local d'éducation avait "investi" une somme de \$20,000 dans ce projet. "C'est une somme d'argent qui sera dépensée à bon escient, ajoutait-il, car nous formerons nous-mêmes nos propres agents de griefs qui pourront devenir, plus tard, des agents d'affaires et ainsi contribuer à raffermir nos syndicats".

Les séances d'études porteront sur l'histoire du mouvement syndical, la psychologie pratique des syndicats, la loi d'assurance-hospitalisation, le rôle du syndicalisme dans la société, etc.

La division se confirme à la Chambre de commerce des jeunes

KELOWNA, (C.B.). — Le comité exécutif de la Chambre de commerce des jeunes du Canada a rejeté dimanche une demande faite par les quelque 9,000 membres québécois de la chambre, visant à une division constitutionnelle de l'organisme. Le comité exécutif a dit qu'une telle réorganisation de la Chambre de commerce des jeunes du Canada servirait à "diviser plutôt qu'à unir les jeunes gens du Canada".

Certains délégués à l'assemblée ont exprimé l'avis que les membres du Québec de la Chambre de commerce des jeunes du

Canada, qui constituent la moitié des effectifs de l'organisme, feraient bientôt bande à part.

Un communiqué émis par M. Fred West, de New Westminster, (Colombie-Britannique), président national, signalait que la Fédération des jeunes chambres de la province de Québec avait demandé récemment de modifier les structures de la Chambre de commerce des jeunes du Canada en tenant compte du "concept binational de l'Acte de l'Amérique du Nord". M. West a déclaré que cette demande était inacceptable; ajoutant que le comité exécutif recommanderait à l'assemblée générale de juin prochain l'adoption d'une suggestion visant à accroître la représentation canadienne-française au conseil d'administration et à constituer un secrétariat bilingue.

REACTIONS DU QUÉBEC

DRUMMONDVILLE. — "J'étais convaincu que les Jeunes chambres de commerce de langue anglaise auraient été assez perspicaces pour comprendre la position de la Fédération provinciale, mais je réalise que ceux qui s'affichent comme les futurs leaders du Canada n'ont pas beaucoup les qualités d'un vrai canadienisme qui permettrait aux deux groupes ethniques de s'épanouir chacun dans leur sphère respective".

Tels sont les commentaires formulés devant la Chambre de commerce des jeunes de Drummondville, par le président de la Fédération provinciale, M. Roger Laliberté. Celui-ci commentait la décision de la Jeune chambre nationale de considérer comme irrecevable ou inacceptable la proposition du congrès de Saint-Jérôme.

"Nous allons attendre le communiqué officiel, et, s'il y a lieu, je convoquerai une conférence de presse dans la métropole pour faire les mises au point qui s'imposent", a ajouté M. Laliberté.

Le président provincial a rappelé en quelques mots l'objet du litige entre les deux groupes et l'inexistence de lien juridique entre les chambres.

"Nous voulons être maîtres chez nous sans pour autant nous afficher comme séparatistes ou indépendantistes. Nous ne voulons pas composer nos vœux à un organisme qui nous ignore pour toutes fins pratiques", de conclure M. Laliberté.

Les métallos et la CSN s'affronteront à Sorel

SOREL. — Pour la deuxième fois en moins d'un an, les Métallurgistes Unis d'Amérique (FTQ) et la CSN se disputent le droit de représenter un groupe de travailleurs de Sorel. L'an dernier c'était la CSN qui contestait une requête en reconnaissance syndicale des métallos dans le cas des travailleurs de British Titan. La CRO en dépit de cette opposition, accorda le certificat aux Métallurgistes et ceux-ci ont maintenant conclu leur première convention collective de travail. Cette année, suivant une décision de la Commission de relations ouvrières datée du 10 octobre, les deux syndicats, soit la CSN et les Métallos, ont obtenu l'adhésion d'une majorité des travailleurs de la compagnie ATLAS STEEL, et un vote, décrété par la Commission, sera tenu le 31 octobre, surveillé par les agents de la Commission et des scrutateurs nommés respectivement par les deux syndicats et par la compagnie.

La liste des votants comprend 61 personnes, soit ceux des travailleurs à l'emploi de la compagnie le 10 octobre (date de la décision de la Commission) et qui le sont demeurés jusqu'au 25 octobre (date de la réunion des parties pour décider des modalités du

vote). La compagnie emploiera éventuellement environ 200 travailleurs.

Le vote aura lieu à l'établissement de la compagnie, soit au bureau médical qui est présentement libre et qui se prête parfaitement à ce genre d'activité. Il s'agit évidemment d'un vote au scrutin secret.

Jusqu'à l'automne dernier, Sorel était considéré par la CSN comme son château fort. Avec tout ce qui se dit au sujet de l'établissement plus ou moins prochain d'un complexe sidérurgique dans cette région ce qui amènerait vraisemblablement l'établissement d'industries secondaires importantes, il était à prévoir que les Métallos, qui représentent une forte proportion des travailleurs de l'acier dans la province et au pays, tentent d'obtenir l'adhésion des métallos dans cette région. Toutefois, il est évident que la CSN cherche à protéger ce qu'elle a toujours considéré comme son "fief". On peut donc présumer que d'autres conflits suivront dans cette région, du moins au niveau de l'organisation.

Toronto serait-il disposé à freiner le séparatisme et à favoriser l'unité du pays?

TORONTO. — Le maire de Carleton Place, M. L. W. Akerley, qui est président de la Fédération canadienne des maires et municipalités souhaite que Toronto prenne la tête d'un mouvement pour favoriser l'unité canadienne et mettre un frein au mouvement séparatiste au Québec.

Le maire de la ville de Nouvelle-Écosse s'était rendu à Toronto à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires afin de promouvoir sa ville natale au point de vue industriel.

"Nous sommes très inquiétés par le mouvement séparatiste au Québec. Nous regardons vers Toronto et son maire, M. Don Summerville, pour prendre la tête d'un mouvement ayant pour but un relâchement

des tensions avec Québec" a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Le maire Akerley a précisé que le mouvement séparatiste québécois a poussé une pointe jusque dans le nord du Nouveau-Brunswick et que si les séparatistes devaient en arriver à l'extrémité — c'est-à-dire la sécession — la Nouvelle-Écosse serait séparée géographiquement du reste du Canada.

Il a ajouté que Toronto devrait être la première à promouvoir l'unité canadienne et à faire preuve de plus de tolérance et de compréhension envers le Québec.

La discrimination raciale au Canada

HAMILTON. — La discrimination raciale existe à Hamilton (Ontario) ainsi qu'ailleurs au Canada, mais de façon moins flagrante qu'aux États-Unis. C'est ce qu'a révélé un avocat noir de Hamilton, Lincoln Alexander, lors d'un forum qui, ne réunissait que des Blancs hier.

"Ici, on ne met pas les chiens policiers à vos trousses, et on ne vous pourchasse pas avec des boyaux d'arrosage, mais c'est la seule différence avec Birmingham en Alabama", de poursuivre l'avocat.

M. Alexander a précisé que la discrimination existait surtout dans le domaine du logement et du travail, à Hamilton et partout ailleurs au Canada. "Nous en entendons parler très peu, parce que la population n'est pas aussi dense qu'aux États-Unis", de dire l'avocat.

"Mais supposons que la population noire du Canada s'élèverait à 2,000,000 sur un total de 18,000,000 d'habitants, peut-être serions-nous moins indifférents, dit-il?"

Le PRQ à l'appui de Caravelle

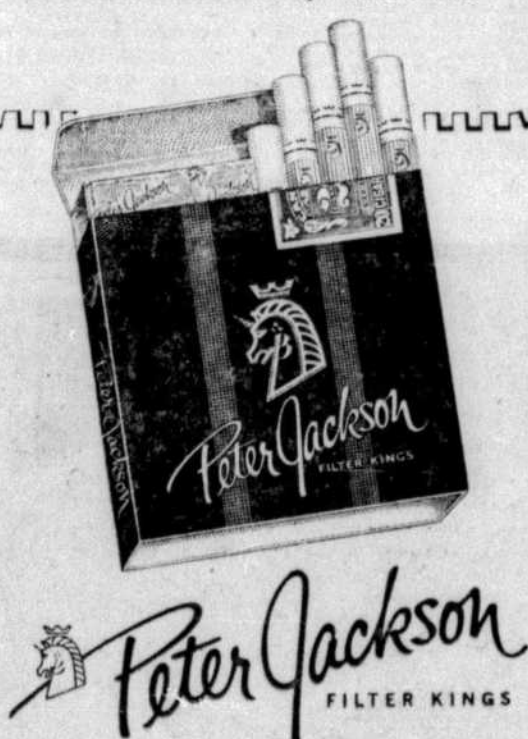
Le Parti républicain du Québec est venu ajouter sa voix à celle de nombreux groupements, politiques, syndicaux et professionnels qui, depuis quelques semaines, réclament de la société Air-Canada qu'elle choisisse l'appareil Caravelle, fabriqué par la société française Sud Aviation, pour rejoindre sa flotte aérienne de moyens-courriers.

Le PRQ, comme les autres partisans de ce projet avant lui, insiste sur le fait qu'en raison d'arrangements spéciaux entre Sud Aviation et Canadair, Caravelle serait construite entièrement à Montréal donnant ainsi du travail à des milliers d'ouvriers du Québec.

Les "KING SIZE" à bout-filtre les plus riches

- la saveur intacte des meilleurs tabacs de Virginie
- soigneusement roulées dans un papier spécial
- bout-filtre d'une conception parfaite qui ne laisse passer qu'une fumée riche et veloutée

"La perfection consiste non pas à accomplir des choses extraordinaires, mais à faire des choses ordinaires d'une façon extraordinaire."



Un produit des fabricants de la cigarette du MAURIER

EMPLOYEURS: À compter du 1er Nov 1963 une prime du Gouvernement Fédéral pour l'embauchage de travailleurs de 45 ans et plus

Aux employeurs qui offrent un emploi avantageux et une formation sur place aux nouveaux travailleurs, le gouvernement fédéral versera jusqu'à \$75 par mois pour chaque travailleur admissible, durant une période d'au plus douze mois.

Les travailleurs âgés sont des gens qui peuvent rendre des services utiles durant plusieurs années encore. À l'aide de cette prime, vous pouvez leur offrir l'occasion d'acquérir une formation et de l'expérience en emploi.

- Pour être admissible à ce programme d'encouragement, votre nouveau travailleur,
- doit être embauché entre le 1er novembre 1963 et le 31 janvier 1964.
 - doit être âgé de 45 ans et plus.
 - doit avoir été en chômage pendant au moins six des neuf mois précédents.
 - ne doit pas être admissible aux prestations d'assurance-chômage.
 - ne doit pas remplacer un travailleur mis à pied après le 1er septembre 1963.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ADRESSEZ-VOUS À VOTRE SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

NE JUGEZ PAS LA COMPÉTENCE D'UNE PERSONNE D'APRÈS SA DATE DE NAISSANCE



Publié avec l'autorisation de l'HON. ALLAN J. MacEACHEN, MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA

OW-165AF



Vive la simplicité! L'appareil à dicter qui sert au plus grand nombre de fins a atteint une telle perfection qu'il se charge presque seul.

Examinez bien l'illustration. Vous voyez les deux magasins fermés? Laissez-les tomber en place—CLIC! Faites glisser le levier de mise en place—DÉCLIC! Et vous êtes prêt à commencer. Vous ne touchez jamais au ruban.

Un appareil aussi remarquable ne saurait être qu'un Philips. Il est tout nouveau, tout harmonieux et tout transistor. On compte 78 vendeurs de Philips au

Canada. Vous trouverez le plus près de chez vous dans les pages jaunes. Le prix? Aussi peu que \$279⁰⁰

PHILIPS APPAREILS À DICTER



PHILIPS APPLIANCES LTD., DIVISION DE L'ÉCLAIRAGE ET DES APPAREILS, 5800 CÔTE-DE-LIÈSSE, MONTRÉAL—RÉGIONS ÉLECTRIQUES PHILIPS—ENREGISTREUSES MAGNÉTIQUES APPAREILS À DICTER • ÉCLAIRAGE • APPAREILS DE RADIO • APPAREILS MÉNAGERS • ÉQUIPEMENT SONORE POUR L'INDUSTRIE • APPAREILS DE SÛRITÉ

Office Equipment Co. of Canada Ltd.

600 ouest, Lagauchetière

Montréal

Tél.: 861-9401

AUTHIER & FRERES

261, rue Principale, Granby
FR. 2-3368

JEN BANVILLE Inc.

1605, rue Notre-Dame,
Trois-Rivières
FR. 5-4771

ELITE BUSINESS EQUIPMENT LTD.

1434, rue King, Sherbrooke
769-5906

HEBERT TYPEWRITER

1005, rue Laframboise
St-Hyacinthe
PR. 4-8822

J. M. HILL & SONS

111, rue O'Connor, Ottawa
233-7783

GERARD POULIN INC.

770, Côte d'Abraham,
Québec
522-6876

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-d du Code de Commerce, que M. ALBERT ZAKAR, INC. dont le siège principal des affaires est situé dans la Province de Québec, à la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et ses dettes, à la Banque Toronto-Dominion, à la date du 24ème jour d'octobre 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, le 25ème jour d'octobre 1963, sous le numéro 170643.

Le 25ème jour d'octobre 1963.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-d du Code de Commerce, que M. ALBERT ZAKAR, INC. dont le siège principal des affaires est situé dans la Province de Québec, à la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et ses dettes, à la Banque Toronto-Dominion, à la date du 24ème jour d'octobre 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, le 25ème jour d'octobre 1963, sous le numéro 170643.

Le 25ème jour d'octobre 1963.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes donné, qu'un contrat a été conclu le 10e jour d'octobre 1963, dont les clauses stipulent que toutes les dettes actuelles et futures appartenant à POST-FAX EQUIPMENT CORP. ont été vendues à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION et enregistrées le 23 octobre 1963, au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 170620.

MONTRÉAL, 25 OCTOBRE 1963.

BRODIE & POLISTUK, Avocats

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

OTTAWA ONTARIO

SOUSSIONS

DES SOUSSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant la mention "SOUSSIONS pour remise en état - D'HERVILLE", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, le 31 octobre 1963, pour la réparation annuelle du navire D'HERVILLE de la Garde côtière canadienne.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumissions au bureau du Chef des Achats, Contrats et Magasins, pièce 605, immeuble Hunter, Ottawa, et les chantiers maritimes de la région du fleuve Saint-Laurent seulement pour obtenir des exemplaires au même bureau.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS

23 octobre 1963

Province de Québec
Municipalité scolaire de
ST-BRUNO
Comité de Chambly

DEMANDE DE SOUSSIONS

AVIS PUBLIC

La MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE SAINT-BRUNO demande des soumissions pour environ 50,000 gallons d'huile à chauffage (degré no 2).

Les soumissions devront parvenir au secrétaire-trésorier soussigné, à 1725 de Montarville, C.P. 580, St-Bruno, Cte Chambly, sous enveloppe cachetée avant 5 heures p.m., le 11 novembre 1963.

Les Commissaires d'écoles ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Donné à St Bruno, Cte Chambly, ce 21 octobre 1963.

R. GENDRON,
sec-trés.CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 610214

ROBERT LAFLEUR, journaliste, demeurant et résidant au 8603, boul. LaSalle, à Ville LaSalle, district de Montréal, demandeur,

ANDRÉ LEFEBVRE, installateur de draperies, demeurant et résidant au 2701, rue Holt, apt 3, à Montréal, dit district, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur ANDRÉ LEFEBVRE, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 25 octobre 1963.

André NOEL,
député-protonotaire.

Mes PERRELLI &
BERTRAND,
484, rue McGill,
Ch. 41-42-43,
Montréal 1, P.Q.
Proc. du demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 620209

DAME DOREEN COTTON, épouse commune en biens de Roger Desrosiers, des cité et district de Montréal, et le dit Roger Desrosiers, comptable des mêmes lieux, tant personnellement, que pour autoriser son épouse aux fins des présentes et comme chef de la communauté de biens avec cette dernière,

Demanderesse
& VIR & AL.

vs
JOSEPH KRNIJAIC, écuyer, anciennement des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

DEFENDEUR
Il est ordonné au défendeur JOSEPH KRNIJAIC, de comparaître d'ici un mois.

Montréal 23ème jour d'octobre 1963

MAURICE CARON
Député-Protonotaire
Me JEAN-PAUL GAGNE, C.B. 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal-1, P.Q.
Procureur de la
Demanderesse & VIR & AL.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE:

Anthony Florimond DUCHARME, constructeur de piscines, faisant affaires sous les noms et raison sociale de "LES PISCINES DUCHARME" à 171 rue Meunier, Pont-Viau, et demeurant à la même adresse.

FAILLI

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession le 24ème jour de septembre 1963, et que la première assemblée des créanciers a été tenue le 25ème jour d'octobre 1963, à 9.45 heures de l'avant-midi, au bureau de Me Victor Martineau, Séquestre Officiel, chambre 16, au Vieux Palais de Justice, à Montréal, P.Q.

Montréal, ce 24ème jour d'octobre 1963.

JACQUES HUARD, C.A.
SYNDIC

Bureau de:

BLAIS, HUARD, MERCURE & ASSOCIÉS C.A.
2197 est, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q. Tel.: 527-3604.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.

Entretien — Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25e ave. Rosemont

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien
2700, rue DUMOND
MONTRÉAL 25

Encouragez nos
annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

nos bureaux, magasins, ateliers et
surtout de contre sont démontés à
114 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes,
machines à calculer, à photocopier
à additionner, à dicter, duplicateurs,
horloges de temps, salles de montre
suspensives de meubles de bureau,
etc., etc. en somme

TOUT POUR LE BUREAU

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Noces noire nouveau Téléphone :
861-5771

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT VI. 9-2371
MONTRÉAL

Expérience de 50 années

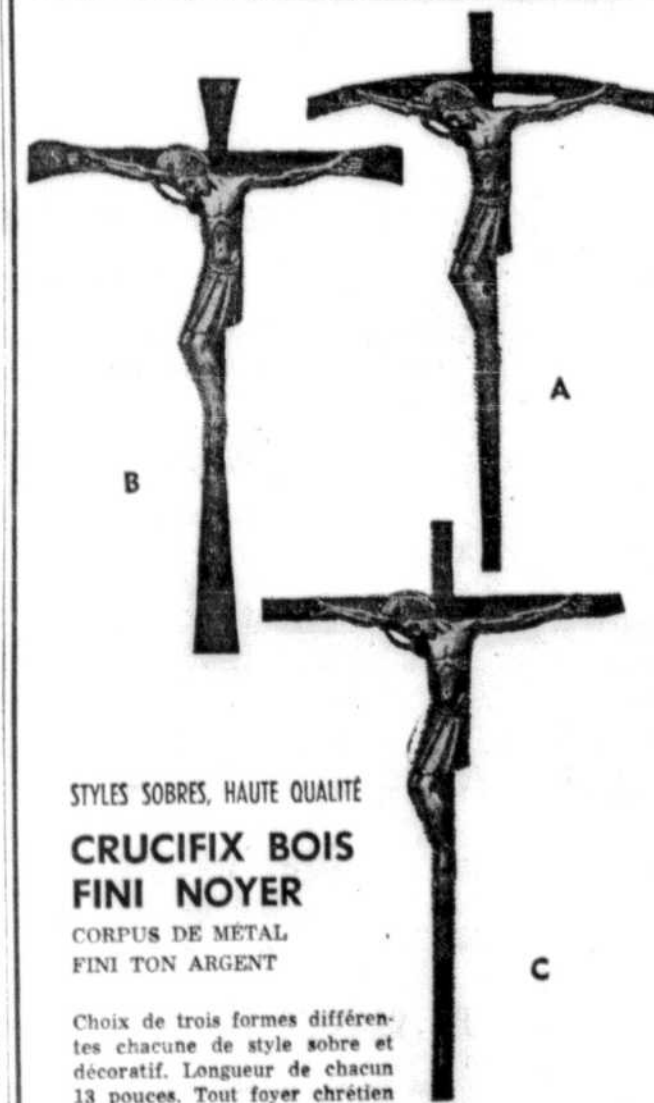
Compagnie
d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTRÉAL

AU NOUVEAU

Dupuis



STYLES SOBRES, HAUTE QUALITÉ

**CRUCIFIX BOIS
FINI NOYER**

CORPUS DE METAL
FINI TON ARGENT

C

Choix de trois formes différentes
chacune de style sobre et
décoratif. Longueur de chacun
13 pouces. Tout foyer chrétien
doit en posséder un... c'est
l'occasion DUPUIS de l'obtenir
à bon compte.

EXTRA SPÉCIAL 459

CHACUN

Commandez-les par la lettre indiquée sur l'illustration
A. B. C.

VI. 2-6171 — Téléphones dès 9h. du matin

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 382

Dupuis Succurs 865 EST, RUE STE-CATHERINE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 610611

IRMAN REALTIES INC.,
corps politique et incorporé,
dément incorporé suivant la
loi et ayant son bureau chef
et principale place d'affaires
dans les Cité et District de
Montréal,

demanderesse,

vs
Hillsdale Heights Inc., Strat-
ford Realty Corp., Bernard
Cohen, Cecil Steinberg, Abraham
Simon, Kenneth Moscovitch,
Jack Ilvitch, Facella
Investment Corp., Jack Stroll,
Israël Herlich, Louis Ram,
Philip Sacks, Morton S. T.
Tleman, Paul Saxe, Zavi Mil-
ler, Albert Randolph, Nathan
Salonin, Murray Black, Irving
Herbert Altman & Saul
Liberman, vendeurs, des
Cité et District de Montréal,
défendeurs,

ALFRED BEAUDRY,

Mis-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à SAUL LI-

BERMAN, de comparaître

dans les sept (7) jours.

Montréal, 25 octobre 1963.

Raymond PILON,

député-protonotaire.

BARUCH POLLACK,

Avocat.

1255 Université,

Montréal.

Proc. de la demanderesse.

NOEL. — A Montréal le 26

octobre 1963, est décédée Ber-

tha Gagnon, épouse de feu

Omer Noël, demeurant à 278

avenue Outremont. Les funé-

raillies auront lieu mercredi le

30 octobre. Le convoi funèbre

partira des salons J.S. Vallée

Limitée, 1111 ouest rue Laurier,

à 8 h. 45, pour se rendre à

l'église St-Viateur d'Outremont

où le service sera célébré à 9

heures. L'inhumation au cime-

tière de la Côte-des-Neiges.

À 3,000 étudiants

Pour chaque
\$300 souscrit,
le Prêt d'Honneur
prêtera \$1,500

Par Raymond GRENIER

(La Presse 24-9-63)

Le Prêt d'Honneur de la
SSJB de Montréal est parvenu
à mettre au point une formule
qui lui permettra de prêter en
un an autant d'argent qu'il lui
a été possible de distribuer aux
étudiants en 18 ans d'existence
et de mettre \$50,000,000 à leur
disposition au cours des dix
prochaines années.

Cette expansion extraordi-
naire, annoncée hier après-midi,
sera le résultat d'une collabora-
tion inédite pour laquelle le Prêt
d'Honneur a obtenu l'accord
de trois grandes institutions
bancaires de chez nous: Les
Caisses Populaires, la Banque
Provinciale et la Banque Cana-
dienne Nationale.

Grâce à cette collaboration,
a-t-on précisé au cours d'une
conférence de presse donnée par
le président de la Société Saint-
Jean-Baptiste de Montréal, M.
Paul-Emile Robert, et par le
président général de la Cam-
pagne, M. Samuel-L. Gagné,
quelque 3,000 étudiants vont
pouvoir se partager, durant
l'année académique 1963-1964,
\$1,500,000.

Cela signifie:

- 2,324 étudiants de plus qu'en 1962-1963 (\$164,195);
- 1,000 étudiants de plus que les 2,000 étudiants aidés depuis 1945;
- \$1,335,805 de plus que l'an dernier;
- autant d'argent que la somme des prêts accordés en 18 ans.

"Le problème de l'éducation
au Québec, a expliqué M.
Robert, a pris des proportions
à ce point considérables qu'il
n'est pas exagéré de parler d'ur-
gence nationale. Le nombre des
étudiants augmente sans cesse,
et les frais de scolarité égale-
ment (25% d'augmentation à
l'Université de Montréal). L'es-
sor de notre province exige et
exigera un nombre croissant de
spécialistes. C'est par des mé-
thodes nouvelles, adaptées au
climat nouveau, qu'il faut cher-
cher à résoudre la question."

Objectif: \$350,000

Le "Nouveau Plan" du Prêt
d'Honneur ne peut réussir qu'à
une condition: c'est que la cam-
pagne qui va s'ouvrir rapporte
\$350,000.

C'est le montant minimum
dont doivent disposer le Prêt
d'Honneur, les Caisses Popu-
laires, la Banque Provinciale
et la Banque Canadienne Na-
tionale.

La campagne officielle se dé-
roulera du 1er au 15 novembre;
la grande "visite étudiante" se
fera le lundi soir, 11 novembre.
Par ailleurs, la sollicitation des
"noms réservés" paroissiaux
commencera le 27 octobre...

Il serait impensable qu'on
n'obtienne pas les résultats es-
comptés — surtout dans les mi-
lieux du commerce et de l'indus-
trie...

De toute façon, il faut
\$350,000: la situation des étu-
diants de Montréal l'exige, et
l'avenir même de la province...

En mettant au point son
"Nouveau Plan", le Prêt
d'Honneur s'est maintenu en
relation avec l'Association gé-
nérale des Étudiants de l'Uni-
versité de Montréal.

Pour la grande visite du 11
novembre, 18,000 étudiants —
quatre mille de plus que l'an
dernier — apporteront leur con-
cours au triomphe du "Nouveau
Plan" du Prêt d'Honneur.

CITÉ DE
MONTRÉAL

Expropriation et
possession préalable
des immeubles re-
quis pour l'ouver-
ture d'une rue
dans le quadrilatère
borné par les rues Ranger, de Sté-
phane, Lachapelle élargie et le boule-
vard Gouin élargi C.S. 332 Exp. —
3e rapport — Plan L-47 Cartierville.
AVIS PUBLIC est par les présentes
donné que le 23 octobre 1963, con-
formément à la loi, la Régie des
Services publics a déposé au bureau
du greffier de la Cité, son 36 rap-
port en date du 21 octobre 1963
concernant l'expropriation ci-dessus
mentionnée, et que ce rapport sera
présenté pour confirmation et ho-
mologation, à la Cour Supérieure ou
à l'un de ses honorables juges,
division de pratique, chambre 31,
au Palais de Justice, à Montréal, le
28ème jour de novembre 1963, à
10:30 heures du matin ou aussitôt
que conseil pourra être entendu.

Le greffier de la cité,
GABRIEL MORINHôtel de Ville,
Montréal, le 29 octobre 1963.CITÉ DE
MONTRÉAL

Expropriation et
possession préalable
des immeubles re-
quis pour l'ouver-
ture d'une rue
dans le quadrilatère
borné par les rues Ranger, de Sté-
phane, Lachapelle élargie et le boule-
vard Gouin élargi C.S. 332 Exp. —
3e rapport — Plan L-47 Cartierville.
AVIS PUBLIC est par les présentes
donné que le 24 octobre 1963, con-
formément à la loi, le Bureau des
expropriations de Montréal a déposé
au bureau du greffier de la cité, son
rapport en date du 22 octobre 1963,
concernant l'expropriation ci-dessus
mentionnée, et que ce rapport sera
présenté pour confirmation et ho-
mologation, à la Cour Supérieure ou
à l'un de ses honorables juges, di-
vision de pratique, chambre 31, au
palais de Justice, à Montréal, le
28ème jour de novembre 1963, à
10:30 heures du matin ou aussitôt
que conseil pourra être entendu.

Le greffier de la cité,
GABRIEL MORINHôtel de Ville,
Montréal, le 29 octobre 1963.

EXCELLENT AVENIR POUR HOMMES ENTHOUSIASTES

Aucune expérience nécessaire

Hommes intéressés au monde de la finance et des
valeurs sont demandés immédiatement pour travail
à plein temps. Notre compagnie offre d'excellentes
chances d'avancement pour une carrière de gérant des
ventes. Un entraînement intensif pour une connais-
sance approfondie des produits exige un cours de 4
semaines réparti en 2 soirs par semaine de 7 à 9 p.m.,
ainsi que des conférences bi-mensuelles. Diplôme uni-
versitaire de préférence mais non essentiel. Apportez
tous détails. Entrevues, aujourd'hui de 11 a.m. à
2 p.m. et 6 p.m. à 8 p.m. Pas d'appel téléphonique.

Wm. M. Kennedy, Dir. Rel. Pub.
Service de placements diversifiées Ltée.
1 Place Ville-Marie, Suite 1625.

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE

FOURNAISE à l'huile "Duo-therm".
Offre raisonnable acceptée. — LA.
5-0421.

Terrain dans la plus belle section
d'Outremont, prix: \$23,000. — RE.
1-0591.

AUBAINE — Ensemble de photogra-
phie comprenant: projecteur 8 mm.
écran fibre de verre ciné-caméra Bell
& Howell Zoom, automatique, étui et
lumière. Complètement neuf d'une
valeur de \$500. pour \$250. Pour in-
formation téléphonez à 271-0649.
J.N.O.

COMÉDIENS (ES) DEMANDES
Comédiens et comédiennes amateurs
demandés dans le but de former une
troupe qui ne jouera que du No-
vembre. S'adresser par lettre à:
lière. Informations: 161-844-5473.
30-10-63

PROPRIÉTÉ A VENDRE
OUTREMONT
PAROISSE ST-GERMAIN
\$28,000

Cottage contenant 11 pièces, gar-
age, situé dans le meilleur quartier
d'Outremont. Cette propriété offre:
grand salon 13' x 20', salle à dîner
séparée, petite bibliothèque, houlidor
12' x 16' au rez-de-chaussée. Gran-
de cuisine 10' x 18', communique
avec le travail. Chambre à coucher
principale 12' x 18', 5 autres
chambres à coucher. Libre immé-
diatement. Photo M.L.S.

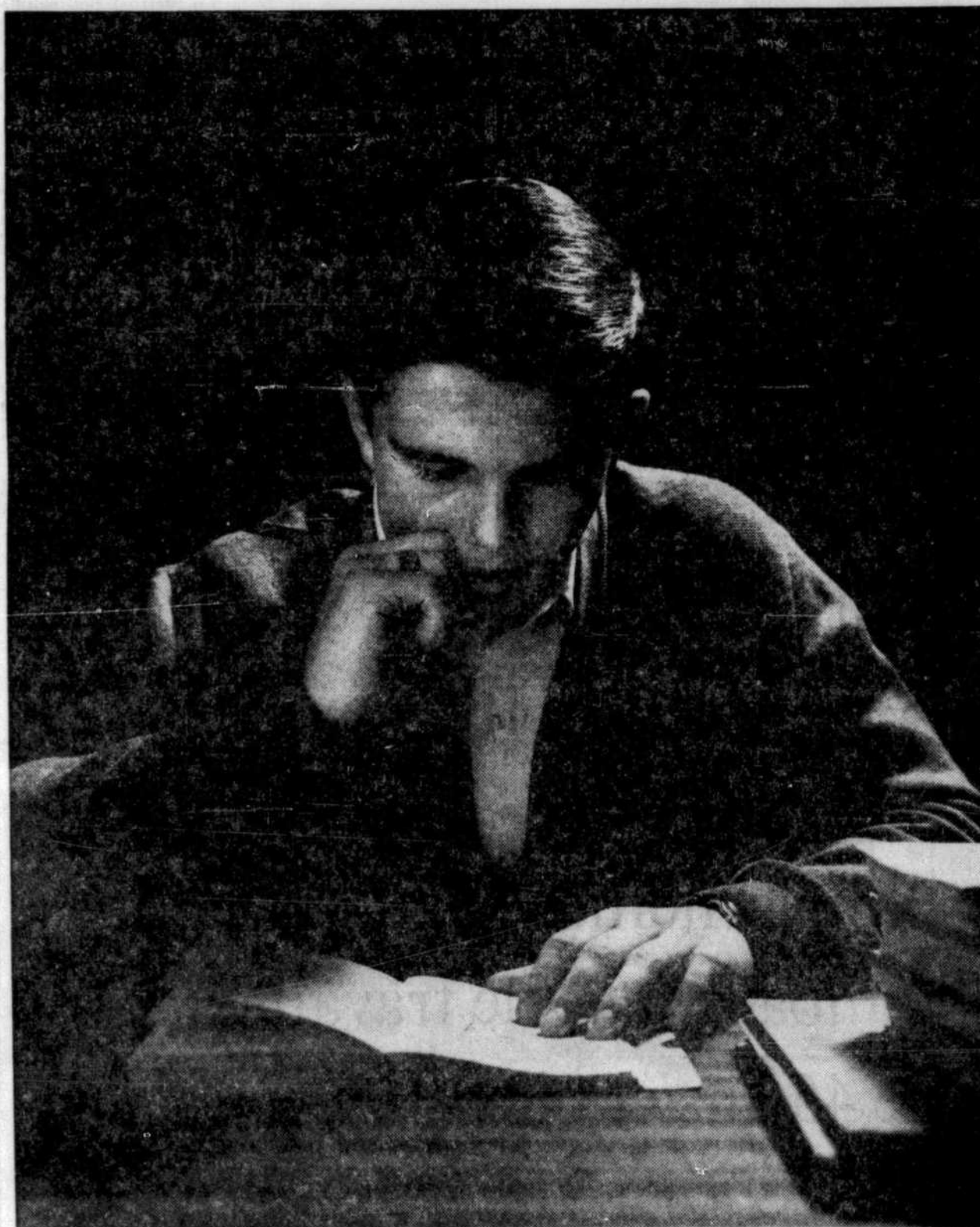
AVE. RIGWOOD
Système Co-opératif
Devenez propriétaire d'un magnifi-
que appartement de 3 1/2 pièces, situé
dans un quartier exclusif sur la
montagne. Grand vifoir très éclairé
avec balcon, une splendide. Ascen-
seur, concierge. Mensualité \$87.00
tout inclus, léger capital requis.
Prix \$10,000.00

Jacqueline Lallemant
GUARDIAN TRUST COMPANY
618 ouest, rue St-Jacques
VI. 2-3231

soir: W.E. 3-0281
1-11-63

TAILLEUR
Faites transformer votre habit à de-
vant croisé en un joli complet à
devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est. rue GUYON — DU. 8-2331
J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE
RUEVILLE Transport. Déménage-
ment ville, campagne et longue dis-
tance. Spécialité: pianos, poëles, ré-
frigérateurs RA. 5-2421 J.N.O.



Leur talent...c'est notre avenir

Nous devons nous réjouir de la démocratisation progressive de l'enseignement chez nous et
de ce que le nombre d'étudiants augmente d'année en année, au point que nos collègues et
nos universités débordent. Même les enfants des familles à revenu modeste peuvent enfin
accéder à l'éducation supérieure. Il n'en faut d'ailleurs pas moins pour permettre à notre
province d'atteindre dans un avenir raisonnable les hauts objectifs qu'elle s'est fixés.

La poursuite de ces objectifs imposera à plusieurs diplômés de continuer de longues et
coûteuses études de spécialisation.

Au cours du prochain quart de siècle, des milliers de postes stratégiques s'ouvriront aux
nôtres aussi bien à l'étranger que dans notre province et notre pays.

Pour préparer l'avenir, investissons dans le talent de nos jeunes en souscrivant généreuse-
ment à la

Campagne du Prêt d'Honneur du 1er au 15 nov.

GRANDE VISITE ÉTUDIANTE

Lundi 11 nov. de 7h. à 10h. du soir

Il faut souscrire... leur talent, c'est notre avenir